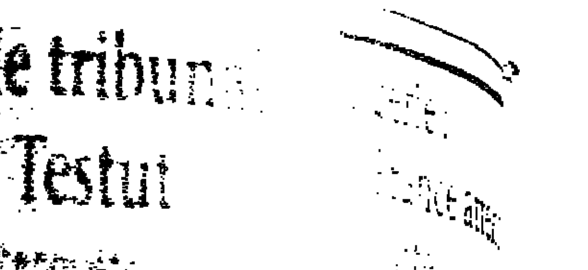
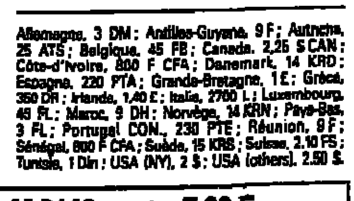


Le Monde

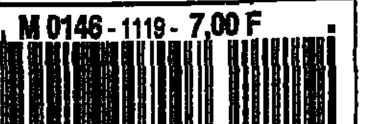
CINQUANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 15806 – 7 F

DIMANCHE 19 - LUNDI 20 NOVEMBRE 1995

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 800 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 220 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 350 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2700 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 230 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 800 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.



M 0146 - 1119 - 7,00 F

M. Chirac prend le risque d'une crise de l'Europe sur les essais nucléaires

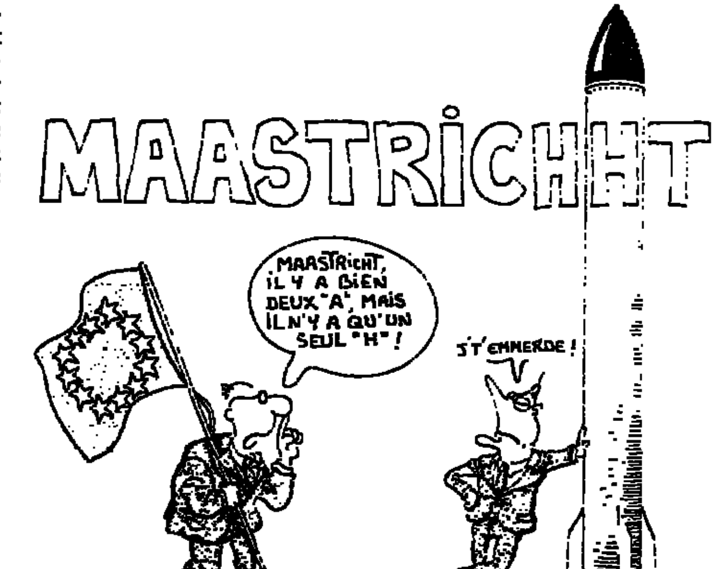
Le quatrième tir français aura lieu dans les prochains jours

EN DÉCIDANT, vendredi 17 novembre, d'annuler le sommet franco-italien des 24 et 25 novembre à Naples, et la visite que le premier ministre belge, Jean-Luc Dehaene, devait faire à Paris le 22 novembre, Jacques Chirac a pris le risque de provoquer une crise au sein de l'Union européenne.

Le président français a voulu, par ces gestes de mauvaise humeur, protester contre le manque de solidarité de certains de ses partenaires européens, qui avaient voté, la veille à l'ONU, une résolution mettant en cause les essais nucléaires français dans le Pacifique. Des quinze pays de l'Union, seule l'Angleterre avait voté contre cette résolution, l'Allemagne, l'Espagne et la Grèce ayant décidé de s'abstenir.

Le gouvernement belge n'avait pas réagi officiellement à la décision de l'Elysée, samedi en fin de matinée. Le président du conseil italien, Lamberto Dini, a exprimé son « *vif regret* » et a fait valoir que l'Italie étant une démocratie parlementaire, son gouvernement a dû tenir compte de l'avis des Assemblées lors du vote à l'ONU. Les partis de droite, dans l'opposition, ont pour leur part critiqué l'attitude du gouvernement, accusé d'avoir provoqué l'ire de la France.

Le quatrième tir de la dernière série d'essais nucléaires français dans le Pacifique pourrait avoir lieu le 20 ou le 21 novembre.



Lire page 2 et notre éditorial page 13

Les régions devront gérer le réseau local de la SNCF

Le contrat de plan avec l'Etat est mis au point

L'ETAT ET LA SNCF ont mis fin aux tergiversations qui ont privé la société nationale ferroviaire pendant un an de son contrat de plan. Les grandes lignes de ce contrat (1996-2000) sont fixées : une clarification du rôle et des responsabilités respectives de la SNCF, de l'Etat et des collectivités locales ; un engagement de la société nationale sur ses efforts de gestion ; une contribution de l'Etat à l'allégement de sa dette.

La répartition des rôles entre les différents acteurs du « *service public des transports* » pourrait constituer l'une des révolutions de ce contrat de plan. Les régions seront invitées à assumer la responsabilité financière du transport régional. Elles fixeront le niveau de service requis sur les lignes régionales, et la SNCF leur présentera chaque année l'addition. L'Etat versera aux régions une dotation budgétaire qui devrait correspondre au niveau de service actuel.

Les régions seront ensuite responsables, devant leurs électeurs-contribuables, de la qualité du service offert. Libre à elles, le cas échéant, de substituer des lignes d'autocars plus nombreuses et moins chères à des trains rares et coûteux. Les conseils régionaux Provence-Alpes-Côte-d'Azur, Centre, Nord-Pas-de-Calais, Alsace et Rhône-Alpes se sont d'ores et déjà portés candidats pour expérimenter dès janvier 1996 cette redistribution des rôles.

L'Etat va lier sa contribution aux progrès tangibles réalisés par la société nationale chaque année. Il allégera progressivement la dette, qui atteint 175 milliards de francs, au fur et à mesure de l'amélioration de l'excédent brut d'exploitation.

Sur le plan social, les augmentations salariales à venir seront moindres que les années précédentes. Les embauches annuelles passeraient d'environ 2 000 à moins d'un millier. Les cheminots seront invités à accroître leur productivité. Les « *roulants* » devront être polyvalents et, dans les faits, travailler davantage.

Lire page 14 et notre éditorial page 13

Danseuse étoile et rebelle

SYLVIE GUILLEM n'a pas fini d'éblouir son public. Ballerine prodige, nommée danseuse étoile à l'Opéra de Paris par Rudolf Noureev en 1984, à dix-neuf ans, elle interprète le ballet classique (*Le Lac des cygnes, Cendrillon*...) avec une aisance fulgurante. Ses coups de pied féeriques, son extravagance, puisée dans son passé de gymnaste, sont célèbres. Béjart est rapidement subjugué. Sylvie Guillem se lance en 1987 dans le répertoire contemporain, sans abandonner le classique. Le chorégraphe William Forsythe lui offre son premier rôle soliste dans *In the Middle Somewhat Elevated*. L'étoile danse ensuite pour Bob Wilson dans *Le Martyre de saint Sébastien*.

Son indépendance d'esprit et son tempérament rebelle lui valent des problèmes à l'Opéra de Paris : l'institution ne parvient pas à lui donner sa place. Sylvie Guillem abandonne la France pour intégrer le Royal Ballet londonien en 1989. Même si Covent Garden ne lui sied qu'à moitié, elle y a trouvé plus de liberté.

SYLVIE GUILLEM

Lire page 11

La vie est belle, à 40 kilomètres de Tchernobyl

SLAVOUTITCH (Ukraine)
de notre envoyée spéciale

A en croire l'hymne officiel de Slavoutitch, la vie est belle à quarante kilomètres de Tchernobyl : « *Alors que la peine assombrissait nos regards, une ville est née, comme un défi au malheur : Slavoutitch est née (...). Elle nous donne des ailes.* » Slavoutitch (25 000 habitants) a été entièrement construite après l'accident nucléaire du 26 avril 1986, afin de reloger une partie des familles évacuées de la « *zone contaminée* », ainsi que les 2 000 employés de la centrale. Les magasins sont bon marché, les rues sont propres. Il n'y a ni coupure d'électricité, ni pénurie de chauffage – « *ni criminalité, ni opposition politique* », précise le maire.

Chacun est logé dans une maisonnette avec jardin, ou un appartement spacieux, construit du temps de l'Union soviétique. Patricia Kaas et Janet Jackson, invitées aux frais de la centrale, ont fait salle comble. Slavoutitch a aussi sa propre chaîne de télévision, qui diffuse des nouvelles de la centrale de Tchernobyl, où les conditions de sécurité sont toujours « *optimales* ».

« *Nous sommes gâtés* », répètent les habitants. Le maire, Volodynir Oudovitchenko, et le directeur de Tchernobyl, Serguei Parashin, promettent qu'il n'y aura « *jamais de chômage* », autrement dit, que la centrale, dont les réacteurs 1 et 3 fonctionnent toujours, ne fermera pas de sitôt. S'il ne tenait qu'à eux, elle continuerait de produire de l'électricité bien au-delà de l'an 2000, en dépit de l'engagement pris cette année par le président ukrainien, Leonid Koutchma, de la fermer définitivement à cette date. Si les salaires sont dix fois supérieurs à la moyenne nationale, c'est – explique-t-on – la preuve de la « *rentabilité* » de la centrale.

La population, que l'on appelle *smiertniki* (« *les condamnés à mort* »), est mal informée des risques encourus à proximité de zones irradiées. Certains ont repris la cueillette des champignons, en principe interdite, dans la forêt environnante où le sol serait contaminé sur soixante-dix centimètres de profondeur. Depuis le début de l'année, quarante-huit tombes ont été creusées dans le petit cimetière, alors que la moyenne d'âge dans cette « *ville-modèle* » ne dépasse pas vingt-cinq ans.

Natalie Nougayrède

Le gouvernement et la confiance

PAS PLUS que la croissance, la confiance ne se décrète. Elle se mérite. Elle se construit. Impalpable, insaisissable et fragile, la confiance est, à côté du capital et du travail, un facteur de production essentiel. Comme le rappelle, dans une large perspective historique, Alain Peyrefitte dans son dernier ouvrage, *La Société de confiance* (éditions Odile Jacob), la confiance est le déclic immatériel qui permet, par une étrange alchimie, d'allumer ces deux moteurs que sont le capital et le travail, de provoquer le développement. Elle est l'essence de la croissance.

La confiance, c'est aujourd'hui tout le problème du couple exécutif Jacques Chirac-Alain Juppé. Comme en d'autres temps, la France dispose, en larges quantités, de capital et de travail. Il lui manque aujourd'hui cette confiance mobilisatrice indispensable à la reprise de la croissance. Toutes les enquêtes d'opinion montrent que les Français broient du noir. Comment recréer un climat de confiance qui redonne aux consommateurs l'envie de consommer, aux industriels celle d'innover et aux investisseurs étrangers celle d'acheter des titres de l'Etat français ? Le vote de « confiance » accordé mercredi 15 novembre par la majorité parlementaire au gouvernement Juppé II n'est pas suffisant.

Lorsqu'ils sont arrivés au pouvoir, il y a six mois, Jacques Chirac et Alain Juppé disposaient, au départ, d'un capital de confiance considérable. En quelques mois, il a été complètement dilapidé. L'absence d'une direction claire en matière économique et monétaire, d'une part, quelques coups d'éclat politiques, d'autre part (la reprise des essais nucléaires, le limogeage d'Alain Madelin...), ont largement contribué à ce brutal changement de climat dans l'opinion. Reconstituer ce capital est indispensable.

C'est l'objectif du virage présidentiel amorcé le 26 octobre. La France ne s'engagera cependant dans ce cercle vertueux annoncé – selon lequel des déficits en baisse, ce sont des taux d'intérêt réduits, une croissance plus forte et des emplois en plus grand nombre – qu'à la condition d'un retour de la confiance.

La tâche n'est pas facile. Les milieux financiers s'intéressent depuis longtemps au phénomène de la confiance. Fondement même du crédit, elle joue un rôle essentiel dans le commerce de l'argent. « La confiance et les marchés financiers », c'était justement, jeudi 16 novembre, le thème des entretiens de la Commission des opérations de Bourse (COB), à Paris. Les débats ont clairement fait ressortir les conditions nécessaires à l'instauration de la confiance dans les sociétés (cotées à la Bourse). Pour l'entreprise, la confiance nécessite ainsi vigilance, transparence et indépendance. La confiance dans une société s'appuie d'abord, selon les experts de la COB, sur « *la conviction que celle-ci est correctement dirigée, que son organisation est efficace et que des contrôles effectifs existent* ».

Elle demande aussi que la direction stratégique soit clairement établie et explicitée. Elle exige en permanence « *la délivrance d'une information exacte et sincère* », « *rapidement portée à la connaissance de tous* ». Elle requiert l'indépendance des responsables à l'égard de tous les intérêts particuliers. Elle passe enfin par une « *plus grande déontologie* » parmi les dirigeants.

Le rétablissement de la confiance dans la société française nécessite sans doute que l'exécutif s'inspire de ces recommandations, destinées à l'origine aux dirigeants d'entreprises. Le conversion « *rigoriste* » de Jacques Chirac du 26 octobre et le projet de « refondation » de la Sécurité sociale d'Alain Juppé s'inscrivent dans cette perspective. Ce n'est pas le cas, en revanche, des dernières gesticulations diplomatiques du président de la République autour des essais nucléaires.

Erik Izraelewicz

REPRÉSAILLES M. Chirac a décidé, vendredi 17 novembre, d'annuler plusieurs rencontres avec des partenaires européens prévues pour les jours qui viennent. Le sommet franco-italien de Naples a été annulé, ainsi que la visite que le premier ministre belge Jean-Luc Dehaene devait faire à l'Elysée. ● CETTE DÉCISION fait suite à la position prise, la veille à New York, par dix pays membres de l'Union européenne, lors d'un vote sur un projet de résolution demandant l'arrêt immédiat des essais nucléaires. ● A ROME, les réactions des dirigeants politiques sont mitigées. Si le centre-gauche condamne la France, la droite rend responsable de la crise le gouvernement de Lamberto Dini. En Belgique, on estime que l'annulation de la rencontre Chirac-Dehaene va alourdir le climat déjà tendu entre les deux pays. *(Lire notre éditorial page 13.)*

Jacques Chirac prend le risque d'ouvrir une crise européenne

La France dénonce le manque de solidarité de certains de ses partenaires à propos des essais nucléaires français et annule des rencontres prévues avec l'Italie et la Belgique

IL FAUT SAVOIR de quoi l'Union européenne est faite : c'est apparemment ce qu'a voulu signifier Jacques Chirac, vendredi 17 novembre, en annulant, dans un geste sans précédent dans l'histoire des relations bilatérales européennes, le sommet franco-italien qui devait se tenir à Naples les 24 et 25 novembre, ainsi que les rencontres franco-belges inscrites sur l'agenda diplomatique, à savoir la visite à l'Elysée du premier ministre Jean-Luc Dehaene, prévue pour le 22 novembre, et la rencontre du jeudi 23 novembre entre le ministre français des affaires européennes, Michel Barnier, et le ministre belge des affaires étrangères, Erick Derycke.



Ces mesures exceptionnelles ont été prises en représailles à l'attitude qu'avaient eue la veille, à l'ONU, dix pays membres de l'Union européenne, dont l'Italie et la Belgique, lors du vote d'un projet de résolution contre les essais nucléaires, mettant en cause implicitement la France. Outre ces deux pays, l'Autriche, le Danemark, la Finlande, l'Irlande, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal et la Suède avaient donné leur voix à ce texte demandant l'arrêt immédiat des essais – un comportement des Européens d'autant plus remarqué que la contestation émanant des autres régions du monde marquait très nettement le pas. Fallait-il faire comme si de rien n'était, ne pas broncher devant ce vote en commission à l'ONU, qui allait de toute façon passer largement inaperçu et se contenter, comme d'habitude, des discrètes excuses présentées en coulisses à la France par tous ceux qui, officiellement, la lâchaient ? « *Tous se sont excusés en faisant valoir les données parlementaires locales,* racontait vendredi un diplomate français ; *ils ont fait de la politique intérieure.* » Il y a quelques jours, l'Italie, la Belgique et les autres pays membres de l'Union de l'Europe occidentale (UEO), approuvaient, lors de la réunion ministérielle de l'UEO à Madrid, un document soulignant l'importance des forces nucléaires française et britannique pour l'avenir de la défense de l'Europe...

Dans un geste typiquement chiraquien, l'Elysée a décidé de ne pas se plier, cette fois, à la pratique du double langage que tiennent, à leur convenance, ses partenaires européens selon l'enceinte dans laquelle ils se trouvent. « *Nous déplorons la prise de position de certains de nos partenaires, particulièrement ceux membres de l'Alliance atlantique et de l'Union de l'Europe occidentale (UEO). Cela ne correspond pas à la conception qui est la nôtre de la solidarité* », indiquait vendredi le porte-parole du Quai d'Orsay. Le chef de l'Etat entend faire comprendre qu'il exige davantage des relations entre Européens.

UN TEXTE ÉDULCORÉ

Les « grands » partenaires de la France dans l'Union (et la Grèce) ont eu, il est vrai, plus de tenue à New York. La Grande-Bretagne, qui a apporté très officiellement son soutien à la politique de Jacques Chirac sur les essais nucléaires, a logiquement voté, avec la France, contre le projet de résolution. L'Espagne et l'Allemagne, qui sont pourtant aux prises avec un mouvement d'opinion antinucléaire largement aussi virulent que ceux des autres pays, ont eu l'élégance de s'abstenir. Comme le faisait remarquer un député italien, qui soutient pourtant le président du conseil, Lamberto Dini, « *la perspective de la prochaine présidence italienne de l'Union* [à partir de janvier] *aurait dû nous inciter à nous abstenir* ». La réaction française, dont s'empareront certains partis d'opposition, est un mauvais coup pour M. Dini. On en convient à Paris, tout en estimant ne faire que lui rendre la monnaie de sa pièce et en affirmant ne pas vouloir altérer au fond les relations franco-italiennes.

M. de Charette aura l'occasion lundi 20 novembre, lors de la réunion des ministres des affaires étrangères des Quinze, de s'expliquer sur la réaction française. Le manquement de dix Etats européens à la solidarité communautaire a été d'autant plus mal ressenti à Paris que les résultats globaux du vote à l'ONU avaient été plutôt une heureuse surprise. D'une part, le texte soumis au vote était très édulcoré par rapport aux projets d'origine. Il ne citait plus nommément la France ni la Chine et il se contentait de « *déplorer* » les essais nucléaires plutôt que de les « *condamner* », ce qui, dans l'échelle du vocabulaire diplomatique, représente un stade moindre de la critique.

Surtout, un nombre important d'Etats n'ont pas approuvé ce texte, dont on aurait pu penser au départ qu'il recueillerait un soutien quasi consensuel. 95 l'ont certes voté. Mais 12 ont voté contre, 45 se sont abstenus et 25 se sont arrangés pour ne pas être présents au moment du vote. Ce résultat, qui – Européens mis à part – traduit une évolution favorable à la France, avait provoqué les remarques dépitées de l'ambassadeur australien à l'ONU, Richard Butler, s'en prenant à ceux qui étaient « *allés aux toilettes* » au moment du vote et dénonçant les « *pressions* » exercées par la France, notamment sur « *ses anciennes colonies* ».

Claire Tréan

Le dogme de Maastricht et la fracture sociale

Dans son numéro daté du 16 novembre, *L'Express* rapporte des propos de Jacques Chirac, tenus huit jours auparavant, lors d'un déjeuner avec des intellectuels qui n'avaient pas été hostiles à sa campagne électorale. « *On m'a convaincu que la baisse des taux d'intérêt était la meilleure manière de faire reculer le chômage,* aurait dit le président de la République. *Alors je fais ce qu'il faut pour cela. Ce n'est pas pour respecter je ne sais quel dogme comme Maastricht, mais pour réduire la fracture sociale.* » L'Elysée confirme la substance de ces propos. Se présentant comme « *un européen réaliste* » favorable à « *une Europe élargie* », au cours de son intervention télévisée du 26 octobre, M. Chirac avait indiqué que la monnaie unique était « *tout simplement l'expression moderne de la stabilité des changes* » et donc « *une chance* ».

La gauche italienne critique Paris, la droite s'en prend à M. Dini

ROME
correspondance

C'est avec un « *vif regret* », selon un communiqué officiel diffusé vendredi 17 novembre dans la soirée, que Lamberto Dini, le président du conseil italien, a appris la décision française d'annuler la rencontre de Naples. Aux Nations unies, le représentant italien n'a fait que suivre l'indication du Parlement, précise la présidence du conseil. La Chambre des députés et le Sénat avaient, en effet, adopté, en juillet et en octobre, des motions condamnant les essais nucléaires français et chinois et engageant le gouvernement à se prononcer dans le même sens le cas échéant. Et Paris, poursuit le communiqué, était constamment tenu au courant de ces prises de positions italiennes. Bref, à Rome on semble se demander si la France avait oublié que l'Italie était une république parlementaire.

Ce n'est pas la première fois que le courant passe mal entre Jacques Chirac et Lamberto Dini. On se souvient ainsi de l'échange de vue aigre-doux qui avait eu lieu lors du sommet de Cannes, en juin, quand le président français avait attaqué l'Italie sur la dévaluation « *compétitive* » de la lire et que Lamberto Dini lui avait répondu du tac au tac.

Les deux pays se sont-ils engagés pour autant dans une crise diplomatique grave ? Les déclarations des dirigeants politiques de la péninsule sont partagées. A quelques exceptions près, la majorité de centre-gauche soutient la position du gouvernement, mais l'opposition de centre-droit l'attaque. Certains, comme Raffaele Costa, fédéraliste libéral démocrate, évoque la nécessité de retrouver vite la voie du dialogue entre les deux pays tout en reconnaissant les divergences. Les autres déclarations, celles des hommes politiques de droite ou de gauche, sont plus tranchantes. Gianfranco Fini, le leader d'Alliance nationale, le parti post-fasciste, estime qu'avec ce geste Lamberto Dini a voulu faire preuve de son allégeance à la gauche et, en fin de compte, a prouvé son incapacité à diriger l'Europe au cours du semestre de présidence italienne, qui s'ouvrira le 1er janvier 1996.

SITUATION « TRÈS GRAVE »

Le président de la commission des affaires étrangères de la Chambre, Mirko Tremaglia, lui aussi membre de l'Alliance nationale, qualifie d'« *irresponsable* » l'attitude du président du conseil qui a conduit les rapports franco-italiens vers une situation « *très grave* ». A gauche, les Verts venaient juste de féliciter Lamberto Dini avant que n'arrive la nouvelle de la décision de Jacques Chirac. Selon eux, le président du conseil avait su résister aux fortes pressions – à la limite du chantage – exercées par la France pour que l'Italie s'abstienne lors du vote. En fait, le président français, toujours, selon le coordinateur des Verts, Carlo Ripa Di Meana, fait preuve d'arrogance. La position de Piero Fassino, responsable des affaires étrangères du PDS, gauche progressiste, la principale force de la majorité, est à peine plus mitigée. Pour lui, l'attitude du président français est une « *erreur* ». « *Nous avons critiqué la France à plusieurs reprises,* explique-t-il, *mais jamais nos ministres n'ont refusé de rencontrer leur homologue français. On ne peut pas transformer une divergence en attaque polémique.* »

Les journaux italiens sont sur le même régistre. Ainsi le *Corriere della Sera* et le *Messaggero* ont le même titre : « La gifle de Chirac à l'Italie ». *La Stampa*, elle, parle de « Gel entre la France et l'Italie ». Plusieurs éditorialistes ne se privent toutefois pas de stigmatiser aussi la prise de position de l'Italie aux Nations unies, qui a entraîné la décision de Jacques Chirac : « *Il est vrai que par son geste, il* [M. Chirac] *a montré son arrogance*, écrit ainsi le *Messaggero*, *mais l'Italie doit se comporter en tant que puissance moyenne et ne peut s'exclure elle-même du directoire qui est en train de se former en Europe.* »

Salvatore Aloïse

Le projet de résolution incriminé

● **Un texte « déplorant » les essais** : le projet de résolution sur lequel dix pays membres de l'Union européenne se sont désolidarisés de la France a été adopté, jeudi 17 novembre à New York, par la première commission de l'ONU, avant d'être présenté à l'approbation de l'Assemblée générale. Le texte « *déplore vivement tous les essais nucléaires en cours* » et « *demande instamment que tous les essais nucléaires soient immédiatement arrêtés* ». Il ne cite aucun pays.
● **Le « projet mexicain »** : c'est ainsi qu'était baptisé ce projet de résolution, en retrait par rapport aux versions précédemment proposées par l'Australie et le Japon. Le texte était présenté par un groupe d'une trentaine de pays : des pays d'Amérique latine, l'Australie, le Japon, la Nouvelle-Zélande.
● **Ont voté pour** : 95 pays, dont l'Autriche, la Belgique, le Danemark, la Finlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Portugal, la Suède.
● **Ont voté contre** : 12 pays : Grande-Bretagne, Chine, France, Djibouti, Gabon, Côte-d'Ivoire, Mali, Mauritanie, Monaco, Niger, Sénégal et Togo.
● **Se sont abstenus** : 45 pays, parmi lesquels l'Allemagne, l'Espagne, les Etats-Unis, la Grèce.
● **25 pays** n'ont pas pris part au vote.

Greenpeace se félicite de l'isolement de Paris

A l'occasion de sa première conférence de presse depuis qu'il a été élu directeur exécutif de Greenpeace, Thilo Bode a indiqué le 17 novembre à Amsterdam que l'organisation écologiste « *n'exclut aucune hypothèse* » concernant la lutte contre les essais nucléaires français. « *Si nous l'estimons nécessaire, nous serons à nouveau présents autour de Mururoa* », a-t-il affirmé, reconnaissant, à demi-mots, que les moyens d'une présence efficace lui font désormais défaut.

« *Nous allons mettre la pression sur les gouvernements* », a également déclaré M. Bode, revendiquant une victoire politique contre la politique nucléaire française. « *Jamais, lorsque nous avons lancé la campagne contre les essais, nous n'avions rêvé d'un tel isolement de la France sur la scène internationale. Même l'Assemblée générale de l'ONU* [en réalité la commission de désarmement] *vient de condamner les essais nucléaires par 95 voix contre 12* ». – *(Corresp.)*

Un élément de plus dans le malaise franco-belge

BRUXELLES
de notre correspondant

La décision de M. Chirac n'avait encore suscité aucune réaction officielle à Bruxelles samedi matin. La presse francophone ne consacre que quelques lignes à l'affaire, alors que les quotidiens néerlandophones en font les titres de première page. Jusqu'au vote de l'Assemblée générale de l'ONU, le gouvernement belge, qui repose sur une coalition entre sociaux-chrétiens et socialistes, s'était cantonné dans une réserve prudente. Les tirs français ne lui plaisaient manifestement pas, mais il laissait aux responsables des partis politiques le soin de les condamner. Social-chrétien flamand, le premier ministre Jean-Luc Dehaene n'avait pas pas voulu envenimer les choses, alors que l'agacement semblait plus grand au ministère des affaires étrangères, confié au socialiste flamand Eric Derycke, dont le parti, de tradition pacifiste, était le moins enclin à la compréhension.

En revanche, l'opposition libérale francophone approuve la volonté française de perfectionner des armes nucléaires qui pourraient être mises au service de la défense collective de l'Europe. En septembre, quelques jours avant sa mort, Jean Gol, chef du Parti réformateur libéral (PRL), avait affirmé son soutien total à M. Chirac et avait dénoncé le discours biaisé de certains Européens prônant l'indépendance du Vieux Continent en matière de sécurité sans consentir à l'effort nécessaire.

La Belgique souhaite aussi voir clarifier certains aspects de la doctrine française en matière de circulation des personnes à l'intérieur de l'Union européenne. Tout en soutenant Paris dans sa lutte contre le terrorisme, M. Dehaene s'était un peu offusqué du voyage de M. Chirac, le 19 septembre, au poste frontière de Rekkem, percevant cette initiative comme inutilement spectaculaire alors que Bruxelles affirme n'avoir aucun laxisme à se reprocher en matière de contrôle de l'immigration.

Jean de la Guérivière

La campagne des tirs en Polynésie pourrait s'achever avant février 1996

LA FRANCE met la dernière main à une expérience nucléaire – la quatrième depuis la reprise de ses essais, le 5 septembre, à Mururoa –, qui pourrait avoir lieu lundi 20 ou mardi 21 novembre. La deuxième expérimentation a eu lieu le 2 octobre, à Fangataufa, et la troisième, le 27 octobre, à Mururoa. Après l'essai en préparation, la France a prévu, pour l'instant, de procéder à deux autres tirs souterrains, en décembre, puis en janvier 1996. Cette « *ultime série* » d'essais, ordonnée par M. Chirac en juin, devrait ensuite permettre à la France de signer, quand les discussions actuelles entre experts à Genève seront achevées, le traité d'interdiction totale des expérimentations nucléaires (dit CTBC).

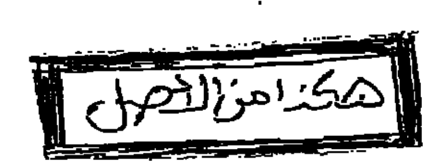
Le nouveau test attendu, qui sera le deux cent huitième de la France depuis février 1960, est en principe destiné à garantir – à l'avenir – la sûreté et la fiabilité des armes nucléaires en vue de la simulation, en laboratoires et en centres de calcul, qui doit déboucher en l'an 2003.

Au départ, M. Chirac avait autorisé un programme maximum de huit tirs, dont la fin devait intervenir au plus tard le 31 mars 1996. Aujourd'hui, il semble que la France se limitera à six essais et terminera ses expériences sensiblement plus tôt. Pour une série de raisons, qui ne tiennent pas seulement, comme on le reconnaît de source officielle, à la réussite technique des expériences entreprises. En effet, des considérations plus politiques et plus circonstancielles ne sont pas étrangères au souhait des Français d'en finir au plus tôt avec leur campagne nucléaire, puisque, par ailleurs, elle leur donne satisfaction.

D'abord, le président de la République devrait être en voyage officiel, en février, aux Etats-Unis, et il ne tient probablement pas, pas plus que M. Clinton, à essuyer les foudres de la contestation américaine contre l'armement nucléaire. Ensuite, des élections à l'Assemblée territoriale de Polynésie sont prévues en mars 1996, et Gaston Flosse, qui la préside, n'ignore pas que ses adversaires, comme ils l'ont déjà montré lors de leurs violentes manifestations après le premier essai, usent de l'argument antinucléaire pour mieux propager la cause indépendantiste.

Concernant plus particulièrement les relations avec l'Italie, qui s'est ralliée au projet de résolution de l'ONU, il existe un contentieux récent avec la France. Il y a quinze jours environ, un navire de Greenpeace est venu, dans le port même de Brindisi, provoquer une frégate française en escale officielle en Italie, en peignant des slogans sur sa coque et en cherchant à gêner ses évolutions dans le bassin. Les marins français ont répliqué en tentant de prendre d'assaut le bateau des écologistes. Cet incident, dans les eaux territoriales italiennes, a entraîné une série de demandes d'explications de Rome, par la voie diplomatique, et le dépôt d'une plainte devant un tribunal par le « pacha » du bâtiment français.

Jacques Isnard



La Pologne affiche des résultats économiques encourageants

Le pays devrait rester sur la voie des réformes

VARSOVIE
de notre correspondant

Poursuite des privatisations, modernisation des structures, préparation du pays à l'adhésion à l'Union européenne, qu'on souhaite aussi peu éloignée que possible : en paroles, les intentions proclamées par les deux candidats à l'élection présidentielle de dimanche 19 novembre sont les mêmes. Quel que soit le vainqueur, la Pologne ne devrait donc pas – du moins en principe – dévier du cap qu'elle suit, avec un certain bonheur, depuis le changement de régime.

Il y a pourtant au moins une différence essentielle : le président Walesa, confronté depuis deux ans à une majorité de gauche qui devrait pouvoir se perpétuer au-delà du scrutin de dimanche, n'a aucune prérogative en manière économique. Sinon la possibilité d'opposer son veto aux décisions du Parlement, ce dont il ne s'est pas privé, qu'il s'agisse du budget, des retraites ou des impôts. Il a connu en ce domaine des fortunes diverses, la majorité se révélant le plus souvent assez puissante pour surmonter, par un vote à une majorité des deux tiers, le veto du chef de l'Etat.

Le cas d'Alexandre Kwasniewski est différent : en tant que chef du principal parti de la coalition, le parti « social-démocrate », il joue un rôle déterminant dans la politique du gouvernement et les choix du Parlement. Si son programme électoral fourmille de perspectives alléchantes, on est donc plutôt tenté de le juger aux actes.

A première vue, les résultats de l'économie polonaise plaident plutôt en sa faveur. La croissance ne faiblit pas, elle devrait même dépasser 6 % cette année. Le chômage a baissé, même s'il touche encore 14,7 % de la population active et reste dramatique dans certaines régions déshéritées. Les revenus, encore très modestes, progressent. Et, en dépit d'un commerce extérieur déficitaire, et de dettes considérables, la Pologne a paradoxalement « trop » de rentrée de devises, en raison du très important commerce frontalier, non enregistré dans les statistiques, et de l'obligation faite aux entreprises exportatrices de revendre immédiatement leurs devises. Le résultat est un gonflement de la masse monétaire (l'inflation sera sans doute de 24 % pour 1995) mais aussi une hausse (relative) de la valeur du zloty, que le ministère des finances et la Banque nationale de Pologne proposent d'enrayer par des méthodes contradictoires ; les deux institutions se livrent à une guérilla permanente, qui risque de tourner au désavantage de la banque nationale, affaiblie par le médiocre résultat obtenu au premier tour des élections par sa présidente, Mme Gronkiewicz Waltz.

Le parti de M. Kwasniewski peut donc présenter un bilan économique honorable. Mais ses adversaires ne se privent pas de rétorquer que tout le mérite leur en revient, puisque ce sont les premiers gouvernements issus de Solidarité après l'effondrement du régime communiste qui ont engagé la réforme et en ont payé le prix politique, les « post-communistes » se contentant d'empocher les bénéfices, tout en appuyant discrètement sur le frein des réformes.

LA « TOILE D'ARAIGNÉE ROUGE »

L'opposition libérale ajoute un reproche majeur à l'adresse des gouvernants actuels : tout en faisant mine de poursuivre la politique de privatisation, ils auraient pour souci principal de conserver le contrôle des principaux secteurs de l'économie, et de placer aux postes-clefs, et à la source des plus gros profits, les hommes de leurs propres réseaux, pour l'essentiel d'anciens apparatchiks du parti ou leurs proches. Certaines pratiques, certaines « affaires » qui ont d'ailleurs émaillé la campagne électorale, confirment qu'une telle tentation existe. Mais il est difficile de juger de l'étendue réelle de ce qu'un journal d'opposition a appelé *« la toile d'araignée rouge »*.

Autre accusation : les sociaux-démocrates, restés fondamentalement « répressifs » à l'égard de l'entreprise privée, maintiendraient un système fiscal lourd, tatillon et décourageant pour les acteurs économiques, contraints, quand ils le peuvent, de se « sauver » par une fraude massive. Servis par une conjoncture favorable, les « post-communistes » peuvent, en tout cas, affronter l'échéance électorale dans d'assez bonnes conditions. Et c'est pourquoi Lech Walesa a préféré choisir un autre champ de bataille que l'économie : celui des principes moraux et de la défense du pluralisme.

Jan Krauze

Le Congrès américain est réticent à l'envoi de troupes en Bosnie

Un accord a été conclu sur la normalisation des rapports entre Belgrade et Zagreb

Alors que les négociations sur la Bosnie entrent dans une phase décisive sur la base américaine de Dayton (Ohio), la Chambre des représentants a manifesté, vendredi 17 novembre, ses réticences à tout envoi de soldats américains dans les Balkans. Cette décision intervient au moment où la diplomatie américaine multiplie ses efforts pour parvenir à conclure le plan de paix pour l'ex-Yougoslavie.

LA CHAMBRE des représentants s'est prononcée, par 243 voix contre 171, sur un projet de loi visant à empêcher le financement du déploiement de soldats américains en Bosnie, en approuvant un texte bloquant l'utilisation de fonds alloués au département de la défense pour cet envoi de troupes. Dans ce projet de loi, qui doit encore être approuvé par le Sénat, la Chambre a également conditionné toute participation américaine à une force multinationale d'interposition à un feu vert du Congrès sur l'attribution de fonds spéciaux.

Ce vote intervient à un moment particulièrement critique des négociations de paix. La Maison Blanche avait lancé cette semaine un avertissement sévère aux parlementaires américains, les accusant de mettre en danger les négociations de paix. Evoquant le projet de loi, le porte-parole de la Maison Blanche, Michael McCurry, a estimé que *« ce type d'action* (...) *compromet les pourparlers de Dayton »*, et *« affecte véritablement les chances d'atteindre un accord de paix »*. Les présidents de Bosnie, de Croatie et de Serbie, réunis depuis le 1er novembre à Dayton, *« nous ont indiqué que la participation des Etats-Unis à une force de maintien de la paix est une condition pour qu'ils parviennent à un accord »*, a notamment expliqué Michael McCurry.

La diplomatie américaine a multiplié ses efforts pour parvenir à un dénouement rapide des discussions. Le secrétaire d'Etat, Warren Christopher, s'est rendu à Dayton, vendredi pour la quatrième fois, afin de tenter de mettre la touche finale à ce qui pourrait être un accord de paix. Il a été précédé, jeudi et vendredi, par plusieurs hauts responsables américains, dont le conseiller du président Bill Clinton pour la sécurité nationale, Anthony Lake, le secrétaire d'Etat à la défense, William Perry, et le commandant suprême des forces de l'OTAN, le général George Joulwan.

« QUESTIONS ÉPINEUSES »

Selon un haut fonctionnaire du Pentagone, Washington espérait être en mesure d'annoncer le paraphe d'un accord en tout début de semaine. Michael McCurry a cependant souligné que des *« questions épineuses »* demeuraient, et qu'il n'était *« pas clair qu'elles puissent être résolues »*. Plusieurs semaines seront nécessaires pour résoudre les problèmes encore en suspens, a pour sa part indiqué vendredi le médiateur de l'ONU, Thorvald Stoltenberg. Le Conseil de sécurité de l'ONU a par ailleurs reporté une décision sur une résolution prévoyant de placer la Slavonie orientale sous administration internationale.

Depuis Zagreb, qu'il a rejoint vendredi pour délivrer un message à la nation, le président croate Franjo Tudjman a annoncé qu'un accord sur la *« normalisation complète des rapports entre la Croatie et la Serbie a été préparé »*. *« Il sera signé après la conclusion d'un accord sur la Bosnie-Herzégovine, et après la décision de lever les sanctions »* internationales sur la Serbie et le Monténégro, a précisé le président Tudjman. Le principal obstacle à la normalisation des rapports entre Zagreb et Belgrade avait été levé, dimanche 12 novembre, avec la signature d'un accord sur la Slavonie orientale, région croate dont une partie est sous le contrôle des forces séparatistes serbes. Le président croate a d'autre part *« réitéré la volonté de son pays de coopérer avec le tribunal pénal international »* sur l'ex-Yougoslavie (TPI), tout en exigeant que *« les mêmes critères soient appliqués dans l'établissement des faits concernant les crimes commis contre le peuple croate »*.

Une opération visant à réinstaller chez eux un millier de réfugiés musulmans du nord-ouest de la Bosnie-Herzégovine, prévue samedi, a d'autre part été reportée en raison des préoccupations du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR) pour leur sécurité. Des responsables du HCR ont précisé qu'ils avaient décidé de reporter l'opération, la première menée conjointement avec les autorités bosniaques, lorsqu'ils s'étaient rendu compte que certains des réfugiés allaient rentrer dans des villages proches des lignes de front. Ces réfugiés sont originaires de zones du nord-ouest de la Bosnie prises aux forces serbes l'été dernier lors d'une offensive conjointe des forces gouvernementales bosniaques et croates. – *(AFP, Reuter.)*

Poursuite de la crise budgétaire américaine

Les discussions entre la Maison Blanche et les républicains, majoritaires au Congrès, pour tenter de résoudre la crise budgétaire qui paralyse partiellement l'administration fédérale depuis le 14 novembre, ont été suspendues sans résultat vendredi 17 au soir. Elles devaient reprendre samedi. Le président Bill Clinton a réaffirmé vendredi qu'il opposerait son veto au projet de budget 1996 voté quelques minutes plus tôt par la Chambre des représentants à majorité républicaine, qui vise à équilibrer en sept ans le budget des Etats-Unis.

Dans une déclaration rendue publique par la Maison Blanche, M. Clinton a estimé que le projet de budget voté à la Chambre prévoyait *« les plus importantes coupes de l'histoire dans les programmes Medicare et Medicaid (pour les démunis et les personnes âgées), ainsi que des coupes sans précédent dans les secteurs de l'éducation et de l'environnement ».* – *(AFP, Reuter.)*

■ ALLEMAGNE : le SPD s'oppose à la participation de soldats de la Bundeswehr à toute mission de combat hors des frontières de l'OTAN. *«C'est une question fondamentale qui relève de l'identité de notre parti»*, a dit Oskar Lafontaine à l'issue du congrès de Mannheim, qui s'est achevé vendredi 17 novembre. Le nouveau président du SPD a annoncé qu'il allait demander un entretien au chancelier Kohl pour lui exposer ses positions. A l'issue de son congrès de Mannheim, le Parti social-démocrate a adopté une motion restrictive, prévoyant notamment de renoncer à l'emploi d'avions Tornado de la Luftwaffe dans le cadre des missions de paix en Bosnie. Mais le SPD a également donné carte blanche à son groupe parlementaire pour autoriser la mission des 4 000 soldats allemands qui doivent rejoindre, après un plan de paix, la force d'interposition internationale en Bosnie. – *(Corresp.)*

Mohamed Sacirbey annonce sa démission

Le ministre bosniaque des affaires étrangères, Mohamed Sacirbey, a annoncé, vendredi 17 novembre, qu'il avait décidé de démissionner. Dans une conversation avec des journalistes à Dayton (Ohio), où se déroulent depuis le 1er novembre des négociations sur la Bosnie, M. Sacirbey a aussi affirmé qu'il y avait *« neuf chances sur dix »* qu'un accord de paix soit paraphé dans les jours qui viennent. Mais il a vivement critiqué le projet d'accord, affirmant que *« certaines personnes sont impatientes de conclure un accord qui n'est pas un bon accord »*, et se disant *« mécontent »* de la manière dont les négociations se déroulent. *« Une mauvaise paix est peut-être préférable à une guerre »*, a-t-il toutefois conclu, en démentant que sa démission soit une *« démission de protestation »*. M. Sacirbey a expliqué qu'il devait céder la place à un Croate pour assurer un équilibre des pouvoirs dans la fédération formée depuis 1994 par les Croates et les Musulmans de Bosnie. – *(AFP)*

La Ligue du Nord bloque la loi de finances italienne

ROME. La Ligue du Nord a décidé, vendredi 17 novembre, de bloquer la discussion de la loi de finances au Sénat. En abandonnant la séance, les parlementaires du mouvement autonomiste ont empêché la poursuite des travaux et provoqué une sorte de crise à l'intérieur de la majorité. Ils protestent contre une décision du gouvernement concernant le décret-loi portant sur l'immigration qui attendait toujours, samedi 18 novembre au matin, la signature du chef de l'Etat, tout juste rentré d'une visite à l'étranger. Le texte du décret-loi n'est toujours pas connu mais, dans la journée de vendredi, les polémiques se sont multipliées sur les deux points les plus controversés des nouvelles dispositions : l'expulsion des immigrés coupables de délits et la régularisation du statut des immigrés clandestins qui ont trouvé un travail régulier en Italie. Si à gauche, on se dresse contre le durcissement de la législation, la Ligue du Nord, elle, a fini par mettre à exécution sa menace, à savoir son soutien à la loi de finances en échange d'un décret-loi plus draconien en matière d'expulsions. – *(Corresp.)*

EUROPE

■ GRÈCE : la mutinerie de la prison Korydallos à Athènes, qui a fait jusqu'ici 4 morts et 39 blessés, semblait s'être résorbée dans la nuit de vendredi 17 à samedi 18 novembre. D'après le ministre grec de la justice, M. Yannis Pottakis, les mutins ont commencé à regagner leurs cellules dès vendredi après-midi. Mais c'est la troisième fois, depuis le début de la crise, mardi 14 novembre, que les autorités grecques annoncent le retour au calme. – *(AFP.)*

■ RUSSIE : le gouvernement pro-russe de Tchétchénie a décidé, vendredi 17 novembre, de convoquer pour le 17 décembre l'élection du *« chef de la République »* de Tchétchénie. Le président indépendantiste Djokhar Doudaev, sous le coup d'un mandat d'arrêt, ne pourra prendre part au scrutin, a-t-il été précisé. – *(AFP.)*

■ L'hospitalisation du président russe, Boris Eltsine, se poursuivra probablement jusqu'à la fin du mois de novembre a annoncé, vendredi 17 novembre, Sergueï Medvedev, le porte-parole du Kremlin. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

■ HAÏTI : quatorze candidats ont officiellement fait acte de candidature pour l'élection présidentielle dont le premier tour est prévu le 17 décembre en Haïti. Leur liste officielle sera rendue publique dimanche 19 novembre, a annoncé vendredi le Conseil électoral provisoire (CEP). Par ailleurs, le porte-parole de l'ONU en Haïti, Eric Falt, a annoncé vendredi 17 novembre que tous les contingents de l'ONU auront quitté Haïti le 30 avril prochain. – *(AFP.)*

■ MEXIQUE : la situation des droits de l'homme au cours de la dernière année au Mexique a été qualifiée d'*« alarmante »*, mercredi 15 novembre, par une délégation d'Amnesty International, qui a aussi dénoncé l'*« impunité »* et la *« militarisation »* récente de la société mexicaine. Dans un rapport de 63 pages intitulé « Le défi des années 90 », Amnesty relève que *« l'armée semble vouloir se substituer à la police »* et affirme que *« les exécutions sommaires (...) d'indigènes, de femmes et d'opposants »* constituent les exactions les plus graves. – *(AFP.)*

Les régions européennes veulent faire entendre leurs voix

LE 16 NOVEMBRE, à Bruxelles, le comité des régions européennes, au grand complet, s'est réuni avec le président du groupe de réflexion chargé de préparer la Conférence intergouvernementale sur la réforme des institutions européennes, l'Espagnol Carlos Westendorp. Avec obstination, les collectivités locales de l'Union – communes, districts, comtés, départements, régions ou Länder – tentent de faire entendre leurs petites voix au cours des répétitions qui doivent aboutir au grand concert de 1996.

Leurs représentants, avec à leur tête Jacques Blanc, par ailleurs président du conseil régional du Languedoc-Roussillon, avaient déjà rencontré M. Westendorp à Barcelone le 2 octobre. Ils avaient déjà plaidé leur cause devant l'ex-premier ministre Edouard Balladur du temps de la présidence française, puis recommencé auprès du gouvernement espagnol, actuellement en charge des destinées de l'Union européenne.

Sans un « lobbysme » intense et une foi solide, le comité des régions n'aurait jamais vu le jour. Créé par le traité de Maastricht, jeune encore, il n'est qu'un simple organe consultatif à l'échelon européen. Et voilà qu'à l'occasion de la prochaine révision des règles communautaires il rêve déjà de devenir une institution à part entière. L'argumentaire est bien rodé : si l'Union veut voir se développer la citoyenneté européenne, qui connaît quelques vicissitudes, elle doit se rapprocher des populations. C'est en termes de « proximité », que les collectivités locales traduisent la fameuse *« subsidiarité »* inscrite comme un des principes fondamentaux du traité de Maastricht.

MAIGRES ACQUISITIONS

Le comité des régions voudrait obtenir une nouvelle définition de cette notion à son profit. Il entend être autorisé à la défendre auprès de la Cour de justice européenne chaque fois qu'elle serait écornée. Le comité souhaiterait pouvoir former un recours chaque fois qu'une décision communautaire serait appliquée d'en haut alors qu'elle aurait pu être plus efficacement confiée à un échelon inférieur : celui de l'Etat aujourd'hui, mais aussi, à l'avenir, celui de la région, voire de la commune.

Il y a encore du travail à faire. Dans son rapport intérimaire, en septembre, le groupe Westendorp avait laissé entendre que *« la possibilité d'augmenter le champ de ses compétences consultatives et de le doter d'un appareil administratif spécifique »* pourrait être étudiée. Le comité serait ravi de ne plus partager ses services de traduction et de secrétariat avec le Conseil économique et social, ce qu'il n'est pas loin de juger humiliant. Ses 222 membres apprécieraient que leurs avis soient aussi entendus en matière d'agriculture, de transports, de pratiques sociales, de formation professionnelle, et, plus généralement, de l'aménagement du territoire européen.

Mais ces maigres acquisitions sont encore loin du compte au regard de la devise : *« Efficacité, démocratie, transparence et solidarité »* que se sont fixée les Quinze en introduction à la révision de leur traité. Du moins telle que les collectivités locales d'Europe interprètent ces nobles principes.

M. V.

M. Arthuis souhaite la monnaie unique en 1999

A L'ISSUE d'un entretien avec son homologue allemand Theo Waigel, vendredi 17 novembre à Francfort, le ministre français de l'économie et des finances, Jean Arthuis, a demandé que la date de 1999 soit maintenue pour le passage à la monnaie unique et que soit mis en place un système de régulation avec les pays qui ne l'adopteront pas dès cette date.

Alors que les « cinq sages » qui conseillent le gouvernement allemand ont suggéré de retarder le passage à la monnaie unique (*Le Monde* du 16 novembre), M. Arthuis a réaffirmé *« l'intangibilité »* de la date de 1999. Il a demandé que les Etats *« s'engagent »* dès le 1er janvier 1999 à émettre en monnaie européenne leurs emprunts publics, comme l'ont proposé la Commission européenne et l'Institut monétaire européen (*Le Monde* du 15 novembre).

Surtout, le ministre français a réclamé un système de *« régulation »* monétaire entre les pays de l'Union qui adopteront la monnaie unique dès 1999 et les autres, pour éviter que les seconds ne se livrent à des dévaluations compétitives. Il faut, estime-t-il, que dès le sommet européen de Madrid, en décembre, les chefs d'Etat *« marquent leur volonté de mettre en place un système de change entre la monnaie unique et les autres monnaies européennes (...) inspiré du système monétaire européen »* actuel. *« La monnaie unique devra jouer un rôle de point d'ancrage dans ce système qui pourra prévoir des interventions de la Banque centrale européenne. »*

Enfin, M. Arthuis a affirmé qu'il *« partageait la philosophie »* du *« pacte de stabilité »* proposé par M. Waigel, sans chiffrer le niveau de déficit à atteindre. Il a souhaité discuter notamment des sanctions possibles contre les Etats insuffisamment rigoureux : il a cité parmi celles-ci l'arrêt des versements de l'Union au titre des fonds structurels ou des mises en réserve des capitaux, comme l'a proposé M. Waigel.

G. H.

Les islamistes se disent prêts à négocier avec le pouvoir algérien

Le général Liamine Zeroual considère que son élection – avec 61,34 % des suffrages exprimés – est un « succès de la démocratie ». Des milliers d'habitants ont bruyamment célébré sa victoire dans les rues des grandes villes

Dans une première déclaration faite, vendredi 17 novembre, au lendemain de son élection à la magistrature suprême avec 61,34 % des suffrages exprimés, Liamine Zeroual a qualifié ce scrutin, marqué par une forte participation – 74,92 %, selon les résultats officiels –, de « *succès de la démocratie* ». *Tandis que Jacques Chirac envoyait un message de vœux à son homologue algérien, le département d'Etat* américain s'est, *pour sa part, félicité que* cette opération « *se soit déroulée pacifiquement* ». L'un des trois candidats malheureux, cheikh Mahfoud Nahnah, président du Mouvement de la société islamique (MSI-Hamas), a cependant dénoncé de « *graves irrégularités* », dont il a saisi le Conseil constitutionnel. Pour sa part, l'ex-FIS s'est dit prêt à engager des « *négociations globales et justes avec le pouvoir de fait* ». Grand maître du jeu politique, grâce à sa confortable majorité, le président élu devra maintenant faire la preuve de sa capacité à rétablir la paix civile dans son pays.

« *JE SERAI le président de tous les Algériens* », a affirmé, vendredi 17 novembre, à Alger, au siège de son comité de campagne, Liamine Zeroual, dans sa première déclaration au lendemain de l'annonce de sa victoire au premier tour du scrutin présidentiel. Cette élection est un « *succès de la démocratie* », a-t-il ajouté.

Déclaré vainqueur avec 61,34 % des suffrages exprimés, le président élu a félicité ses trois adversaires, Mahfoud Nahnah, Saïd Sadi et Noureddine Boukrouh, qui « *ont contribué à asseoir la démocratie dans notre pays* ». Selon les résultats définitifs communiqués par le ministère de l'intérieur, cheikh Nahnah, président du Mouvement de la société islamique (MSI-Hamas), devance largement Saïd Sadi, secrétaire général du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), et Noureddine Boukrouh, président du Parti du renouveau algérien (PRA). Mais le total des pourcentages donnés par le ministre de l'intérieur, Mostefa Benmansour, n'atteint pas les 100 %, a-t-on relevé à Alger.

Si M. Boukrouh, qui faisait figure d'*outsider*, a qualifié le scrutin de « *victoire pour la liberté* », cheikh Nahnah a demandé au Conseil constitutionnel d'enquêter sur les « *graves irrégularités* » qui ont entaché, selon lui, le déroulement de l'élection présidentielle. Il a aussi reproché aux autorités de n'avoir pas expliqué comment le nombre d'électeurs avait pu passer, entre décembre 1991 et novembre 1995, de 13 à 16 millions.

« *Nous estimons que l'un des points positifs du scrutin a été le fait que tant de personnes aient voté et que les opérations se soient déroulées pacifiquement* », a déclaré, vendredi, Nicholas Burns, porte-parole du Département d'Etat américain. Influent responsable iranien et principal chef de file du courant ultraconservateur, l'ayatollah Ahmad Janati s'est, lui, étonné que « *les Algériens, si nombreux à être mécontents et à se battre depuis des années, au péril de leur vie, contre le gouvernement, puissent tout d'un coup être satisfaits du régime* ».

Aussitôt connue l'annonce de la victoire de M. Zeroual, des milliers d'habitants sont sortis dans les rues d'Alger, d'Oran et de Constantine. Le centre de la capitale a résonné du vacarme des rafales d'armes automatiques tirées par les policiers et des concerts de klaxons. En revanche, dans les grandes cités-dortoirs des banlieues, où les islamistes sont fortement implantés, les habitants ont, en général, assisté en observateurs froids au spectacle des voitures de police, avec à leur bord des agents en uniforme ou en civil, qui vidaient leurs chargeurs.

L'ex-Front islamique du salut (FIS), qui, à l'instar du Front des forces socialistes (FFS) et du Front de libération nationale (FLN), avait appelé au boycottage du scrutin, continue à dénier toute légitimité à M. Zeroual, en affirmant que seulement 37 % des électeurs inscrits avaient voté. « *Le général Zeroual succède au général Zeroual avec l'appui de plus de 400 000 policiers et soldats* », a déclaré, vendredi, à partir de Bonn en Allemagne, l'instance exécutive du FIS à l'étranger, qui souligne, cependant, que « *la seule sortie de la crise passe par des négociations globales et justes entre le pouvoir de fait et l'opposition effective* ». Pour sa part, la Fraternité algérienne en France, proche de l'ex-FIS, a estimé que le jour de l'élection a été « *un jour noir* » pour l'Algérie.

Pour la communauté catholique Sant'Egidio, l'élection présidentielle peut « *représenter un passage positif, si une phase de réelle réouverture du dialogue politique lui fait suite* ». C'est sous les auspices de cette communauté romaine que plusieurs grands partis de l'opposition, islamistes compris, avaient signé, en janvier, un accord qui appelait M. Zeroual à ouvrir le dialogue. – *(AFP, Reuter.)*

Les résultats officiels

Le ministre algérien de l'intérieur, Mostefa Benmansour, a rendu public, vendredi 17 novembre, les résultats du premier tour de l'élection présidentielle, résultats qui doivent être proclamés officiellement, dans les dix jours, par le Conseil constitutionnel. Electeurs inscrits : 15 969 904. Nombre de votants : 11 965 280. Taux de participation : 74,92 %. Suffrages exprimés : 11 458 572. Liamine Zeroual : 7 028 118 (61,34 %) ; Mahfoud Nahnah : 2 907 857 (25,38 %) ; Saïd Sadi : 1 064 532 (9,29 %) ; Noureddine Boukrouh : 433 257 (3,78 %).

« C'est notre deuxième indépendance ! »

ALGER
correspondance

Vendredi 17 novembre, après l'annonce de la victoire du général Liamine Zeroual à la première élection présidentielle pluraliste du pays, la capitale se libère de la peur qui la détruisait à petit feu. Ce sont les forces de l'ordre qui, les premières, donnent le signal de l'explosion de joie, autour de midi. Devant le QG du candidat Zeroual, où sont réunis les journalistes venus assister à la déclaration du vainqueur, des policiers commencent à dégainer leur pistolet et vident le chargeur en l'air. D'autres ont le privilège de tirer des rafales de mitraillette. Un père de famille en promenade avec son petit garçon sort son arme de sa poche arrière et joue avec eux. Une femme voilée, apeurée, presse le pas. « *Zeroual ! Zeroual* », crient, de l'autre côté de la rue, une quinzaine d'enfants en brandissant des posters gracieusement fournis par des agents en civil.

Apparaît une voiture blanche, entièrement couverte de photos de Zeroual. Sur le rebord de la vitre avant, un agent de la sécurité en civil brandit fièrement un drapeau algérien. Le véhicule passe et repasse à tombeau ouvert devant le QG. D'autres voitures suivent, celles de policiers plus facilement identifiables. Les habitants de la cité Bobillot regardent le spectacle de loin. Ils n'ont pas digéré le résultat de l'élection. « *Je n'y crois pas*, lance un moustachu d'une quarantaine d'années. *La majorité de la population n'a pas réellement voté.* » Son ami ajoute : « *Les résultats ne me surprennent pas, tout était préparé à l'avance.* »

« Nous fêtons la joie, la paix et la démocratie »

Pourtant rares sont ceux qui résistent à l'ambiance. L'effet d'entraînement suscité par les forces de sécurité gagne rapidement la population, si bien que, dans l'après-midi, les rues d'Alger ressemblent à un circuit automobile. Les voitures défilent sous le regard de gosses qui crient. Les youyous des femmes le disputent aux klaxons, aux pétarades… et à l'appel à la prière du muezzin. Cette cacophonie contraste avec le calme des croyants qui sortent de la mosquée du Telemby et qui préfèrent taire leurs sentiments.

« *C'est notre deuxième indépendance !* », lance la passagère d'une voiture pleine d'amies. Toute la jeunesse algéroise semble s'être donné rendez-vous, en fin d'après-midi, dans le centre de la ville blanche, souillée par les ordures. L'ambiance est telle, autour du boulevard Didouche-Mourad, qu'on se croirait en plein carnaval. Les tambourins accompagnent les klaxons. Un homme, qui s'est enroulé le drapeau algérien autour de la tête, improvise une danse du ventre au milieu de la chaussée. Assis sur le capot d'une voiture, cinq jeunes garçons chantent à tue-tête. Leurs voisins crient : « *Sadi ! Sadi !* ». On entend encore : « *Nahnah, ne pleure pas parce que Zeroual a pris le pouvoir.* »

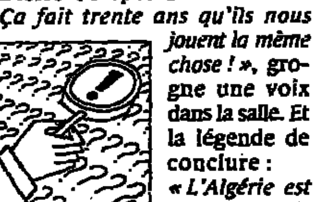
Les trottoirs sont noirs de monde et les policiers, débordés, affichent une attitude inhabituellement bienveillante. D'une voiture à l'autre, les Algérois font connaissance, chose impensable hier, où chacun se méfiait de son voisin. « *Nous fêtons la joie, la paix, l'indépendance et la démocratie*, explique une jeune femme. *Nous avons vécu une année de calvaire. Mais, surtout, nous célébrons la défaite des islamistes. Car si Nahnah avait pris le pouvoir, nous ne serions pas là ce soir.* » Ses cinq amies acquiescent. « *Cela fait plaisir de voir autant de femmes* », confie un homme. Boulevard Didouche-Mourad, une petite fille offre des roses aux passantes. « *Nous fêtons la paix et les visas vers la France* », ironisent deux étudiantes, alors que deux piétons assurent que « *les Algérois rejettent catégoriquement tout intégrisme et tout totalitarisme, quel que soit le candidat pour lequel ils ont voté* ».

Jeudi et vendredi, Alger s'est payé deux mémorables nuits blanches. Bab-el-Oued s'est même offert un petit feu d'artifice aux couleurs nationales. Peut-être les Algérois oublieront-ils, un jour, les contraintes d'un couvre-feu en vigueur depuis février 1992. « *Après cinq ans de paresse*, conclut un passant, *nous allons pouvoir nous mettre au travail !* »

Véronique Hayoun

Le chef de l'Etat, grand maître du jeu politique

QUATRE GÉNÉRAUX en uniforme présentent un numéro de danseurs d'opérette, devant un parterre de spectateurs blasés. « *Ça fait trente ans qu'ils nous jouent la même chose !* », grogne une voix dans la salle. Et la légende de conclure : « *L'Algérie est une grande scène de théâtre, avec une poignée d'acteurs principaux et 26 millions de figurants.* » Ce dessin d'Ali Dilem, publié il y a moins de trois ans dans la presse algéroise, a-t-il vraiment vieilli ?



ANALYSE

Le nombre de « *figurants* » dépasse les 28 millions. Les généraux occupent, plus que jamais, le devant de la scène. Seule différence de taille : les spectateurs, devenus électeurs, ont officiellement applaudi le show des militaires, et plus personne, ou presque, n'est autorisé à lancer des lazzis. Ceux qui l'osent encore sont de plus en plus isolés.

Elu à une confortable majorité, le président Liamine Zeroual, soutenu pour le moment par ses pairs de l'armée, saura-t-il se montrer habile maître du jeu ? Le taux de participation – très élevé, si l'on se réfère aux chiffres officiels – est un premier signe en ce sens : l'enthousiasme des électeurs est un plébiscite « *pour la paix* », dont le numéro un algérien a indirectement bénéficié.

Le pourcentage de 61,34 % des suffrages exprimés dont M. Zeroual a été crédité est un second signe. Le chef de l'Etat peut même se permettre d'avoir à ses côtés quelques contradicteurs bruyants, comme l'« *islamiste modéré* » Mahfoud Nahnah. Affilié à la confrérie égyptienne des Frères musulmans, cheikh Nahnah, fondateur du Mouvement pour la société islamique (MSI-Hamas), peut se prévaloir, avec 25,38 % des suffrages, d'un score équivalent à celui obtenu, le 26 décembre 1991, par le « parti de Dieu ».

Cette forte audience n'a rien de surprenant. Le conservatisme religieux qui baigne la société ne choque pas grand monde. Un exemple ? Le fait que hommes et femmes aient voté séparément n'a soulevé aucune protestation, y compris chez les partisans « démocrates » du candidat Saïd Sadi. L'obsession misogyne de la séparation des sexes ne hante pas seulement les discours islamistes. Elle est, en Algérie, un principe accepté par tous.

Cheikh Nahnah, décrit par ses détracteurs comme une sorte de poisson-pilote du régime, a réussi à rassembler les voix des fondamentalistes, notamment dans la Mitidja, dont lui-même est originaire. Aurait-on trafiqué les urnes afin de rendre crédible, mais dans des proportions gérables, le poids de l'islamisme ? S'il souhaite renouer les contacts avec la mouvance islamiste, M. Zeroual dispose, en tout cas, avec cheikh Nahnah, d'un interlocuteur sur mesure. Certains représentants de l'ex-FIS l'ont compris, qui viennent de faire savoir qu'ils étaient prêts à dialoguer avec le pouvoir.

LE VOTE KABYLE

La déconfiture de M. Sadi traduit *a contrario* un net affaiblissement du camp des « *éradicateurs* », partisans de la répression à outrance des combattants d'Allah. En ne réunissant que 9,29 % des suffrages, le secrétaire général du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD) n'a même pas réussi à faire le plein des voix kabyles – pas plus en Kabylie qu'à Alger. « *Rien ne fait plus horreur aux Kabyles, surtout s'ils se sentent démocrates et vivent hors de la Kabylie, que l'idée d'un « vote kabyle », avec tout ce que cela traîne comme relents d'archaïsme et images de ghetto* », souligne l'anthropologue Gilbert Grandguillaume.

En Kabylie même, la « grève des cartables », en 1994, et les dissensions apparues au sein du Mouvement culturel berbère (MCB), avec l'éviction du musicien Fehrat Mehenni, ont refroidi les ardeurs des berbéristes les plus acharnés. La seule consolation pour M. Sadi est d'avoir, malgré tout, réussi à tripler, en trois ans, son audience : lors des élections législatives de décembre 1991, les candidats du RCD n'avaient rassemblé sous leurs noms que près de 3 % des suffrages.

Outsider, le « *musulman moderniste* » Noureddine Boukrouh « *s'attendait à de meilleurs résultats* », avoue, à Paris, l'un de ses porte-parole. Et d'ajouter : « *Mais quel que soit le candidat sorti des urnes nous considérons que cette élection marque une victoire pour la démocratie.* » Avis que le secrétaire général du Front des forces socialistes (FFS), Hocine Aït Ahmed, est à cent lieues de partager.

L'appel au boycottage, lancé par les signataires du « *contrat national* » signé, le 13 janvier, à Rome, « *n'a pas échoué* », nous a-t-il déclaré vendredi, contestant, comme l'ex-FIS, le taux élevé de participation. « *En Kabylie et dans les zones où l'armée n'est pas très présente, comme dans le Sud, le boycottage a été total* », assure-t-il. A l'en croire, une bonne partie des électeurs ne sont allés voter que par crainte des représailles : « *La sécurité militaire et l'armée sont passées chez les gens, leur promettant de revenir, après le scrutin, afin de vérifier leur carte électorale.* »

Argument un peu court. A moins d'imaginer que tous les Algériens que l'on a vu voter n'étaient que de simples « *figurants* ». A terme, la politique de la chaise vide, prônée par les signataires du pacte de Rome, sera-t-elle payante ? Rien n'est moins sûr. L'idée de faire cavalier seul ne semble pas trop rebuter les principaux partenaires du FFS. Le silence du FLN et les appels du pied de l'ex-FIS à M. Zeroual en témoignent.

Catherine Simon

La France espère que M. Zeroual saura dominer son succès

JACQUES CHIRAC aurait-il eu du nez en misant, même du bout des doigts, sur Liamine Zeroual, qui, aujourd'hui auréolé d'une confortable victoire au premier tour d'une élection présidentielle pluraliste, aurait les coudées franches pour sortir l'Algérie du chaos ? Prudence de rigueur dans les allées du pouvoir, où l'on se contente, selon les termes du communiqué du Quai d'Orsay, de « *prendre acte du résultat* » du scrutin sans pouvoir encore en mesurer la portée. Formule sèche, car Paris n'a pas aujourd'hui en main tous les éléments qui lui permettent de savoir si cette consultation a été ou non entachée de graves irrégularités.

Comme de tradition en pareille circonstance, M. Chirac a envoyé à M. Zeroual un « *message* » d'après élection. Mais l'on précise, en haut lieu, que ce texte dans lequel le chef de l'Etat forme des « *vœux pour le succès de* [sa] *mission et la prospérité du peuple algérien* » ne doit pas être assimilé à un message de félicitations…

A vrai dire, ce qui préoccupe avant tout Paris, ce ne sont plus les récriminations autour d'un scrutin sans surprise, mais c'est déjà l'« *après-élection* ». Le communiqué du Quai d'Orsay n'exprime-t-il pas le souhait que ce scrutin « *ouvre la voie au dialogue politique et constitue le point de départ d'un processus démocratique conduisant à des élections législatives* ». C'est dans cet ordre-là – un dialogue qui conduit d'abord à la paix, puis aux urnes – que la France voudrait que les choses se passent.

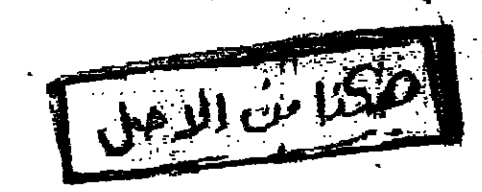
Et c'est « *dans cette perspective* » que la France se dit « *disposée à poursuivre avec l'Algérie des relations fondées sur l'amitié et la coopération* ». Comme l'avait annoncé M. Chirac, en octobre, Paris ne renonce pas à peser sur les événements en conditionnant l'importance de son aide à l'avancement du processus démocratique. Les cercles officiels soulignent, à cet égard, que « *la balle est maintenant dans le camp de M. Zeroual* », qu'il est en position de force pour renouer « *le dialogue le plus large*, comme l'écrit M. Chirac, *avec tous ceux qui aspirent à la paix et à la démocratie* ».

INTERROGATIONS

Les milieux officiels français se posent nombre de questions. Ils se demandent si M. Zeroual, qui a vaguement tenté d'engager un « *dialogue national* » qui a tourné court, saura dominer sa victoire, se dégager de la tutelle de ses pairs militaires, ou s'il cherchera à exploiter à son profit l'échec qu'ont subi les principaux partis de l'opposition, islamistes compris, dont les appels au boycottage du scrutin sont restés sans grand écho auprès de la population ? En clair, « *Zeroual sera-t-il Rabin ou se contentera-t-il de n'être que Zeroual* », dit-on à Paris. Reste à savoir si ses adversaires finiront par reconnaître sa « *légitimité* ».

Quoi qu'il en soit, la France ne se lassera pas de faire passer son « *message* ». Maintenant que les urnes ont parlé en Algérie, la voie est-elle dégagée pour organiser une nouvelle rencontre entre M. Chirac et M. Zeroual après le rendez-vous manqué de New York, à la fin d'octobre ? « *Un tête-à-tête est envisageable, mais pas à l'étude* », dit-on en haut lieu, où l'on fait remarquer qu'une reprise de contact pourrait intervenir la semaine prochaine, à Barcelone, entre les ministres des affaires étrangères des deux pays, à l'occasion de la Conférence euro-méditerranéenne.

Jacques de Barrin



Le chef de la junte nigériane s'en prend à la communauté internationale

Vingt-trois militants ogonis seront traduits en justice en janvier

Deux ans, jour pour jour, après s'être emparé du pouvoir, le général Sani Abacha a dénoncé, vendredi 17 novembre, la « conspiration » ourdie par la communauté internationale après l'exécution de Ken Saro-Wiwa et de ses huit compagnons. Aux Etats-Unis, deux sénateurs ont déposé un projet de loi interdisant tout nouvel investissement américain au Nigeria et critiquent le pétrolier Shell, solidement implanté dans ce pays.

LE CHEF de la junte nigériane, le général Sani Abacha, a dressé, vendredi 17 novembre, à Abuja, un violent réquisitoire contre la communauté internationale et la presse étrangère, à l'origine, selon lui, de *« la campagne de calomnies sans précédent »*, dirigée contre son pays. *« Cette administration* [militaire] *a été injustement critiquée et persécutée sur des questions relatives aux droits de l'homme, la liberté d'expression et la démocratisation »*, a-t-il déclaré. Il a dénoncé la *« conspiration »* ourdie contre le Nigeria après l'exécution, le 10 novembre, de l'opposant Ken Saro-Wiwa et de ses huit compagnons du Mouvement pour la survie du peuple ogoni (Mosop).

Le chef de l'Etat s'exprimait à l'occasion de la sortie d'un livre et d'un film, intitulés *Tel n'est pas notre caractère*, destinés à promouvoir l'image du Nigeria dans le monde. *« Il n'y a pas de prisonniers politiques au Nigeria »*, et tout observateur loyal *« admettra que cette administration respecte la suprématie de la loi »*, a-t-il dit.

Des membres du Conseil provisoire (PRC), instance suprême du régime, du gouvernement et les administrateurs militaires des trente Etats de la fédération ont assisté à cette cérémonie organisée, deux ans, jour pour jour, après le putsch du général Abacha. Dans la nuit du 17 novembre 1993, à la faveur des troubles causés par l'annulation de l'élection présidentielle du 12 juin, le général Abacha s'était emparé du pouvoir en renversant le gouvernement intérimaire d'Ernest Shonekan, mis en place par le général Ibrahim Babangida.

« HONTEUSEMENT TIMIDES »

Vendredi, à Lagos, un responsable du Mosop a annoncé que vingt-trois militants de son mouvement seront traduits, en janvier, devant le tribunal spécial de Port-Harcourt. Ils répondront des mêmes accusations de meurtre que celles portées contre Ken Saro-Wiwa et ses compagnons, que ce tribunal avait condamnés à la peine capitale. Selon le Mosop, une dizaine de pasteurs protestants, accusés d'avoir prononcé des oraisons funèbres à la mémoire des militants exécutés, ont été arêtés et sont détenus à la prison d'Afam, près de Port-Harcourt.

A Washington, deux sénateurs ont introduit, vendredi, une proposition de loi qui interdit tout nouvel investissement américain au Nigeria. Cette proposition veut aussi geler les avoirs des Nigérians qui entravent la transition vers la démocratie et appelle le président Bill Clinton à rechercher un soutien multilatéral pour des sanctions contre le Nigeria aux Nations unies. Les deux sénateurs estiment que la réaction internationale aux exécutions ont été *« honteusement timides »* et critiquent la compagnie pétrolière Shell, dont *« un septième de la production provient du Nigeria et semble ne se soucier que de ses profits »*. – *(AFP, Reuter.)*

L'OPEP souhaite coopérer avec les autres producteurs de pétrole

AVANT la conférence de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), le 21 novembre à Vienne, le président du cartel, le ministre vénézuélien du pétrole, Erwin Jose Arrieta, au cours d'une tournée chez les principaux adhérents et chez des producteurs non membres de l'organisation, a confirmé son intention de recommander le maintien des quotas de production à leur niveau actuel (24,52 millions de barils par jour) pour maintenir les prix. Dans ce but, il veut aussi relancer une coopération avec l'ensemble des producteurs.

La marge de manoeuvre de l'OPEP continue en effet à se réduire (d'autant que le Gabon, après l'Equateur, veut quitter l'organisation). *« L'année 1994 a marqué un coup d'arrêt brutal à l'expansion de l'OPEP, qui ne bénéficie quasiment plus actuellement de l'accroissement de la demande mondiale*, rappelle Jean-Pierre Audoux, chargé de mission au service économique de la Dhyca (direction française des hydrocarbures) dans une étude récente. *« Les non-OPEP sont parvenus à absorber les deux tiers de cet accroissement et, en 1995, ils pourraient ne laisser à l'OPEP que 300 000 barils par jour sur les 1,1 million de barils de demande supplémentaire prévus »*. Cette tendance devrait se confirmer en 1996, selon les experts de l'Agence internationale de l'énergie (AIE). Dans son rapport mensuel de novembre, l'AIE évalue la demande pour le cartel à 24,6 millions de barils par jour – 400 000 de moins qu'en 1995.

Or les prix restent peu élevés, fluctuant entre 15 et 17 dollars le baril, et la faiblesse de la devise américaine réduit encore les revenus des producteurs, incitant chacun à produire davantage pour compenser ses pertes. Les douze premiers, qui représentent 36 % de la production du globe et les trois quarts des réserves mondiales, ne respectent pas forcément leurs quotas de production. Le premier producteur mondial, l'Arabie saoudite, mais surtout le Venezuela et l'Iran, ont extrait, en octobre, plus d'huile que prévu. Comme à l'accoutumée, Téhéran envisage de demander une revalorisation des barèmes, inchangés depuis deux ans.

S'ajoute à cela la menace d'un retour de l'Irak sur le marché, le jour où l'embargo décidé par l'ONU sera levé. Deuxième producteur du cartel, à égalité avec l'Iran, avec 3,14 millions de barils avant l'invasion du Koweït, l'Irak a vu chuter ses exportations en raison du blocus imposé depuis. Si son retour n'est pas envisagé dans l'immédiat, le cartel redoute un assouplissement occasionnel de l'embargo pour des motifs humanitaires, qui pourrait déséquilibrer un peu plus le marché et affaiblir les prix.

Dominique Gallois

Le demi-frère du roi assigné à résidence au Cambodge

PHNOM PENH. Cinq blindés ont pris position, dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 novembre, à Phnom-Penh, devant les résidences du « second » premier ministre, Hun Sen, et d'autres dirigeants du Parti du peuple cambodgien, qui partage le pouvoir avec le Funcipec, présidé par le « premier » premier ministre, Norodom Ranaridh. Ces engins se sont retirés avant l'aube tandis qu'on apprenait simultanément l'assignation à résidence du prince Norodom Sirivudh, demi-frère du roi et secrétaire général du Funcipec. Dans un communiqué, le ministère de l'information a fait état de rumeurs sur une tentative d'assassinat de Hun Sen. Nommé ministre des affaires étrangères en 1993, le prince Sirivudh avait démissionné après le limogeage du ministre des finances. Son rôle au Funcipec serait contesté, bien qu'il ait toujours affirmé que la présidence de ce parti ne l'intéresse pas. – *(Corresp.)*

AFRIQUE

■ **CÔTE-D'IVOIRE : deux dirigeants de l'opposition**, Laurent Gbagbo et Djény Kobina, sont exclus des élections législatives du 26 novembre, selon un document officiel qui présente la liste des candidats et qui a été rendu public, vendredi 17 novembre, à Abidjan. Dans ce document, la circonscription où M. Gbagbo, secrétaire général du Front populaire ivoirien (FPI), se représentait, a été omise. Dans la matinée, la police avait demandé à M. Kobina, président du Front républicain (coalition de l'opposition) d'apporter la preuve de sa nationalité. – *(AFP, Reuter)*

■ **KENYA : plus de 30 % des lits d'hôpitaux sont occupés par des malades du sida**, soit deux fois plus qu'en 1992, a indiqué, vendredi 17 novembre, le directeur de la santé. A son avis, la moitié du budget de ce secteur devra dorénavant être consacré à cette pandémie. – *(AFP.)*

ASIE

■ **AFGHANISTAN : les talibans ont lancé une attaque de grande envergure** contre Kaboul, dans la nuit de vendredi 17 au samedi 18 novembre, a indiqué un porte-parole du mouvement à Islamabad, au Pakistan. Elle intervient après le rejet par les *« étudiants en religion »* d'une nouvelle initiative de paix des Nations unies. – *(AFP.)*

■ **JAPON : la démission du commandant des forces américaines** dans le Pacifique a été annoncée, vendredi 17 novembre, à Washington, par le Pentagone. L'amiral Richard Macke avait auparavant qualifié de *« stupide »* le viol d'une écolière japonaise par des militaires américains, parce que ces derniers *« auraient pu se payer une fille »* avec l'argent de la location du véhicule utilisé pour accomplir leur forfait. – *(Reuter.)*

■ **INDE : pour protester contre le projet de la France** de vendre quarante avions Mirage 2000 au Pakistan, New Delhi a annoncé, vendredi 17 novembre, l'ajournement d'une réunion de la commission mixte franco-indienne qui était prévue le 22 novembre. Trois conflits armés ont opposé l'Inde au Pakistan depuis l'indépendance de ces deux pays en 1947. – *(Reuter.)*

■ **INDONÉSIE : les cinq étudiants originaires du Timor oriental** réfugiés, depuis la veille, dans les locaux de l'ambassade de France à Djakarta, ont pu quitter la capitale indonésienne, vendredi 17 novembre, à destination du Portugal, qui leur a accordé l'asile politique. Leur départ a été organisé par le Comité international de la Croix-Rouge. – *(AFP.)*

DIVISION SYNDICALE Les divergences syndicales, révélées par l'annonce du plan de réforme de la Sécurité sociale du gouvernement, ont entamé l'unité d'action sur les retraites. ● A LA CFDT, plusieurs fédérations appellent à protester contre le plan Juppé. Nicole Notat estime qu'il s'agit d'opposants traditionnels au bureau national. ● AU PS, le rocardien Manuel Valls appelle les socialistes à s'aligner sur la position critique de Lionel Jospin, déjà rejoint par Martine Aubry. ● PAUL MARCHELLI, membre du Conseil de la politique monétaire et ancien dirigeant de la CGC, craint que la croissance n'atteigne que 2 % en 1996. Il rend hommage au *« caractère courageux »* de la réforme engagée par Alain Juppé mais regrette le niveau atteint par les prélèvements obligatoires. ● LA PRESSE ANGLO-SAXONNE, de son côté, salue une réforme courageuse, mais tardive et quelque peu masochiste.

Les fonctionnaires craignent un détournement de la grève sur les retraites

Après le ralliement de la CGT aux manifestations prévues pour le 24 novembre, plusieurs fédérations de FO et de la CFDT ont lancé des appels pour que cette journée d'action porte non seulement sur les pensions, mais aussi sur le plan gouvernemental de réforme de la Sécurité sociale

LA DIVISION syndicale entraînée par l'annonce du plan de réforme de la Sécurité sociale a entamé l'unité qui régnait autour des retraites des agents de l'Etat. En appelant, le 15 novembre, à une grève générale sur les régimes spéciaux, les sept fédérations de fonctionnaires avaient prévu de se retrouver, deux jours plus tard, à la Bourse du travail, afin de mettre au point les modalités de cette action. Entre-temps, l'Union interfédérale des agents de la fonction publique Force ouvrière a décidé de se retirer du mouvement, prévu le 24 novembre, pour se consacrer à la journée du 28 (*Le Monde* du 18 novembre). Son secrétaire général, Roland Gaillard, n'est donc pas venu au rendez-vous, vendredi 17 novembre. Les représentants de six fédérations seulement (UNSA, CFDT, CFTC, CGC, CGT et FSU), ainsi que le secrétaire fédéral de Force ouvrière-PTT, en opposition avec la ligne de l'Union interfédérale, étaient présents.

A la sortie, ces responsables syndicaux ont annoncé qu'ils organiseraient une manifestation régionale à Paris, ainsi que des manifestations départementales, le 24 novembre. La manifestation dans la capitale devrait partir de la place de la République à 11 heures pour se diriger vers Saint-Augustin. Les fédérations se sont mises d'accord pour que, en tête du cortège, une banderole proclame : *« Ensemble pour le service public, le statut, les retraites ». « Il s'agit de montrer que l'action du 24 concerne les pensions, sujet sur lequel il y avait, au départ, unité syndicale »*, a expliqué Jean-Paul Roux, membre de l'Union nationale des syndicats autonomes (UNSA). La CGT, qui s'est ralliée au dernier moment à la journée du 24 novembre, pour protester contre le plan de réforme de la Sécurité sociale – élargissant ainsi l'objet du mouvement –, sera symboliquement placée en queue de cortège.

TRANSPORTS PARALYSÉS

Les adhérents de Force ouvrière devraient être au milieu du cortège. Nombre d'entre eux pourraient, en effet, participer à la journée, malgré l'interdiction de la fédération des fonctionnaires. Jacques Lemercier, secrétaire fédéral de FO-PTT, fédération connue pour son opposition à la ligne confédérale, a souligné que ses mandants ne partageaient pas le point de vue de Roland Gaillard. Les agents de France Télécom, a-t-il ajouté, ont de bonnes raisons de s'inquiéter d'une réforme du régime de retraite, dans la perspective d'une privatisation voulue par le gouvernement. Samedi, Marc Blondel a indiqué à l'AFP qu'il n'était *« pas exclu que des syndicats FO participent à l'action du 24 novembre »*, mais que *« cette journée* [serait] *insuffisante pour modifier de manière importante les orientations gouvernementales »*.

Les organisateurs de la journée du 24 ont de quoi se réjouir, puisque la mobilisation s'annonce forte, le secteur public devant s'y joindre. Mais ils peuvent aussi craindre un détournement de leur mot d'ordre. Les intersyndicales de la RATP et de la SNCF ont, ainsi, décidé d'appeler à une grève d'au moins 24 heures, ce qui devrait paralyser les transports. Mais les fédérations CGT et CFDT des transports appellent à faire du 24 novembre *« une journée de grève pour la défense et la rénovation de la Sécurité sociale »*. Elles condamnent non seulement l'allongement de la durée de cotisation, mais aussi une *« réforme structurelle qui va dans le sens d'une fiscalisation et d'une étatisation de la gestion »* de la Sécurité sociale.

UN « SATISFECIT SANS NUANCE »

Plusieurs fédérations de la CFDT manifestent l'intention de faire du 24 novembre une journée d'action contre le plan Juppé. La CFDT-ANPE, qui s'oppose à la ligne confédérale, appelle ainsi à *« une riposte massive (...) face aux mesures néfastes du plan gouvernemental »*. Cinq sections de Rouen (SGEN, protection sociale, cheminots, travail-emploi et finances) affirment que ce plan *« ne peut masquer la logique financière qui vise à faire porter aux mêmes l'essentiel de ses conséquences »*, et demandent que l'action du 24 novembre soit élargie *« à tous les salariés »*.

L'Union régionale interprofessionnelle CFDT d'Auvergne indique qu'elle ne *« peut être d'accord avec l'expression confédérale sur le plan Juppé »*, celui-ci ne méritant pas *« le satisfecit à peine voilé et sans nuance qui lui a été décerné par Nicole Notat »*, secrétaire général de la confédération. Le syndicat CFDT des personnels de l'aviation civile réclame, lui, *« le droit à une retraite à taux plein après trente-sept annuités et demie de cotisation, la prise en compte des primes et indemnités dans le calcul de la retraite, le refus de l'imposition des allocations familiales et la réévaluation des traitements et pensions en 1996 »*. Vendredi sur France 3, Nicole Notat a affirmé que la contestation au sein de son organisation ne touchait que *« les opposants traditionnels »* au bureau national *(lire ci-contre)*.

Rafaële Rivais

M. Juppé ne se laisse pas « griser »

A Bordeaux, où il a consacré sa journée à la ville dont il est le maire, Alain Juppé, interrogé sur la réforme du système de retraite des fonctionnaires, a déclaré vendredi 17 novembre : ***« A aucun moment, il n'a été question de remettre en cause le statut de la fonction publique. »*** **Il a appelé les fonctionnaires** ***« à regarder avec bonne foi et bon sens les propositions du gouvernement »*****. Il a ajouté :** ***« Simplement, nous voulons, avec eux, et pas contre eux, réfléchir à la manière d'assurer l'équilibre de leurs régimes spéciaux de retraite. »*** **Le premier ministre a aussi noté que,** ***« parmi le monde syndical, les réactions sont contrastées »*****. Interrogé sur la façon dont il réagissait au bon accueil des parlementaires à son plan de réforme de la Sécurité sociale, il a répondu :** ***« Je ne me suis pas laissé démonter quand tout le monde me tirait dessus, je ne vais pas me laisser griser maintenant que mon projet est bien accueilli. »***

Mme Notat minimise l'ampleur de la contestation dans son organisation

NICOLE NOTAT, secrétaire générale de la CFDT, a indiqué, vendredi 17 novembre, sur France 3, que la contestation au sein de son organisation, après ses déclarations sur le plan Juppé, ne touchait que *« les opposants traditionnels »* au bureau national de la CFDT. Elle a estimé à *« 25 au maximum »*, sur *« plus de 2 000 syndicats, plus de 30 000 sections d'entreprise, et 650 000 adhérents »* que compte la CFDT, le nombre de contestataires qui se sont exprimés depuis le 16 novembre. En revanche, a-t-elle ajouté, *« il y a d'autres militants qui ne s'expriment pas publiquement, parce qu'ils sont en phase avec leur organisation »*.

Au PS, Manuel Valls, membre du bureau national, secrétaire national à la communication, rocardien, a demandé aux responsables du parti *« de se situer dans le droit fil des propos de Lionel Jospin »* sur le plan de réforme de la Sécurité sociale. M. Valls critique ainsi implicitement un autre rocardien, Claude Evin, ancien ministre de la santé, qui a approuvé certaines dispositions du plan. Dans un communiqué, M. Valls juge que le plan Juppé est *« politiquement non démocratique, économiquement dangereux et socialement injuste »* et *« va renforcer l'inégalité et la désespérance sociales »*. Martine Aubry, ancien ministre socialiste du travail, a, pour sa part, critiqué le plan, vendredi sur France-Inter, en affirmant qu'elle entendait parler *« d'audace et de courage »*, mais que *« l'audace et le courage portent toujours sur les mêmes catégories »*. Elle a dénoncé des *« prélèvements vraiment inégalitaires »*, en faisant valoir que *« les retraités et les chômeurs »* allaient *« payer le plus »*.

Enfin, 52 % des personnes interrogées jugent que la réforme de la Sécurité sociale sera *« peu efficace »* ou *« pas efficace du tout »*, selon un sondage de l'institut CSA publié par *Le Parisien* daté 18-19 novembre. 32 % le qualifient d'*« assez efficace »*, et 7 % de *« très efficace »*. Cadres et professions libérales se montrent les plus intéressés. Employés (63 %) et ouvriers (67 %) sont les moins convaincus. Le sondage a été réalisé les 15 et 16 novembre auprès d'un échantillon représentatif de 800 personnes.

La CFDT de Loire-Atlantique et les embarras de la dialectique

NANTES
de notre correspondant

Au 37 rue Lamoricière à Nantes, les téléphones de l'union locale et de l'union départementale CFDT de Loire-Atlantique ont sonné plus souvent qu'à l'ordinaire, après les réactions télévisées positives de Nicole Notat au plan Juppé. *« On a eu deux sortes d'appels : les téléguidés, venant de membres d'autres syndicats, qui protestaient mais se trahissaient en nous parlant de* "votre syndicat" *et puis les appels des militants qui voulaient des explications »*, reconnaît Marcel Gautier, secrétaire de l'union locale de Nantes.

Dans cette région des Pays de la Loire – et sur cet axe Nantes - Saint-Nazaire où la CFDT domine et garde volontiers son franc-parler au niveau national, sur une ligne souvent plus dure que la tendance Notat – on tient cette fois, cependant, à relativiser l'effet des déclarations de la secrétaire générale : on sait qu'elles ont été passées à la « moulinette » réductrice de la télévision. Dans les sections d'entreprise comme celle de la Direction des constructions navales (DCN) d'Indret, il a fallu s'expliquer ferme avec les adhérents pour remettre en situation des propos jugés par beaucoup d'ouvriers trop favorables au gouvernement. *« On va écrire une lettre à Nicole Notat pour lui dire que sa position était bonne sur le fond, mais qu'elle l'a mal expliquée »*, indique Bernard Geay, membre de cette importante section.

« Il a bien fallu dire aux militants que, dans ce plan, il y a des mesures que l'on réclame depuis longtemps, comme la maîtrise des dépenses de santé », s'exclame Marcel Gautier. *« Simplement, on regrette que Nicole Notat n'ait pas aussi mis en avant les points négatifs du plan, comme la hausse des prélèvements, les quarante ans de cotisation pour les fonctionnaires, le gel des allocations familiales ou le report de l'allocation-dépendance. »*

A Nantes, on n'ira donc pas plus loin que ce regret, doublé d'un solide travail d'explication sur le terrain. Dès le 16 novembre, le conseil de l'UD a mis les points sur les « i » : *« Certaines des orientations annoncées par le gouvernement vont dans le sens d'un tract, présenté (...) fin octobre et diffusé depuis à soixante mille exemplaires (...), rappelant nos revendications : une assurance-maladie universelle, financée par tous les revenus, une maîtrise des dépenses de santé, une politique de santé et des objectifs débattus et décidés par le Parlement. »* Certes, la CFDT de Loire-Atlantique continue son action pour que ces intentions se traduisent en actes. D'ailleurs, *« certains indices montrent que cette action sera nécessaire »*. Lesquels ? *« Alors que le transfert des cotisations vers la CSG doit être progressif et sans échéance précise, l'augmentation pour les chômeurs et les retraités doit s'appliquer dès le début de 1996. »*

BONNES ET MAUVAISES MESURES

Exigeant que les revenus financiers soient touchés aussi rapidement, *« ce qui permettrait pour le même rendement un taux d'augmentation plus faible »*, l'UD-CFDT réitère son refus catégorique des *« mauvaises mesures »* du plan. D'où, par exemple, l'action à laquelle les fonctionnaires CFDT appellent le 24 novembre. Mais si *« la CFDT est et reste mobilisée »*, il n'est pas question qu'elle manifeste le 28 *« pour demander au gouvernement de retirer des mesures qu'elle a revendiquées »*.

Assurant qu'ils ne soutiennent – ni ne combattent –, un gouvernement, mais des mesures, les dirigeants de la CFDT de Loire-Atlantique sentent bien néanmoins qu'il va falloir expliquer, sur le terrain, cette dialectique entre bonnes et mauvaises mesures gouvernementales. Une série d'assemblées locales est déjà prévue, du 23 novembre au 6 décembre, *« pour débattre de tous ces points avec ses adhérents et sympathisants »*.

Adrien Favreau

Les logements de l'Assistance publique

Hauts fonctionnaires, grands patrons d'entreprises, anciens ministres : selon *Libération* du samedi 18 novembre, plusieurs centaines de privilégiés sont logés dans des appartements du patrimoine privé de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris (APHP). Normalement réservés au personnel, ces logements sont souvent loués à des tarifs bien inférieurs au marché. Selon le rapport d'activité de 1994, le domaine privé de l'APHP compte 9 320 logements, dont près de 2 200 en gestion directe. Par ailleurs, mise en cause vendredi par *Le Parisien*, Simone Veil a précisé qu'elle occupait cet appartement, propriété de la Caisse nationale d'assurance-maladie (CNAM), bien avant d'être nommée ministre des affaires sociales en 1974.

DANS LA PRESSE INTERNATIONALE

THE TIMES

Le *Blitzkrieg* d'Alain Juppé sur un système de sécurité sociale en faillite risque de se transformer en une vague de protestation sociale (...). Il s'agit néanmoins de la première réforme sérieuse engagée depuis des décennies (...). Le champ de bataille – l'Etat-providence – sur lequel le premier ministre français a fiché son étendard est un test de courage politique qui vaut pour d'autres démocraties occidentales.

THE ECONOMIST

Après un débat au Parlement, le gouvernement dévoile ses mesures audacieuses : une collection de coupes, gels, charges et impôts divers pour rendre le système de sécurité sociale aussi mince et propret qu'Eric Cantona. Cela ressemble à une opération hautement pensée. Mais l'est-ce vraiment ? (...) Présentées six mois plus tôt, ces mesures auraient impressionné. M. Chirac et M. Juppé auraient bénéficié d'un capital politique plus important. L'économie, entrée en phase de ralentissement, aurait été plus solide. »

THE WALL STREET JOURNAL

Nous aimerions croire que la France est en train d'aborder la réforme de l'Etat-providence avec sérieux. Un examen attentif témoigne de l'inverse. Soyons honnête, M. Juppé a adopté une attitude politique plutôt courageuse (...). Mais il ne s'attaque pas au vrai problème (...), [celui d'] une société où le rapport entre ceux qui paient des impôts et ceux qui en bénéficient ne cesse de décroître, à cause, principalement, du vieillissement de la population. Ce qui ne laisse pas de nous étonner, c'est le penchant de MM. Juppé et Chirac pour encaisser la douleur à court terme, sans bénéfice à long terme.

Paul Marchelli, membre du Conseil de la politique monétaire

« Je crains que la croissance n'atteigne que 2 % en 1996 »

« La croissance marque le pas, le chômage repart à la hausse. Quelles recommandations l'ancien dirigeant syndical que vous êtes est-il conduit à formuler dans le pilotage de la politique économique ?

– Il faut d'abord faire un constat : le creux d'activité, en 1992 et 1993, a été beaucoup plus marqué en France que dans la plupart des autres grands pays. C'est chez nous que l'envolée du chômage a été la plus forte. L'emploi est devenu structurellement fragile parce que les entrepreneurs ont, au fil des ans, considéré qu'il était la principale variable d'ajustement.

» Nous avons assisté à une sorte d'implosion de nombreux avantages acquis collectifs, obtenus par les organisations syndicales, et de beaucoup de garde-fous, édictés au travers du code du travail, sont remis en cause aujourd'hui. Il nous reste, certes, un système de protection sociale encore de bonne qualité, même s'il est en cours de réforme, mais il serait dramatique que l'on se dirige vers une société où le travail recule et où le nombre des assistés ne cesse de progresser.

– En quoi ce constat peut-il peser sur la politique de la Banque de France ?

– Il m'amène à la conclusion qu'il faut tout faire pour ne pas casser l'activité économique. En 1994, nous avons fini l'année sur une pente de croissance de l'ordre de 3 % et nous pouvions penser que le rythme, au cours des mois suivants, serait le même. Or, dès avant l'été, nous avons relevé des signaux inquiétants, qui se sont confirmés au début de l'automne : les chefs d'entreprise ont commencé à déstocker et à débaucher ; les consommateurs, eux, sont devenus plus méfiants.

» Si l'on ajoute à tout cela la persistance de taux d'intérêt élevés, compte tenu de la pression des marchés financiers, on ne peut guère avoir de doute : les conditions d'un ralentissement de la croissance sont malheureusement réunies et il est maintenant fort probable que l'on ne fera pas les 2,8 % annoncés pour 1996. C'est un ancien responsable des questions de conjoncture au Conseil économique et social qui vous le dit : je crains que la croissance n'atteigne que 2 % en 1996. Et je peux vous assurer qu'il y a encore plus pessimiste que moi !

– Que faut-il faire ?

– Il faut évidemment réduire les déficits, mais, en le faisant, il faut prendre garde à ce que les mesures décidées ne contribuent pas à dégrader encore davantage la croissance.

– C'est une critique contre les mesures que vient d'annoncer le gouvernement pour redresser les comptes de la Sécurité sociale ?

– J'observe seulement qu'il existe une forte tentation de tirer sur le citoyen-contribuable, en multipliant les prélèvements sociaux et fiscaux. Or, dans ce domaine, avec des prélèvements obligatoires qui pourraient atteindre 44,7 % du PIB en 1996, on arrive à l'extrême limite de ce que le pays peut supporter. Cela dit, je salue le caractère courageux de la réforme engagée par Alain Juppé.

– Ne croyez-vous pas qu'avec des taux d'intérêt aussi élevés la Banque de France a, elle aussi, sa part de responsabilité ?

– Non, notre responsabilité est clairement fixée par la loi. Je souhaite comme tous mes collègues la baisse des taux, mais celle-ci doit être compatible avec la stabilité du franc, dont la parité, elle, relève de la responsabilité du pouvoir politique. Quelles que soient les impatiences qui se manifestent ici ou là, il nous appartient, et à nous seuls, de déterminer à quel moment et avec quelle amplitude nous pouvons faire baisser les taux pour respecter cet impératif.

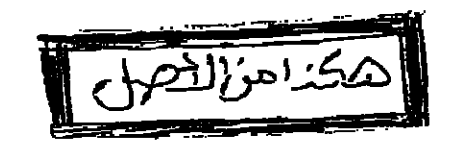
– Certains reprochent tout de même au Conseil de la politique monétaire d'être trop prudent, en conduisant une politique des petits pas...

– Je peux vous dire qu'en ce qui me concerne je suis favorable à une baisse rapide des taux, mais la réalisation de ce souhait est conditionnée par l'exigence de la stabilité du franc et, donc, par la confiance que la politique économique et sociale de la France inspire aux marchés financiers.

– Dans ce cas, est-ce le taux de change du franc qui n'est pas le bon et qui contribue à gripper la machine économique ?

– Je répète que c'est au pouvoir politique de répondre à cette question. Et le président de la République a clairement mis fin à toute tentation « dévaluationniste ». Réduire nos déficits, rembourser nos dettes, gagner la bataille de l'emploi, réformer en profondeur notre protection sociale et notre fiscalité, sans oublier la monnaie unique, voilà des objectifs ambitieux et mobilisateurs. Notre pays va retrouver des raisons d'espérer. En attendant, comme vous pouvez le constater, le Conseil de la politique monétaire vient de baisser ses taux directeurs de manière significative, et le franc continue de bien se porter. »

Propos recueillis par Laurent Mauduit



Tiraillée par ses divisions l'UDF tente de se réorganiser

Face au PR et au CDS, les petites composantes de la confédération libérale peinent à créer un troisième « pôle » réformiste

VALÉRY GISCARD D'ESTAING n'a pas fini de refaire le plan de table. Le président de l'UDF, qui a pour habitude de signifier par la place qu'il attribue à chacun lors des réunions du bureau politique l'état des rapports de forces au sein de la confédération libérale, va devoir, une fois encore, procéder à quelques aménagements. Jalonnant le processus de réorganisation de l'UDF, les incessantes tractations entre responsables fournissent en effet la matière de reclassements qui font l'ordinaire actuel de la confédération. La journée du samedi 18 novembre, au cours de laquelle quatre de ses composantes – le Parti républicain, le Parti radical, les Adhérents directs et le Parti social-démocrate – se réunissaient, devait illustrer l'agitation à laquelle est en proie l'UDF.

Après la campagne présidentielle, dont ils étaient sortis déchirés, les dirigeants de l'UDF s'étaient au moins accordés sur la nécessité de remettre de l'ordre au centre droit. Chacun, cependant, avait sa conception sur la nature des travaux à entreprendre. M. Giscard d'Estaing et ses partisans, regroupés, autour d'Hervé de Charette, au Parti populaire pour la démocratie française (PPDF), en tiennent pour un renforcement de la confédération au détriment des composantes. Gênées dans leurs mouvements par l'ancien président de la République, les cinq autres composantes – PR, CDS, Parti radical, PSD, Adhérents directs –, qui toutes ont soutenu Edouard Balladur, ont évidemment une autre vision des choses, et ont projeté de s'allier pour prendre le contrôle de la confédération.

LES DIFFICULTÉS DU PR

Dans cette optique, face au Parti républicain et au CDS, les trois petites composantes travaillaient à regrouper leurs maigres forces. Cette construction laborieuse, qui devait prendre corps samedi, a péri avant même de voir le jour. Fort de six députés, le PSD d'André Santini a, *in extremis*, décidé de rejoindre le nouveau parti auquel François Bayrou, président du CDS, doit donner naissance le 25 novembre. Les Adhérents directs, soumis à la pression des giscardiens, et le Parti radical devaient décider, samedi, s'ils maintiennent ou non leur projet d'union.

Si ces péripéties ne sont pas à proprement parler de nature à révolutionner la scène politique, elles illustrent, une fois de plus, les difficultés dans lesquelles se débat le PR de François Léotard. Face à un CDS qui, doté de quatre ministères importants, fait figure d'allié privilégié d'Alain Juppé, le parti de l'ancien ministre de la défense, favorable au troisième « pôle », cherche toujours un nouveau souffle. Privé d'alliés, affaibli par la rupture avec les « giscardo-chiraquiens », le PR cherche ses marques et son espace politique.

En attendant des jours meilleurs, il a, à son tour, entrepris d'ouvrir le chantier de la rénovation, utile moyen de remobiliser des troupes désemparées. Le conseil national de samedi devait lancer les travaux, dont le terme est fixé au printemps. Dans le même temps, M. Léotard s'emploie à redéfinir sa stratégie et son discours politique. Sur le premier point, sa ligne, depuis septembre, consistait à tirer à boulets rouges sur l'action du premier ministre, dans le but d'apparaître comme un recours possible. Profitant des difficultés de M. Juppé, M. Léotard avait déjà presque ouvertement fait acte de candidature pour lui succéder avant les élections législatives de 1998. Le succès obtenu à droite, avec son plan pour la Sécurité sociale, par le chef du gouvernement le prive à nouveau, pour le moment, d'espace politique.

UN DOUBLE OBJECTIF

Le discours auquel s'essaye, depuis quelques semaines, M. Léotard traduit, quant à lui, un double objectif. L'accent à nouveau porté sur le libéralisme, la baisse des charges et la déréglementation répond au souci de ne pas laisser à Alain Madelin les thèmes qui, selon la direction du PR, ont permis à l'ancien ministre de l'économie de rencontrer un écho dans l'opinion. Le rapprochement avec M. Madelin auquel travaille M. Léotard n'a pu encore convaincre le député d'Ille-et-Vilaine de se rendre au conseil national du parti dont il est toujours officiellement l'un des vice-présidents.

La naissance d'une *« fracture ethnique »* entre une partie de l'immigration, qui refuserait dorénavant de s'intégrer, et la communauté nationale et la nécessité corrélative d'une réponse plus ferme de l'Etat forment le second thème central de M. Léotard, répondant, lui, aux préoccupations exprimées par les élus. C'est particulièrement vrai des députés du PR, très présents dans le sud-est de la France. Confrontés quotidiennement à l'activisme du Front national, dont ils constatent combien il a prise sur leur propre électorat, ces élus poussent leurs dirigeants à ne pas rester muets sur le terrain de l'immigration. M. Léotard, qui sait combien la présence de candidats du FN au second tour rendra encore plus difficiles les législatives de 1998, montre dès aujourd'hui qu'il les a entendus.

Cécile Chambraud

La région Ile-de-France met l'emploi au premier rang de ses priorités

Michel Giraud a fait voter vendredi 17 novembre un rapport d'orientation

Avant des arbitrages budgétaires qui s'annoncent délicats, Michel Giraud, président (RPR) du conseil régional d'Ile-de-France, a fait adopter, vendredi 17 novembre, une délibération en faveur de l'emploi dans la région, où le taux de chômage atteint 10,4 %. Le préfet de la région, Joël Thoraval, a annoncé, pour la mi-décembre, une charte régionale « initiative-emploi » associant l'Etat, la région et les grandes institutions consulaires.

EN CONSACRANT, jeudi 16 et vendredi 17 novembre, un débat réclamé depuis longtemps par les élus communistes, à l'emploi en Ile-de-France, le président du conseil régional, Michel Giraud (RPR), prépare le terrain d'une session budgétaire difficile. « *Ce débat fait apparaître que le coup de frein budgétaire ne doit pas être un coup de frein à l'emploi. Il va nous obliger à clarifier les idées et les priorités* », a-t-il déclaré dans les couloirs du conseil régional, en évoquant les « *arbitrages budgétaires délicats* » sur lesquels les deux cent neuf élus régionaux devront se prononcer en janvier 1996. Auparavant, ils débattront les 7 et 8 décembre des orientations de ce « *budget de rigueur et de contrainte* », marqué par la baisse des recettes.

En effet, les rentrées de la fiscalité indirecte (droits de mutation sur les transactions immobilières et cartes grises), devraient être de 3 milliards de francs, et non des 4 escomptés. La fiscalité directe (la part de la région dans les impôts locaux) rapportera, elle, 3 milliards. M. Giraud a laissé entendre que ces impôts pourraient être augmentés, afin d'« *ajuster les recettes de la région* ». Cela éviterait une réduction trop forte des dépenses d'investissement, qui créent ou confortent, à elles seules, quelque trente mille emplois. M. Giraud a souligné que le niveau de l'emploi dans la région est directement lié aux quelque 10 milliards de francs injectés dans l'économie, sous forme d'autorisations de programme : ces sommes représentent 70 % des 14 milliards du budget régional.

PERTE DE VITESSE

Sans être alarmiste, le rapport soumis à l'assemblée régionale indique que la région capitale est en perte de vitesse. Si, avec près de cinq millions d'emplois, elle reste au premier rang de l'activité économique française, la reprise des créations d'emplois y semble moins marquée que sur le reste du territoire.

Alors que le nombre d'emplois salariés a augmenté de 1,9 % en 1994, il a stagné en Ile-de-France pendant la même période ; le secteur du bâtiment-travaux publics, un des moteurs de l'économie régionale, s'enfonce dans la crise depuis 1991 ; la désindustrialisation de la région s'est traduit par la perte de 430 000 emplois depuis 1974 et le secteur tertiaire, principal gisement des emplois franciliens, n'est plus épargné par les restructurations.

LA DATAR EN ACCUSATION

Au cours des débats, les élus RPR ont accusé la Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale (Datar) d'être responsable de la fragilisation structurelle de l'emploi. Son fonds d'aide à la décentralisation aurait facilité la délocalisation d'entreprises vers la province, au détriment de villes franciliennes socialement sinistrées. « *Je m'engage à demander à la Datar d'interrompre toute aide susceptible de contribuer à la désindustrialisation de l'Ile-de-France* », a répondu M. Giraud, qui réclame l'aide financière de la Datar et de l'Union européenne pour les zones franciliennes en voie de désindustrialisation.

Au terme des débats, M. Giraud a soumis au vote une délibération qui « *fait de la création d'emplois et de la lutte contre le chômage les premiers critères de son action* ». « *Dans le cadre de la discussion budgétaire, une identification de l'effet d'entraînement des dépenses régionales en matière d'emploi sera recherchée* », précise le texte, qui établit ainsi le lien entre l'emploi et le prochain budget. Les élus du Front national, qui avaient quitté la séance avant la fin, n'ont pas participé au vote. Le rapport a été approuvé grâce au vote positif du groupe RPR-UDF, des non-inscrits et à l'abstention, moyennant quelques amendements, des Verts et des écologistes. PS et PC ont voté contre.

Pascale Sauvage

La demande de levée d'immunité parlementaire de M. Tapie sera examinée le 21 novembre

LA DEMANDE de levée de l'immunité parlementaire du député des Bouches-du-Rhône, Bernard Tapie (République et Libertés), dans le cadre de l'enquête sur les comptes de l'Olympique de Marseille, qui a été transmise par la chancellerie, vendredi 17 novembre, au bureau de l'Assemblée nationale (*Le Monde* du 18 novembre), devrait être examinée par celui-ci mardi 21 novembre. Cette demande émane du juge d'instruction de Marseille, Pierre Philipon, qui a mis en examen M. Tapie dans cette affaire en mars 1994.

C'est la première fois, depuis la révision constitutionnelle du 4 août, que la nouvelle procédure d'examen des demandes de levée d'immunité sera mise en œuvre. La nouvelle rédaction de l'article 26 de la Constitution précise que l'engagement de poursuites à l'encontre d'un parlementaire, en cours de session, n'est plus soumis à autorisation de l'Assemblée dont il fait partie. En revanche, « *aucun membre du Parlement ne peut faire l'objet, en matière criminelle ou correctionnelle, d'une arrestation ou de toute mesure privative ou restrictive de liberté qu'avec l'autorisation du bureau de l'Assemblée dont il fait partie* ».

Selon l'instruction générale du bureau de l'Assemblée nationale, une délégation est chargée de préparer les décisions du bureau en matière d'immunité parlementaire. Cette délégation a été créée par le bureau de l'Assemblée, lors de sa réunion du mercredi 15 novembre. Elle est présidée par Loïc Bouvard (UDF-CDS, Morbihan), vice-président de l'Assemblée nationale, et composée de quatre membres représentant les groupes politiques : Jean Besson (RPR, Rhône), Muguette Jacquaint (PCF, Seine-Saint-Denis), vice-présidente de l'Assemblée, Jean-Louis Borloo (République et Libertés, Nord), maire de Valenciennes et ancien avocat de Bernard Tapie, et Jean-Pierre Kucheida (PS, Pas-de-Calais), questeur de l'Assemblée et maire de Liévin. La délégation a été convoquée, lundi 20 novembre à 18 heures.

ENSEIGNEMENT La situation restait contrastée, vendredi 17 novembre, dans les universités où le mouvement de protestation contre le manque de crédits et d'enseignants connaît des fortunes diverses. ● DES SIGNES d'apaisement ont été observés à Metz, à Nancy-II et dans les IUT de Bourges, Chartres et Châteauroux ou à la faculté de droit d'Orléans, mais le mouvement touche désormais les universités de Tours de et La Rochelle ainsi que les université parisiennes. ● LES PRÉSIDENTS d'université ont accueilli avec une *« relative satisfaction »* l'octroi immédiat de 150 millions de francs et de 200 postes. François Bayrou devrait dresser le bilan de son plan de rattrapage et formuler de nouvelles propositions à l'issue de la journée nationale d'action organisée par les syndicats d'étudiants et d'enseignants, mardi 21 novembre.

Le malaise des étudiants dépasse les revendications matérielles

La journée d'action du 21 novembre constituera un tournant pour le mouvement de mobilisation des universités. Le gouvernement est non seulement confronté à des demandes de moyens supplémentaires mais aussi à un sentiment plus général d'inquiétude face à l'avenir

TOULOUSE
de notre envoyée spéciale

Ici bat le cœur de la grève. Ici se rassemblent les tribuns, les tacticiens, les rédacteurs de tracts et les autres. Ici s'affiche depuis le début de la semaine la grève, dans un symbole qu'ils rêveraient triomphant : l'occupation par les étudiants de la salle du conseil d'administration de l'université du Mirail, à Toulouse. La salle est vaste, avec micros, fauteuils confortables et tables suffisamment longues pour y peindre des banderoles. La moquette bleue accueille volontiers les sacs de couchage. On y parle de la fac bien sûr, et on y parle de soi. Doucement, comme si la grève était aussi faite pour partager quelques tourments de l'âme.

C'est là qu'un après-midi – le gros des troupes manifestait dans les rues du centre-ville –, se sont rencontrés Marie, José, Agnès, Olivier, et quelques autres. Entre dix-neuf et vingt-cinq ans. Grévistes, et différents.

Fluette, venue de l'Ariège – *« Mirepoix, la vallée de la Douctouyre... »* –, Marie est en première année de lettres. Pourquoi les lettres ? *« Parce que j'aime lire. »* Mais pour quel métier ? *« Je ne peux pas encore savoir ce que je vais faire de ma vie ! Je sais simplement que je veux en faire quelque chose de beau. Et lui donner un sens. Ça fait baba ou religieux, hein ? Pas vraiment l'air du temps ! »* Marie veut faire des études, et les lettres, c'est l'assurance de *« partir avec une culture »* tout en *« se faisant plaisir »*.

Ensuite... Marie se verrait bien *« bergère »* dans sa montagne. Sérieux ! Elle sait ce que le métier compte de servitudes et de libertés. Elle a vécu toute sa vie dans une ferme, et en remercie encore ses parents *« babas cool soixante-huitards »*. Choisir la campagne n'est pas tourner le dos au progrès, affirme-t-elle en évoquant le cas d'un patron de *« grosse banque »* qui dirige ses affaires depuis son village ariégeois. *« Je me vois très bien soigner mes brebis et prendre la voiture le soir pour me rendre au théâtre. »* Marie aime le théâtre, la discussion aussi. A l'époque de sa mère, en fac, il y avait des groupes « Vietnam » ou « Palestine ». Aujourd'hui, pas le moindre débat, dit-elle. Si elle ne se méfiait pas autant des partis politiques, Marie se serait inscrite aux Jeunesses socialistes. *« C'est terrible ! Les gens ne cherchent qu'à se caser, avoir du fric, un métier, la sécurité. Des jeunes plan-plan ! »*

Là, José le Martiniquais réagit. L'histoire de la bergère l'avait fait sourire, mais le coup des jeunes plan-plan exige un correctif. *« Je te trouve un peu naïve ! Moi, je veux avoir tout ce que ma mère n'a pas eu. Réussir, c'est pas que le fric, mais c'est tout de même pouvoir recevoir sans crainte sa note d'électricité. »* José voudrait être fonctionnaire. Si possible à l'université de Fort-de-France. Il n'est pas tout à fait sûr que le choix de la sociologie – il est en deuxième année – soit le plus rationnel. Mais la matière procure, dit-il, *« une grande ouverture d'esprit »*. Et puis être en fac représente déjà une telle victoire !

Sa mère a travaillé dans les plantations depuis l'âge de quatorze ans mais ne touche pas de retraite. Ses sœurs n'ont pas pu faire d'études. Lui même avait commencé par préparer un CAP de peintre. Il a fallu l'aiguillon, l'ambition et les économies maternelles – sans compter celles des sœurs – pour le hisser en fac. *« Même si tu dois étudier jusqu'à trente ans, ce n'est pas grave, m'a dit ma mère. Alors c'est pour elle que je dois réussir. Qu'elle soit fière, qu'elle puisse dire : c'est mon fils ! »* José fait grève bien sûr. En tant qu'*« usager »* de la fac, il a *« droit »* à des conditions de travail décentes. Mais attention, *« on n'est pas là pour changer la face du monde, hein ! Moi je suis réaliste. »*

Les rêves de révolution, c'est en effet assez démodé, estime Olivier, beau visage carré avec les tempes rasées et une touffe de cheveux crépus en l'air. *« C'est bon pour les intellos de gauche, héritiers de soixante-huitards. »* De gauche ou de droite, Olivier se méfie des politiques. *« Des guignols mégalos et manipulateurs. »* Qu'ils n'approchent pas le mouvement des étudiants surtout. *« Je ne veux pas de leurs mots, de leurs expressions, de leur langue de bois. Je n'ai pas besoin de leur filtre pour me former un jugement. »*

Et le jugement d'Olivier est que *« ça va exploser rapidement »*. Il y a *« trop de malaise »* partout. D'abord dans les banlieues, et puis partout dans la société. Il n'y a pas d'élan, pas d'espoir, pas d'argent. Mais pour tout le monde, la perspective du chômage. Sale temps pour les jeunes ! Pas étonnant qu'ils *« ne se pressent pas à sortir de la fac, à se marier, et faire des petits »*. Lui, vingt-quatre ans, prépare une licence d'anglais. Pas très *« concret »*, c'est vrai. Mais *« pas trop difficile »* et *« plutôt intéressant »*. *« Disons que ma tête est comme un sac à dos dans lequel j'accumule un tas de choses. Un jour, je piocherai dedans en faisant le tri... »*

Agnès aime bien l'image du sac à dos. Au fond, si elle étudie l'histoire, c'est un peu dans cet état d'esprit. *« Pour réfléchir, remettre en perspective ce qui se passe dans la société aujourd'hui. »* Un exemple ? *« La formidable et soudaine régression des acquis sociaux. Quand on voit combien fut longue et progressive la conquête des droits et libertés de l'homme ! »* Agnès, dont le père est élu local du PS et dont la mère a milité à la CGT, n'a pas, à l'égard de la politique, la méfiance d'Olivier.

Elle n'avait que six ans, en 1981, mais se souvient de ses parents *« fous de joie »* à l'annonce de la victoire socialiste. Elle se rappelle l'ardeur avec laquelle son grand-père communiste se disputait avec ses deux beaux-frères de droite dans les repas de famille. Agnès a participé à un sit-in contre la loi Devaquet et à une manifestation contre le CIP (contrat d'insertion professionnelle). Mais le cadre du lycée était asphyxiant. *« Alors pour moi, aller à l'université, cela voulait dire être enfin libre de m'exprimer, m'engager, militer ; trouver un groupe ayant les mêmes motivations. »*

> « Même si tu dois étudier jusqu'à trente ans, ce n'est pas grave », m'a dit ma mère. Alors, c'est pour elle que je dois réussir »

Agnès a pris sa carte de l'UNEF. *« Une chance,* dit-elle, *car en dehors, les étudiants ne supportent pas qu'on leur parle de politique. J'ai même été huée en AG quand j'ai révélé mon appartenance au syndicat ! »* En fait, dans ses cours, ses TD, ou même en assemblée, Agnès a l'impression de s'adresser à des extraterrestres. *« Ils n'ont aucune conscience politique et ne pensent qu'à leurs loisirs et leur petit diplôme. »* Ce qui manque aux étudiants, pense-t-elle, c'est un Daniel Cohn-Bendit, un leader qui fasse rêver les étudiants et peur au gouvernement. Et puis qui veuille changer la société, *« parce que là, vraiment, cela ne va plus... »*

Les voilà, ces grévistes du Mirail. Avec Delphine, qui s'épanouit dans le sport et se désole que la psychologie soit considérée comme *« une voie de garage »* alors qu'il y en aura tant besoin dans les banlieues. Kathy, qui souhaite utiliser ses langues dans le tourisme, croit faire partie d'une *« génération sacrifiée »* mais se rassure *« car la situation ne peut pas tomber plus bas »*. Stéphanie, qui aime Jim Morisson, juge le mouvement étudiant *« chiffe molle »* et envie ses parents d'avoir eu vingt ans dans les jolies *seventies*. La grève est devenue aventure. *« Un élan infiniment précieux »*, pour eux qui ont parfois le sentiment *« d'être nés au plus mauvais moment »*.

Annick Cojean

Les grévistes préparent la journée nationale d'action de mardi

AH ! SI FRANÇOIS BAYROU avait eu la bonne idée d'envoyer des *missi dominici* sur le front des universités en grève ! Malgré les péripéties qui ont émaillé sa visite et l'accueil mouvementé qui lui a été réservé (*Le Monde* du 18 novembre), Nicole Ferrier, directeur adjoint au cabinet de François Bayrou, est revenue convaincue : elle a plaidé la cause de cette jeune université sous-dotée. Conséquence immédiate : vendredi en fin de soirée, le climat était à l'apaisement à l'université de Metz. Les étudiants ont fait savoir qu'ils réservaient un accueil favorable aux nouvelles propositions ministérielles : 30 postes d'enseignants en 1996, 60 postes pendant trois ans, 3 postes à la bibliothèque, près de 150 emplois dans les services, un rattrapage financier de plus d'une dizaine de millions, plus un complément du conseil régional pour la restauration. Comme à Rouen, l'intervention d'un médiateur n'aura pas été vaine.

Toutes les universités n'ont pas eu cette chance. Mais la plupart auront été servies dans la distribution exceptionnelle du plan d'urgence et de rattrapage à laquelle Christian Forestier, directeur des enseignements supérieurs, a procédé durant toute la semaine. Reçus en dernier, les présidents des universités parisiennes ont ouvert un nouveau chapitre du cahier de doléances en évoquant les urgences de la sécurité des bâtiments et l'exiguïté de leurs locaux. A l'issue de cette consultation, les présidents d'université affichaient pourtant *« un sentiment de satisfaction relative »*. Dans une brève déclaration, Bernard Alluin, qui a remplacé Bernard Dizambourg comme premier vice-président de la Conférence des présidents d'université (CPU), considérait comme *« un acquis pour décrisper la situation »* l'octroi de 150 millions de francs et de 200 postes. Cela ne l'empêchait pas de relever trois priorités non résolues : un plan d'urgence pour les personnels non enseignants (Iatoss), un engagement pluriannuel de recrutement des enseignants et le remboursement par l'Etat de l'exonération des droits d'inscription accordée aux boursiers.

QUELQUES SIGNES D'APAISEMENT

Le montant de l'ardoise, qui s'est allongé un peu plus au fil de la semaine, sera présenté en début de semaine par François Bayrou, mais après la manifestation nationale des syndicats du mardi 21 novembre. Avant d'arrêter ses décisions, M. Bayrou veut vérifier l'ampleur de la mobilisation.

Vendredi soir, M. Bayrou enregistrait avec soulagement des signes d'apaisement : la fin de l'occupation de la faculté des lettres d'Aix-en-Provence, le retrait des piquets de grève à l'université Nancy-II, la reprise dans les IUT de Bourges, Chartres et Châteauroux ou à la faculté de droit d'Orléans. En revanche en lettres et en sciences, la suspension des cours se transformera en grève à partir de lundi. Avec l'exemple de Rouen et de Metz, les étudiants demandent la nomination d'un médiateur.

La faculté de lettres de Tours s'est, elle aussi, lancée avec ardeur dans le mouvement, après l'université de La Rochelle, *« la plus pauvre des universités les plus pauvres »*. Le front des établissements en grève s'étale sur une ligne allant de Nice jusqu'à Toulouse, en passant par Toulon, Aix-Marseille, Montpellier et Perpignan. Tardivement, les universités parisiennes se sont réveillées. Après Saint-Denis (Paris-VIII) et un début de mobilisation à Villetaneuse (Paris-XIII), la grève a été décrétée à Nanterre (Paris-X), où des incidents ont eu lieu devant la « fac Pasqua », le pôle Léonard-de-Vinci protégé par des CRS, qui selon l'UNEF, ont blessé trois de leurs militants et interpellé trois autres.

A Tolbiac (Paris-I), l'amphithéâtre N était déchaîné, au deuxième jour d'action, alors que s'égrenaient les motifs de mécontentement. Avec *« 1,6 mètre carré par élève »*, Paris-I manque de place, et donc de professeurs. Les étudiants de DEUG sont privés d'accès à la bibliothèque de la Sorbonne. Les revendications en faveur d'un *« véritable statut social »* avec une carte de transport à tarif préférentiel ont reçu les plus vives acclamations. L'amphithéâtre conquis, les organisateurs ne rêvaient que de *« faire débrayer »* leurs camarades. Si l'accueil fut plutôt réservé au centre René-Cassin de Paris-I, ceux de Censier (Paris-III) se sont ralliés spontanément au cortège qui, durant quelques heures, a hanté les rues du Quartier latin.

Il fallait bien une conclusion politique à cette effervescence. A Toulouse, Lionel Jospin ne s'est pas privé de relever que *« l'effort formidable réalisé entre 1988 et 1993 avec le doublement du budget de l'enseignement supérieur a été arrêté. Le plan « Université 2000 » a été entamé et le deuxième plan ne vient pas »*. Raymond Barre, maire de Lyon, a un jugement plus tranché. Interrogé sur France 2, jeudi 16 novembre, l'ancien professeur avait sentencieusement déclaré : *« Il n'est pas sûr que si l'on donne plus d'argent, on réglera le problème. C'est tout l'enseignement supérieur qui doit être revu. Il faut cesser de considérer le baccalauréat comme le diplôme qui ouvre automatiquement la porte de l'université. »*

Michel Delberghe,
avec Aude Dassonville
et notre correspondant à Orléans,
Régis Guyotat

Les futurs architectes veulent des perspectives

D'UN CÔTÉ DE L'ESPLANADE du Louvre, ils ont dressé un mur de cartons de deux mètres de haut et jeté des dizaines de maquettes sur le sol. De l'autre, ils ont bouché la perspective de l'arc de triomphe du Carrousel, toujours avec ces cartons bidonvillesques. Devant, les étudiants des huit écoles d'architecture de Paris interrogent : *« Plans, coupes, perspectives ? »* Portant les signes de leur profession – casque de chantier, té d'architecte – plus d'un millier d'élèves ont manifesté vendredi après-midi devant la Pyramide du Louvre.

« On est Archi mal barrés », affichent-ils sous le cheval de Louis XIV. *« Oui à la reprise des essais budgétaires »*, *« Panser l'architecture »*, *« Non aux architectes classés monuments historiques »* : le mécontentement de ces étudiants, en grève depuis une semaine, est né du transfert des vingt-deux écoles d'architecture françaises (18 500 élèves) vers le ministère de la culture.

« On nous balade de droite à gauche, de la culture à l'équipement. C'est ainsi que l'archi se débauche à construire des bâtiments moches », ont-ils chanté sur l'air des *Cactus* de Jacques Dutronc. L'ensemble des services de l'architecture viennent d'être soustraits au ministère de l'équipement (*Le Monde* du 24 octobre). Ils sont désormais logés à la direction du patrimoine : *« C'est une vision passéiste du métier d'architecte. Nous voulons une approche qui intègre la ville, l'urbanisme, les problèmes sociaux »*, explique Harold Klinger, de la coordination nationale des étudiants des écoles d'architecture.

PONTS ET PASSERELLES

La réforme en cours, adoptée en 1993, va rapprocher ces filières de celles de l'enseignement supérieur : des passerelles vers les cursus d'université sont prévues, des DEA (diplômes d'études approfondies) et des doctorats sont créés. *« Le contexte européen, les besoins actuels de la ville, l'administration de la cité et les entreprises »* justifient, selon la coordination, un rapprochement avec l'enseignement supérieur. Celle-ci revendique *« une loi-programme qui garantisse la mise en place de la réforme »*.

Les étudiants veulent aussi être consultés par les instances chargées du transfert de tutelle pour participer à l'ensemble du processus. Comme la conférence des présidents des écoles d'architecture, ils jugent insuffisant le budget 1996, en diminution par rapport à celui de 1995. Des grèves se déroulent aussi dans des établissements de province. Dans les écoles parisiennes, les étudiants organisent chaque jour des tables de débats.

Les ponts ne sont toutefois pas coupés avec le ministère de la culture : la coordination a été reçue par le ministre en personne lundi 13 novembre. Elle a obtenu un rendez-vous avec le cabinet de Philippe Douste-Blazy pour le 1er décembre. A Nancy, les étudiants ont rencontré Maryvonne de Saint-Pulgent, directrice du patrimoine.

Une nouvelle journée d'action est prévue le 28 novembre, lors de l'examen par le Sénat du budget de la culture. La coordination n'appelle pas, pour l'instant, à se joindre aux manifestations des étudiants d'université, qui, eux, dépendent du ministère de l'éducation nationale.

Catherine Bédarida




L'équipage du « MC Ruby » raconte la grandeur perdue de la marine soviétique

Portrait d'une micro-société

ROUEN
de notre envoyé spécial

Que s'est-il précisément passé sur le porte-conteneurs *MC Ruby*, à 95 miles au large des côtes portugaises, dans cette nuit d'horreur du 2 au 3 novembre 1992 ? Nul ne sait encore. La rumeur des flots a étouffé les crimes dont sont accusés les six marins ukrainiens et abkhases, qui comparaissent, depuis lundi 13 novembre, devant la cour d'assises de Seine-Maritime, à Rouen (*le Monde* du 16 novembre). La tempête en a chassé les mobiles.

PROCÈS

De l'assassinat des huit clandestins africains – sept Ghanéens et un Camerounais –, battus selon l'accusation à coups de barre de fer, tués au fusil d'assaut et passés par-dessus bord, il est resté quelques traces sur le cargo, des aveux, rétractés puis modifiés, et surtout un survivant, sans lequel l'histoire aurait à jamais sombré dans les eaux internationales, entre Takoradi (Ghana) et Le Havre.

La longue traque, les quatre journées sans fin que vécut dans la cale n° 3 Ofusu Kingsley, jeune Ghanéen de vingt-cinq ans, pour échapper au massacre, les jurés de la cour d'assises les découvriront bientôt, quand débutera l'examen des faits, notamment par le témoignage du rescapé. Pour l'heure, les écouteurs de traduction simultanée sur les oreilles, Kingsley écoute, en anglais, la vie de ceux qui voulurent anéantir la sienne, sur sa route clandestine peuplée de rêves et d'espoir.

Droit à la barre, la voix grave et claire, Wladimir Fedorovitch Ilnitskiy, soixante ans, était l'âme du cargo, son commandant. Accusé de complicité d'assassinats par instructions, cet homme grisonnant, grandi pendant la deuxième guerre mondiale dans Odessa occupée, bombardée, plaide son innocence. Grandeur et gloire perdue de la marine marchande soviétique. Trente-sept années à chérir la mer, pour 150 dollars mensuels sous pavillon soviétique, puis – perestroïka oblige – pour 900 dollars sous pavillon étranger, à partir de 1991. Cartes de l'ex-URSS et chronologie à l'appui, le président Jean Raynaud en profite pour faire un brin d'histoire et de géographie.

La mer est toute la vie d'Ilnitskiy. Il lui doit tout : sa femme, rencontrée à l'institut de formation des ingénieurs de la marine, et son fils, également officier de marine. L'homme a un sens aigu du devoir et de la fidélité. A son épouse, son *« seul amour »* aujourd'hui présente au premier rang du public, à sa patrie. On lui demande de parler de son service militaire ? *« Je ne peux rien dire, j'ai prêté serment, on me demanderait des comptes. »*

La mer est le ciment du groupe. Valery Artemenko, le second, reste effacé. Dzhamal Arakhamiya, originaire d'Abkhasie, veut dire son innocence. Tous dans le box, au cours de l'instruction, l'ont disculpé. Et un prêtre havrais a, depuis longtemps, pris sa défense. Oleg Mikhaïlevskiy, le cuisinier, ne cesse de sangloter, la tête dans une main. Il est le plus fragile de cette micro-société. Il a tenté de se suicider en détention. Petr Bondarenko, lui, est un ancien de l'Afghanistan. Un colosse trapu formé aux sports de combat, *« capable de gérer sa violence »* selon un expert. Deux blessures, quatre médailles, dont deux *« pour le courage »* et une en mémoire du *« peuple ingrat »*.

Bodarenko raconte les combats au corps à corps et au couteau contre les moudjahidines dans les montagnes afghanes. Puis l'alcool pour combattre, et l'alcool pour dormir, après les combats. Dans un courrier à sa femme, peu de temps après son arrestation, il insiste pour être transféré en Ukraine : *« Ici, il n'y a que des nègres et des Arabes. A la promenade, on me crache dessus et on me jette des mégots. »*

Sergueï Romashenko, enfin, raconte son casernement pendant deux ans en Hongrie, le maniement des armes, qu'il aime, *« comme tous les enfants »*. Selon ses premiers aveux, c'est lui qui a abattu au fusil M16 les huit clandestins avant qu'ils ne soient passés par-dessus bord. Il dit de la mer qu'elle est *« un marécage qui aspire et dont on ne peut se défaire »*. *« Il faut être marin pour comprendre »*, lance-t-il au président.

« LÂCHETÉ »

Avec eux, défilent un autre temps et de nouvelles mœurs. Bondarenko revient sur les incessantes réunions organisées, sur les bateaux soviétiques, par les commissaires politiques, qui avaient droit de regard sur la discipline ; Romashenko détaille le quotidien des petits trafics d'achat et de revente de matériels d'électroménager ou de hi-fi désormais courants entre deux ports, et sur lesquels *« le commandant fermait les yeux »*. Un business pour faire l'appoint d'un salaire de matelot de quelques centaines de francs. Kingsley somnole, puis se redresse. Dans quelques jours, il lui reviendra d'exposer d'autres misères.

« Nos marins ont pensé perdre leur travail si l'on découvrait ces clandestins, a avancé le capitaine Alexandre Vinnitskiy, venu d'Odessa soutenir son collègue Ilnitskiy. *Je pense que c'est cela qui les a poussés à commettre ce crime horrible. »* Et d'ajouter, selon lui : *« Vladimir Ilnitskiy a fonctionné selon un vieux stéréotype soviétique qui disait d'une manière plus ou moins secrète que, en cas de crime à bord, un commandant de navire ne doit jamais demander de l'aide aux autorités étrangères et doit ramener les responsables à l'autorité de son pays. Cela est resté incrusté dans nos cerveaux. »* Dans une lettre à sa femme lue devant la cour, Ilnitskiy, une fois, avait parlé de sa *« lâcheté »*.

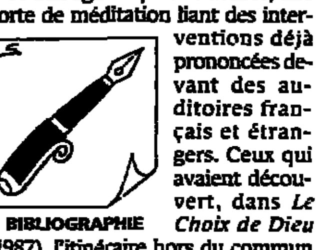
Jean-Michel Dumay

Dans son nouvel ouvrage, le cardinal Lustiger entend dépasser les polémiques par l'éthique

« Devenez dignes de la condition humaine » réaffirme la primauté de la conscience sur la loi

Dans un livre intitulé *Devenez dignes de la condition humaine*, Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, déplore la séparation de l'ordre juridico-politique et de l'ordre éthique. Selon lui, la conscience morale doit primer sur la loi, qui est le fruit de rapports de forces changeants. On a désacralisé la société, s'insurge t-il, au profit de l'argent devenu *« la mathématique de toutes les relations humaines »*.

SOUS le titre *Devenez dignes de la condition humaine*, le cardinal Jean-Marie Lustiger vient de publier un livre aux lignes âpres et denses, une sorte de méditation liant des interventions déjà prononcées devant des auditoires français et étrangers. Ceux qui avaient découvert, dans *Le Choix de Dieu* (1987), l'itinéraire hors du commun et la culture éclectique de ce juif converti devenu prêtre, aumônier de la Sorbonne et aujourd'hui, à soixante-neuf ans, l'une des plus fortes personnalités de la hiérarchie catholique, mesureront mieux, dans ce « bréviaire » du premier curé de Paris, nouvel académicien français, la cohérence de sa pensée morale et politique.


BIBLIOGRAPHIE

Droits de l'homme, loi civile et loi morale, libertés, sexualité, Europe, islam : aucune de ces questions n'est étrangère à cet intellectuel hanté par les ruptures que le siècle a connues entre la loi de l'homme et la Révélation divine, animé par l'annonce d'un Evangile qui, écrit-il dans des pages émouvantes, est promesse de bonheur et de liberté. Il évite d'entrer dans les polémiques sur l'avortement, la procréation artificielle, le sida ou le préservatif. Il ne les élude pas non plus, se plaçant sur le terrain des fondements éthiques de toute décision sociale ou politique.

Ce siècle devait être celui du triomphe de la raison, coupée de Dieu. Il a vu naître et s'écrouler deux totalitarismes, régner des tyrans, se multiplier les crises, se banaliser les génocides. En l'absence de Révélation divine, qui dicte le bien et le mal ? Nombre de questions nouvelles laissent, en effet, le pouvoir politique démuni, faute de références incontestables. On l'a vu à propos des débats parlementaires sur la bioéthique.

Dénonçant l'*« imaginaire électronique »* qui offre à l'homme comme une *« prothèse d'existence »*, Mgr Lustiger constate que, privée de toute référence éthique qui la dépasse, la loi civile est légitimée par le *« conformisme social »* ou l'*« opinion présumée du plus grand nombre »*. Mais c'est l'idéal démocratique lui-même, s'alarme t-il, qui est menacé de perversion, car, dès lors qu'une action est légale, elle devient *« moralement bonne »*.

UN CHAPITRE CENTRAL

On reconnait là le diagnostic sombre et le ton d'indignation d'un Jean Paul II développés dans l'encyclique *Splendor veritatis* (1993). Mgr Lustiger emprunte jusqu'à la structure – circulaire – de la pensée et de l'écriture du pape. Son livre est construit autour d'un chapitre central qui énonce la primauté de la *« conscience morale »*. Des *« vérités objectives »*, dictées par la conscience, s'imposent par elles-mêmes, dit-il. Il existe des actes *« intrinsèquement »* mauvais, quelles que soient leurs intentions et leurs circonstances. A cet égard, la conscience morale est toujours supérieure à la loi, car celle-ci est le fruit de majorités versatiles, de rapports de forces changeants. Pour Mgr Lustiger, le plus grand danger est de vouloir *« substituer la force des lois civiles à la conscience personnelle »*. C'est le procès fait par l'Eglise aux législations sur l'avortement. Déjà, l'encyclique de Jean Paul II, *Evangelium vitae* (1995), sur le respect de la vie, avait soulevé des réactions.

Mgr Lustiger n'ignore pas que les libertés humaines ont hier triomphé contre l'Eglise, son pouvoir sur les consciences et son discours oppressif. Il ne rêve pas de revenir à cette époque révolue et limite le rôle de l'Eglise à l'éducation de la conscience. Mais il pose une question : fallait-il payer d'un tel prix cette émancipation ? *« Fallait-il oublier la Révélation, méconnaître la foi, idolâtrer la raison, déchaîner terreurs et révolutions ? »* Après avoir tué Dieu, fallait-il tuer l'homme ? Une interrogation qu'il n'est pas possible de traiter par l'ignorance ou le mépris.

Henri Tincq

★ ***Devenez dignes de la condition humaine*, Jean-Marie Lustiger, Flammarion - Saint-Augustin. 168 p. 89 F.**

La Ville de Paris double le montant du prêt immobilier à taux zéro

Quelques centaines de candidats à la propriété seront concernés

Jean Tiberi, *maire (RPR) de la capitale*, a annoncé que la Ville de Paris a décidé de doubler le montant du prêt à taux zéro accordé par le gouvernement aux candidats à l'accession à la propriété. Accordée sous certaines conditions de ressources, cette aide, prévue pour l'achat d'un logement neuf ou nécessitant de gros travaux, permettra à certaines familles de bénéficier au total d'un prêt de 320 000 francs.

LE MAIRE DE PARIS, Jean Tiberi, l'a annoncé en présentant, vendredi 17 novembre, le *« programme de sa mandature »* pour le logement qui doit être débattu, le 20 novembre, au Conseil de Paris : la Ville va doubler le montant du prêt à taux zéro pour les Parisiens souhaitant accéder à la propriété. L'annonce est spectaculaire, même si le dossier ne paraît pas totalement ficelé. Le maire de Paris a en effet affirmé, vendredi, que *« l'affaire n'était pas lancée sur le plan national »* alors que le dispositif gouvernemental est, en fait, entré en vigueur le 1er octobre. Ce « cadeau » fait aux Parisiens – même s'il ne s'agit que d'un prêt sans intérêt – prendra effet le 1er janvier et concernera seulement les habitants de la capitale y résidant depuis au moins trois ans.

Le prêt à taux zéro est la pièce maîtresse du dispositif d'aide à l'accession à la propriété annoncé le 6 septembre par le premier ministre, Alain Juppé *(Le Monde* du 8 septembre). D'un montant de 120 000 francs en moyenne (de 100 000 à 180 000 francs en Ile-de-France), il est accordé sous condition de ressources et son montant est modulé en fonction des revenus, de la composition familiale et du lieu de l'acquisition (Ile-de-France ou province). Ainsi, en Ile-de-France, une famille de quatre personnes peut prétendre à un prêt sans intérêt de 160 000 francs à condition que ses revenus nets mensuels n'excèdent pas 27 500 francs. Si cette famille achète un logement à Paris, elle pourra donc se voir accordé un prêt de 320 000 francs.

Les contraintes du dispositif resteront inchangés pour les Parisiens : le montant global de l'aide sera limité à un tiers de l'endettement total et il ne devra pas excéder 20 % du montant de l'opération. Enfin, dans la capitale comme ailleurs, l'aide ne concernera que l'achat d'une résidence principale dans le neuf ou bien dans l'ancien nécessitant de très gros travaux (d'un montant équivalent à 35 % du montant total de l'opération, soit, par exemple, 280 000 francs de travaux pour un achat de 520 000 francs).

Cette contrainte d'achat dans le neuf va évidemment beaucoup limiter les effets de la générosité de Jean Tiberi : à Paris, la part du neuf, fortement touchée par la crise de l'immobilier ne représente plus que 10 % du marché du logement et, au cours du second trimestre 1995, le nombre de transactions dans le neuf a baissé d'un quart. L'aide supplémentaire accordé aux Parisiens ne sera pas contingentée, mais, compte tenu des limites du dispositif, l'adjoint chargé du logement à la mairie de Paris, Michel Bulté, estimait, vendredi, à *« quelques centaines »* les familles susceptibles d'en bénéficier en 1996.

Les promoteurs opérant en Ile-de-France avaient applaudi la réforme à l'accession début novembre, tout en reconnaissant qu'ils n'en attendaient pas grand chose, hormis un effet d'entraînement, à Paris *intra muros*, voire en première couronne *(Le Monde* du 7 novembre). L'accession sociale à la propriété se fait principalement en province et en deuxième couronne parisienne, en maison neuve individuelle, moins chère que l'appartement neuf en immeuble collectif. Dans une ville comme Paris où le prix au mètre carré dans le neuf dépasse encore 26 000 francs en moyenne, malgré la forte baisse enregistrée depuis 1990 (de l'ordre de 20 %), le coup de pouce de M. Tiberi devrait donc surtout concerner, dans un nombre limité d'arrondissements encore accessibles, des familles déja propriétaires ou disposant d'un important apport personnel.

En outre, le public visé par le prêt à taux zéro est plutôt la clientèle familiale, alors que la parc de logements neufs de la capitale s'est progressivement spécialisé dans le petit logement. D'après une étude de l'observatoire des loyers de l'agglomération parisienne (OLAP), 63 % des logements mis en vente à Paris entre 1991 et 1994 étaient des studios et des deux-pièces. Sur ce marché étroit, certains promoteurs ont néanmoins devancé l'appel du maire. Sur un programme situé dans le vingtième arrondissement, les Nouveaux constructeurs avaient décidé, début novembre, de doubler le montant du prêt à taux zéro accordé à leurs clients.

Christine Garin

Des mesures pour les classes moyennes

Le maire de Paris soigne les classes moyennes et souhaite les fixer dans la capitale. En plus du doublement du *« prêt à taux zéro »* pour l'accession à la propriété, Jean Tiberi entend maintenir la construction de logements PLI (prêts locatifs intermédiaires), alors que, sur le seul contingent dont dispose le maire, 459 logements de ce type sont inoccupés dans la capitale. Actuellement, 71 000 mètres carrés de bureaux sont en cours de transformation en logements à l'initiative de la Ville, mais, sur les 900 logements en cours de réalisation ou dont la construction est programmée, plus de 60 % (550 logements) sont des PLI. Le maire de Paris souhaite abaisser progressivement le montant des loyers de ce type de logements de 55 francs le mètre carré actuellement, sans les charges, à 53 francs puis, « à terme », à 50 francs.

Alain Carignon veut conserver son mandat de conseiller général

ALAIN CARIGNON, qui a été condamné à cinq ans de prison dont deux avec sursis pour corruption, complicité et recel d'abus de biens sociaux et subornation de témoins par le tribunal correctionnel de Lyon, a annoncé, vendredi 17 novembre, qu'il renonçait à la présidence du conseil général de l'Isère et que sa *« succession est ouverte »*. Il entend néanmoins conserver son mandat de conseiller général.

Le maire socialiste de Grenoble, Michel Destot, et sa majorité ont saisi le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pour dénoncer *« la tribune médiatique »* offerte vendredi à M. Carignon lors du journal de 20 heures de France 2. *« Il nous paraît inconcevable que M. Carignon puisse, alors qu'il vient d'être condamné, refaire son procès à l'usage des téléspectateurs sans véritable contradiction et au mépris de l'institution judiciaire »*, notent-ils dans un courrier adressé à Hervé Bourges.

■ **JUSTICE : le bâtonnier de Paris, Jean-René Farthouat, a critiqué, vendredi 17 novembre, la réforme de la cour d'assises** présentée par M. Toubon, estimant, lors de la rentrée solennelle du barreau de Paris, que ce texte *« sonnait insidieusement la mort du jury et de l'oralité des débats »*. Le ministre a précisé que son projet était *« perfectible »* sur trois points : le recrutement des citoyens-assesseurs du tribunal criminel départemental, la motivation des décisions des cours d'assises et l'introduction d'une procédure plus accusatoire à l'audience.

■ **CAMBRIOLAGE : des objets d'art d'une valeur de 2 millions de francs ont été dérobés au château de Fontainebleau (Seine-et-Marne)** dans la nuit du 15 au 16 novembre. Les cambrioleurs ont pu, malgré l'alarme, briser une vitrine du Musée Napoléon, où étaient notamment exposés des vases, des pendules et des glaives. Ces objets numérotés ne pourront être dispersés lors de ventes aux enchères publiques.

■ **DÉCHETS : les grandes surfaces verseront désormais une contribution financière** pour le recyclage des sacs mis à la disposition des consommateurs, au terme d'un accord conclu entre la société Eco-Emballages et la Fédération du commerce et de la distribution. Les 23 milliards de sacs de caisse distribués chaque année dans les grandes surfaces ne faisaient l'objet d'aucun programme de recyclage.

■ **HABILLEMENT : l'association Artisans du monde a organisé, samedi 18 novembre, une journée de sensibilisation des consommateurs** concernant les conditions de fabrication des vêtements. Rappelant que *« deux cent millions d'enfants de moins de quatorze ans travaillent dans le monde »*, l'association souhaite inciter les consommateurs à interroger leurs distributeurs textiles habituels sur *« les critères sociaux et écologiques de sélection de leurs fournisseurs »*.

■ **JUSTICE : dans le cadre d'une enquête sur un réseau pédophile utilisant le Minitel** et proposant des cassettes vidéo à caractère pornographique mettant en scène de jeunes enfants, la brigade de protection des mineurs de Paris a procédé, ces derniers jours, à l'interpellation de plusieurs personnes, à Paris et en province. Un gendarme du département de l'Isère, placé en garde à vue au Service régional de police judiciaire (SRPJ) de Grenoble dans le cadre de cette enquête, s'est défenestré après l'annonce de sa suspension de la gendarmerie et de sa comparution en justice.

CARNET

DISPARITION

■ **PHILIPPE COTTEREAU**, président de la société de production Anabase, filiale à 50 % du groupe Expand, est mort à Paris, dans la nuit du mardi 14 au mercredi 15 novembre, à l'âge de cinquante-quatre ans. Philippe Cottereau avait créé Anabase en 1986 avec Pierre Devert. Cette société spécialisée dans la fiction, le documentaire et l'animation a produit notamment *L'Affaire Dreyfus* qu'on a pu voir sur France 2 et Arte, *Les Filles du Lido* que diffuse actuellement TF 1. Philippe Cottereau, qui travaillait depuis deux ans à une coproduction sur Che Guevara, venait de terminer *La Nouvelle Tribu*, une série réalisée par Roger Vadim, qui sera programmée sur France 2 au début de l'année prochaine.

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du jeudi 16 novembre sont publiés :

● **Attribution des ministres** : un décret portant transfert d'attributions à Alain Juppé, premier ministre – outre-mer, jeunesse et sports, anciens combattants, – et plusieurs décrets relatifs aux attributions de huit autres membres du gouvernement : François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement et de la recherche ; Bernard Pons, ministre de l'équipement, du logement, des transports et du tourisme ; Jacques Barrot, ministre du travail et des affaires sociales ; Jean Arthuis, ministre de l'économie et des finances ; Philippe Douste-Blazy, ministre de la culture ; Franck Borotra, ministre de l'industrie, de la poste et des télécommunications ; Jean-Claude Gaudin, ministre de l'aménagement du territoire, de la ville et de l'intégration ; Dominique Perben, ministre de la fonction publique, de la réforme de l'Etat et de la décentralisation.

● **Collectivités locales** : un avis de mise en vente, à la Documentation française, du rapport de François Delafosse sur *Les Relations financières entre l'Etat et les collectivités locales*.

Au *Journal officiel* du vendredi 17 novembre sont publiés :

● **Bons du Trésor** : un arrêté relatif à la création de bons du Trésor en compte courant à taux fixe et intérêts annuels 5,75 % mars 1998.

● **Économies budgétaires** : un arrêté détaillant la liste des crédits annulés dans la loi de finances pour 1995.

● **Gouvernement** : deux arrêtés portant nomination au cabinet du ministre de l'intérieur, Jean-Louis Debré, et du ministre délégué chargé de la poste, des télécommunications et de l'espace, François Fillon.

AU CARNET DU « MONDE »

Naissances

Mme et le docteur Pierre ADLER
ont la joie d'annoncer la naissance de leur petit-fils

Michael Elie,

fils du docteur Marion ADLER
et du professeur Gérald SIMONNEAU.

Danielle GRECO
Rafael PANIAGUA

sont sur un bateau,

Valentina

vient d'y monter.

Paris, le 14 novembre 1995.

Didier KAHN-SRIBER
a la joie d'annoncer la naissance des quadruplés

Léon, Louis, Lilly, Liz,

le 17 novembre 1995,

chez sa belle-fille,
Lhola, née Kildare.

Décès

Raymond COLLIN DELAVAUD,
chef de service honoraire
à la Banque de France,

est décédé le 15 novembre 1995, dans sa quatre-vingt-quatorzième année.

Denise DAUTY,
docteur en sciences de l'éducation,
ancien chercheur au CNRS
et au CREDA de l'Ecole
des hautes études en sciences sociales,
ancienne assistante
du professeur Roger Bastide,
médaillée de la Résistance,

est décédée à Paris, le 12 novembre 1995, à l'âge de quatre-vingts ans.

Elle a fait don de son corps à la science.

Unis dans leur peine, sa famille et ses amis se retrouveront à la chapelle Saint-Bernard, 34, place Raoul-Dautry, Paris-15e (gare Montparnasse), le 27 novembre 1995, à 16 h 30.

Une messe y sera célébrée à sa mémoire.

26, rue du Commandant-René-Mouchotte,
75014 Paris.
4, boulevard Pierre-Benoît,
12000 Rodez.

– La famille,
Et ses proches amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Odette GALTIER,
née GATTEGNO,

survenu le 16 novembre 1995.

101, rue Pierre-et-Marie Curie,
93170 Bagnolet.

– Mlle Monique Lanore,
M. Jacques Le Cun
et Mme, née Fabienne Lanore,
M. Jean-Paul Buffelan-Lanore
et Mme, née Yvaine Lanore,
Leurs enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Yves LANORE,
née Marie-Louise STENNEVIN,
directrice honoraire
des lycées et collèges
de la Syrie et du Liban,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier des Palmes académiques,
chevalier du Mérite syrien,

rappelé à Dieu, le 8 novembre 1995, dans sa quatre-vingt-dix-septième année, confortée des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques religieuses et l'inhumation dans le caveau de famille à Estadens (Haute-Garonne) ont eu lieu dans l'intimité, le 9 novembre.

7, rue Magloire-Nayral,
81100 Castres.
2, avenue d'Altaïr,
34300 Le-Cap-d'Agde.
49, rue Montmartre,
75002 Paris.

– M. Aimé Lévy-Gompel,
son époux,

Corinne et Michel Charraire,
Marie-Paule et Jean-Marc Lévy,
ses enfants,

Anne-France, Guillaume, Alexia,
Pierre et Harisson,
ses petits-enfants,

Sa famille,

ont la tristesse de faire part du décès de

Marie-Thérèse
LEVY-GOMPEL,
née JAECKLE,

survenu le 15 novembre 1995, à Paris, dans sa soixante-huitième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le 21 novembre 1995, à 13 h 30, en l'église d'Yvoy-le-Marron (Loir-et-Cher).

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Yvoy-le-Marron.

32, rue de Picpus,
75012 Paris.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– M. et Mme Henri Martinel,
M. Philippe Arnoux,
Sa famille, ses amis,
ont la tristesse d'annoncer la mort de

Daniel MARTINEL,

survenue à Paris, le 15 novembre 1995.

28, rue de Guémar,
68150 Ribeauvillé.

– Roger Teboul,
son époux,
Noé et Jonas,
ses fils,
Elise et Nessim Shallon,
ses parents,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès brutal de

Michèle SHALLON-TEBOUL,

survenu le 16 novembre 1995, à l'âge de trente-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 20 novembre, à 12 heures, au funérarium des Batignolles, 10, rue Pierre-Rebière, Paris-17e.

L'inhumation de ses cendres aura lieu au colombarium du cimetière du Père-Lachaise, à 17 heures.

– L'Ecole supérieure de travail social a le regret de faire part du décès de

Jane SIVADON,

survenu le 31 août 1995, à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans, à son domicile du Mas-d'Azil.

Jane Sivadon fut directrice de l'école pendant plusieurs années.

Entrée dans la Résistance dès le début de la guerre, elle fut arrêtée le 2 février 1942, emprisonnée, puis déportée à Ravensbrück et à Mauthausen.

Elle reçut la *médaille de la Résistance*, la croix de guerre avec palmes et fut commandeur de la Légion d'honneur.

L'Association des surintendantes lui a rendu hommage dans une cérémonie à l'Ecole le 7 novembre.

Le président de l'Ecole supérieure de travail Social,
8, villa du Parc-Montsouris,
75014 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Maurice STUPFEL,
docteur en médecine,
docteur ès sciences,
Fellow de l'Académie
des sciences de New York,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
chercheur à l'Inserm,

survenu le 14 novembre 1995.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 21 novembre, à 11 heures, à la chapelle du Val-de-Grâce, à Paris, suivie de l'inhumation au cimetière de Déols (Indre) vers 17 heures.

Dons pour la recherche médicale.

Toutes les personnes qui s'associent à sa disparition sont remerciées par avance.

Rectificatifs

– Dans l'avis de décès concernant

Mme Claude RABAUD,
née Louise ROULET,

il fallait lire :
M. et Mme Bertrand du Pasquier
et leurs enfants.

(Lire *Le Monde* du 18 novembre.)

Anniversaire de décès

– Il y a un an, le 19 novembre 1994,

Jéromine MARTINAGGI,

rejoignait la Maison du Père.

Ses parents,
Ses amis,
Ses anciennes élèves,
L'Association des amis d'Emmanuel-Mounier,
se souviennent.

Messes anniversaires

– En souvenir de

François PEZET,

décédé à Paris, le 27 novembre 1985.

Une messe sera célébrée le lundi 27 novembre, à 18 heures, en l'église Saint-Séverin, à Paris-5e.

Communications diverses

– Après l'assassinat

d'Itzhak RABIN,

Yossi Sarid et Elie Barnavi aux Assises européennes du judaïsme progressiste. Soirée d'ouverture au Sénat, vendredi 24 novembre, à 18 heures. (Sur réservation : CBL. Tél. : 42-71-68-19.)

Conférences

– *Le professeur* **Patrice Debré** (Pitié-Salpêtrière), auteur de *Louis Pasteur* (Flammarion) donnera une conférence publique sur **« Louis Pasteur, la science au service de la santé publique »**, jeudi 23 novembre à 17 h 30, à l'Institut Curie, grand amphithéâtre, 12, rue Lhomond, Paris 5e, accès libre.

Colloques

– ARCAT-SIDA

Dixième année de lutte contre le sida.

En partenariat avec le journal *Le Monde*, la Bibliothèque nationale de France, la Mutualité française, France-Culture, France 3.

2es RENCONTRES
INFORMATION & SIDA :
« Communiquer pour agir ».
Bibliothèque nationale de France (nouveau bâtiment : rue Emile-Durkheim, 75013 Paris) 22 et 24 novembre 1995.

A l'occasion du 1er décembre, Journée mondiale du sida, ce colloque étudiera les mécanismes de blocage ou de diffusion des connaissances sur l'épidémie, les moyens de renforcer solidarité et responsabilité, et, face à ces enjeux, l'action des associations, des scientifiques et des responsables politiques et administratifs dans la lutte contre le sida.

Jeudi 23 (16 heures).
Séance plénière et débat :
Exclusion, discrimination et pauvreté cofacteurs du sida.

Vendredi 24 (8 h 30).
Séance plénière et tables rondes :
Le sida : problème social, culturel et politique.

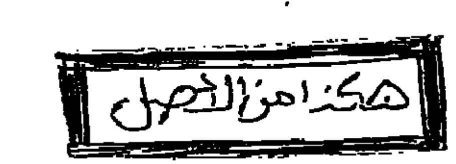
Vendredi 24 (14 heures).
Séance plénière et tables rondes :
La réalité et l'image des associations.

Avec le soutien de : Yves Saint Laurent, la BIMP, Hermès, Kenzo, le ministère de la coopération, la DGS, l'ANRS, le ministère de la culture.

Renseignements et inscriptions, tél. : (1) 49-70-85-90 - Fax : (1) 49-70-85-99.
ARCAT-SIDA, 13, boulevard Rochechouart, 75009 Paris.
Frais d'inscription : 450 F (incluant le repas).

Soutenances de thèse

– **Laurent Bihard** soutiendra sa thèse de philosophie **« La science, la religion et la politique chez Alexandre Kojève et Leo Strauss ou Négativité et féminité »** en Sorbonne, le samedi 18 novembre, à 14 h 30. Le jury sera composé de Bernard Bourgeois, François Guéry et Gilbert Romeyer-Dherbey.



HORIZONS

PORTRAIT



Sculptée pour le saut et les déséquilibres, la danseuse étoile défie les puristes en changeant les pas des chorégraphies. Béjart et Forsythe ont créé des ballets pour elle

Sylvie Guillem, étoile rebelle

LES jambes de Sylvie Guillem. Tellement incroyables qu'on les croirait volontiers, quand on les voit sur scène, croisées avec celles d'un pur-sang. Avec cette morphologie inouïe d'un genou situé à égale distance de l'attache de la hanche et de celle de la cheville. C'est dire la courbure de la jambe ! Les muscles seraient presque trop apparents s'ils n'étaient étirés à leur maximum. Les fuseaux des tendons, la ligne des ligaments forment un précieux relief sur lequel le spectateur suit, émerveillé, les moindres vibrations de la danse. A cet arc parfait répond celui, inversé, du pied cambré, relevé sur la pointe. Le torse paraît fragile, mais la musculature des bras, semblable à celle des jambes, prévient qu'il s'agit là d'une pure illusion. Guillem est sculptée pour le saut, les déséquilibres qui se rattrapent au ras du sol. L'exception de son corps allait l'obliger à inventer un nouveau classique : dégraissé, sans afféterie, ni jeux de physionomie.

La manière dont la danseuse s'arrête sur le seuil du bar du Hyde Park Hotel, à Londres, dit assez la vitesse avec laquelle elle vient de monter les marches du vénérable hall. Elle s'assied sans défaire ni son blouson noir, serré dans une large écharpe thaïlandaise, ni son bonnet, également noir, enfoncé au ras des sourcils. D'un geste preste elle a retiré ses petites lunettes rondes, tout en coinçant ses jambes interminablement longues entre le canapé et la table basse. « *J'ai faim*, dit Sylvie Guillem d'une voix qui ne porte pas à plus de vingt centimètres. *Je n'ai rien pris depuis ce matin ! Un coup de téléphone au moment de partir m'a mise en retard.* » Le jeune serveur qui apporte sa commande, sandwichs et eau minérale, aime son sourire. Un charme de jeune fille, aux traits menus, qui dissimule une volonté sur laquelle plus d'un malin s'est déjà brisé les dents. Guillem a trente ans. En 1989, elle quittait l'Opéra de Paris pour le Royal Ballet de Londres, fort décidée à ne plus jamais laisser à personne d'autre qu'à elle-même le soin de maîtriser son destin d'étoile.

Difficile de croire qu'elle déteste les interviews. Elle en accorde en série. Elle a même rencontré un Prix Goncourt, Erik Orsenna, pour un magazine féminin. En femme avisée, qui gère elle-même son agenda, elle sait qu'il lui faut préparer la tournée qu'elle fait en France. Quelque chose comme « Sylvie Guillem, le retour ». « *Vous voudriez que je vous raconte quelque chose de différent ? Je ne peux pas changer mon histoire à chaque rencontre. Remarquez, j'y ai pensé. Cela aurait pu être drôle !* » Elle avale un mini-triangle de pain de mie au saumon. « *J'ai la chance de ne jamais prendre de poids. Quand j'ai besoin de mon corps, il répond à 150 %. En période de relâche, il déconnecte tout seul. Cela peut aller loin. Hypoglycémie, chutes de tension. Cela peut aller jusqu'à l'évanouissement* », rit-elle. « *Je suis née avec de la force dans les muscles, dans les articulations, sans pour autant avoir une ossature imposante. Ce n'est pas la gymnastique que j'ai pratiquée jusqu'à onze ans qui m'a rendue solide. Je suis devenue une gymnaste de compétition à cause de ce corps dont j'ai hérité. Cheval d'arçon, barres, cela m'amusait comme un jeu d'enfant. A onze ans, j'ai su que c'était fini. Je m'ennuyais. La dernière année à l'Insep (Institut national du sport et de l'éducation physique), j'avais suivi des cours à l'Ecole de danse de l'Opéra. Je les avais en horreur, j'en détestais la discipline. A l'Ecole de danse, je n'avais pas toutes ces mimiques d'une petite fille qui veut être danseuse. J'étais plus brutale. Disons plus directe* », se souvient-elle.

Est-elle seulement une danseuse ? Plutôt un phénomène unique dont on ne retrouvera jamais l'équivalent, devenue danseuse « *par engrenage et non par vocation* », propulsée sur scène, presque malgré elle, par l'instinct d'un corps suprêmement intelligent. Déjà toutes les ballerines l'imitent. En vain. Certains balletomanes la trouvent froide, implosive, n'apprécient pas son visage d'où elle balaie toute expression parasite, et concluent alors, plus vite que leur ombre, qu'il se pourrait qu'elle soit sotte. Le public, lui, rêve avec elle. Il acclame sa stupéfiante manière d'être en scène. Même le plus ignorant des spectateurs sait, dès qu'elle entre en scène, qu'il racontera encore l'événement à ses petits-enfants. Ce n'est pas la performance inhabituelle qui cisaille le souffle, c'est l'émotion qui s'en dégage. Sylvie Guillem envoie sa jambe caresser son profil d'oiseau frêle, former un angle de 180 degrés avec celle qui reste au sol, perchée sur pointe. « *Chiqué ! On n'est pas au cirque* », s'écrient les puristes, parmi lesquels Clement Crisp, du *Financial Times*. « *Superbe ! La Guillem est unique* », écrit, imperturbable, John Percival, du *Times*.

« MARGOT FONTEYN, *diva du Royal Ballet, adulée de ses compatriotes, répondit à un journaliste qui tentait de lui faire dire ce qu'elle ne voulait pas :* « J'aurais levé la jambe comme Sylvie Guillem si seulement je l'avais pu. » *On m'accuse de changer les pas des chorégraphies ? Rien de plus vrai. Mais jamais je ne casse les lignes. Je reconstruis les lois de l'harmonie en fonction des aptitudes de mon corps afin de mieux entrer dans la peau de mon personnage. Je cherche l'essentiel, l'épure* », se défend Sylvie Guillem. C'est Noureev, alors qu'il dirigeait le Ballet de l'Opéra de Paris depuis un an, qui l'élève au rang d'étoile, le 29 décembre 1984. Elle a dix-neuf ans. Elle est encore essoufflée d'avoir dansé le rôle double d'Odette/Odile du *Lac des cygnes*. La femme douce et la femme fatale. Le Russe a tout de suite su qu'il avait affaire à sa jumelle. Sauvage, impérieuse, détestant la bêtise et, plus que tout, les entraves à l'exercice de son art. Quand la direction de l'Opéra de Paris, en 1988, refuse de motiver sa décision de ne pas la laisser danser sur d'autres scènes, inflexible, elle plie bagages.

Elle nie avoir dit à Kenneth Mac Millan, chorégraphe au nom indissociable de celui du Royal Ballet, cette phrase colportée d'article en article : « *Ce n'est pas vous la star, c'est moi !* » Mais elle reconnaît être allée le chercher, l'obligeant à faire demi-tour alors qu'il continuait son chemin vers les coulisses. Sommé de s'expliquer, il avait lâché, en passant, un méprisant « *Ah ! ces ennuyeuses stars françaises* », tandis qu'elle répétait *Manon* avec Laurent Hilaire, étoile de l'Opéra de Paris.

Un tempérament qui ne lui vaut pas que des amis. Encore moins des amies. C'est injuste à dire : mais, à ses côtés, la meilleure ballerine a l'air de s'appliquer à danser. Guillem, elle, ne danse pas, elle vit. Elle respire. Hors scène, on dirait qu'elle se cache. « *Par expérience, je sais ce que c'est que d'avoir de faux amis. Je n'ai pas besoin de faire partie d'un groupe. C'est ce qui m'a poussée à quitter l'Opéra de Paris : je refuse l'infantilisation, la frustration ressassée de ce que l'on n'aura jamais quand on reste attaché à un seul ballet. Ce n'était pas facile de partir. Je ne vis que pour la scène. Sans savoir pourquoi. Depuis toujours. Depuis que j'ai participé à mon premier spectacle de fin d'année à l'Ecole de danse. Ni la danse ni son histoire ne m'ont jamais vraiment passionnée. Pour être sur scène, en découvrir les mystères, j'étais prête à affronter tout ce que je n'aimais pas. J'ai alors travaillé sans relâche. Je sais que je n'ai pas encore franchi toutes mes limites. Je peux m'imaginer faire autre chose que danser, mais m'éloigner de la scène me sera difficile* », avoue-t-elle.

La veille de l'entretien au bar du Hyde Park Hotel, elle dansait *Manon* à Covent Garden, un ballet très théâtral inspiré du roman *Manon Lescaut*, de l'abbé Prévost. Covent Garden a conservé un cérémonial, des traditions. Souper pendant les entractes, par exemple. Au premier entracte, sur des tables réservées, le plat principal attend les dîneurs. Dessert et café leur seront servis au second entracte. Le reste de l'assistance pique-nique debout, ou assis sur les marches des escaliers. Des serveurs vont dans les loges avec le champagne. Des habitués discutent avec les ouvreuses. La salle est éclairée par des appliques portant d'ineffables abats-jour au plissé rouge. C'est désuet, convivial, et si chic !

« Je reconstruis les lois de l'harmonie en fonction des aptitudes de mon corps afin de mieux entrer dans la peau de mon personnage. Je cherche l'épure »

Guillem n'en paraît que plus moderne ! Dans *Manon*, quand elle danse le premier duo avec Des Grieux, le lit, installé au fond de la scène, est inutile : il est inscrit dans chacun des gestes des danseurs, dans cette façon provoquante qu'a la ballerine de se placer face à son partenaire pour qu'il la porte. Aucune mimique, aucune mièvrerie. L'agressivité d'une jambe, une main qui éloigne autant qu'elle attire, suffisent. « *C'est une erreur de danser Manon comme une petite prostituée éperdue*, dit Sylvie Guillem. *J'aime l'amoralité de cette femme qui veut tout à la fois, l'amour mais aussi les bijoux, le confort que lui offre son protecteur. C'est fantastique de se situer hors des règles. Cela ouvre l'esprit. Il faut trouver ses propres réponses.* » L'étoile dit combien, en effet, elle est peu faite pour être une victime : « *Ici, à Covent Garden, je sais ce que je peux obtenir. Le reste, je vais le chercher ailleurs. A savoir, les rencontres, les créations, tout ce qui sort de l'ordinaire. Le répertoire est indispensable, car il me permet de conserver une technique qui autrement s'éparpille.* » Par contrat, elle doit vingt-cinq représentations par an à Covent Garden. Le reste de son temps lui appartient.

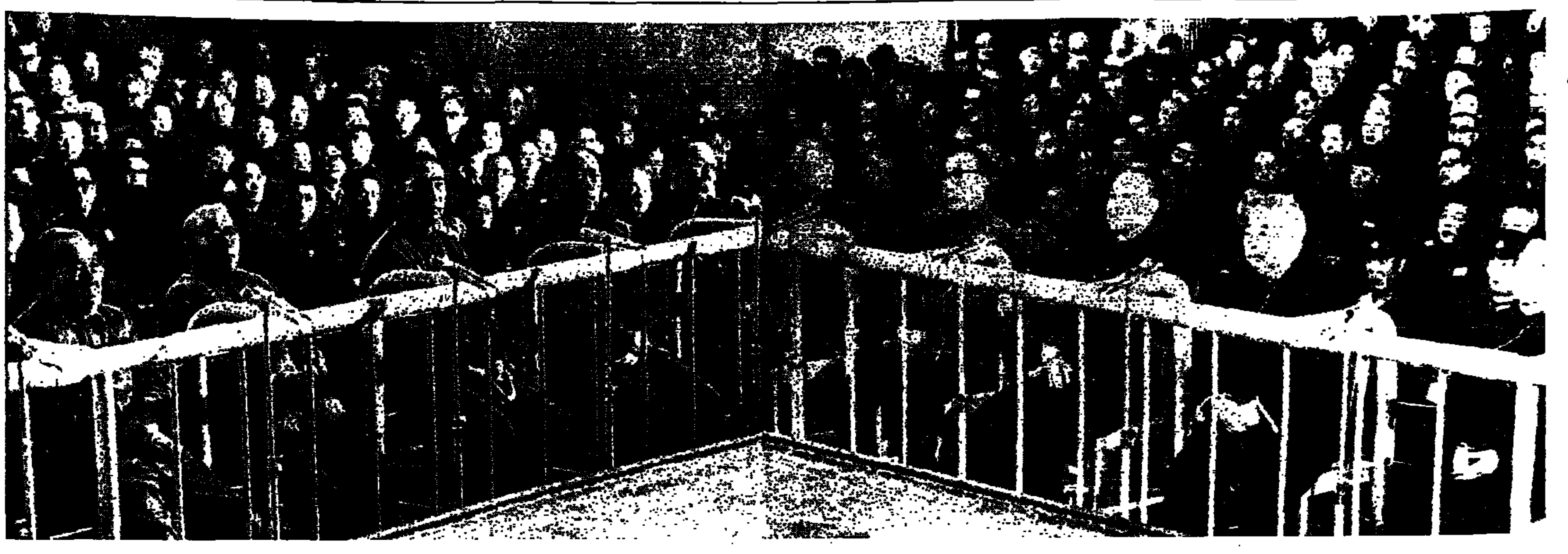
Kirov de Saint-Pétersbourg, American Ballet de New York, Tokyo Ballet : elle choisit ses rôles dans les répertoires respectifs des ballets qui l'invitent. Quand rien ne lui convient, elle propose les ballets que Maurice Béjart ou William Forsythe ont créés pour elle. « *J'aime trop la variété pour avoir eu envie de ne travailler qu'avec un chorégraphe, de ne danser qu'un seul style. Quand on se connaît trop, quand on sait comment l'un ou l'autre fonctionne, c'est ennuyeux. On ne se fait plus peur. Quand en 1986 on dansait à l'Opéra de Paris* In the Middle, *de Forsythe, on se faisait peur tous les jours. C'est le danger du moment qui compte, l'excitation.* » Aujourd'hui, malgré sa disponibilité, les chorégraphes ne se bousculent pas pour lui imaginer des ballets. Sylvie Guillem fait peur. Hors de portée. Faudra-t-il, comme Nijinski, qu'elle décide de chorégraphier pour elle-même ?

JEAN-PIERRE ELKABBACH lui a donné une carte blanche afin de réveiller les programmes de fin d'année de France 2. Elle a imaginé un film qui s'appelle *Evidentia* : « *J'aime ce mot qui, en latin, dit à la fois voir et montrer. Qui comporte à la fois l'idée de la vie et de la danse. Je n'ai surtout pas voulu de la danse filmée. J'ai passé des commandes à des artistes que j'admire en leur laissant la plus grande liberté. Ainsi j'ai souhaité que Forsythe danse. Il a commencé par refuser, puis il a été d'accord. Son solo est filmé par Adam Roberts. Il y aura aussi des chorégraphies écrites pour la caméra par le Suédois Mats Ek, l'Anglais Jonathan Burrows. J'ai chargé la cinéaste Françoise Ha Van de trouver des images de danse dans les mouvements de la vie quotidienne. Car c'est là que tout commence. C'est dans cette observation de la vie que j'apprends à nourrir mes rôles.* »

Qu'est-ce qui émeut la Guillem, hors la scène ? Le jardinage. Faire pousser des fleurs : « *Certaines sont si belles qu'elles donnent envie de les froisser. J'ai une préférence pour les pivoines* », précise-elle. Elle parle du Japon, du Jardin des mousses de Kyoto : « *C'est un jardin très fragile. Il faut demander l'autorisation de visite aux moines bouddhistes qui en ont la charge. Ils vous font pénétrer dans une salle où, agenouillés, vous devez recopier une prière, marquer votre nom, inscrire un vœu. Ensuite seulement vous êtes autorisés à découvrir ces merveilleuses mousses qui courent, libres, sur le sol.* » La danseuse évoque le raffinement de l'île de Nahoshima, sur laquelle l'architecte Tadao Ando a construit un hôtel qui est aussi un musée d'art contemporain. Elle parle du travail des potiers japonais, de la surprise des couleurs qui ne se révèlent qu'en fin de cuisson.

Alors qu'en est-il de Guillem « qui aime l'argent » ? De Sylvie « l'ambitieuse, préoccupée de sa seule personne » ? Autant de reproches qui lui furent adressés au moment de son départ de l'Opéra de Paris. La soirée de danse à 120 000 francs, hors frais, ne l'a pas pour autant transformée en cachetonneuse. Elle pourrait danser tous les jours en *guest star* si tel était son bon plaisir. Désormais, seuls l'intéressent « *les gens qui ont de vraies raisons de vivre* ». On sent qu'elle a pris des coups. On compte sur elle pour avoir su les rendre. « *Je n'ai jamais eu l'esprit de compétition. Je n'ai jamais eu la hargne nécessaire. Quand on est jeune, on est kamikaze. On danse sans s'échauffer. On va à l'autre bout du monde, on saute sur scène en plein décalage horaire. Aujourd'hui, je me réserve deux jours par semaine pendant lesquels je ne m'entraîne pas. Il faut faire reposer la bête pour qu'elle dure !* »

Dominique Frétard



La « bande des quatre » exorcisée



PHOTOS SYGMA

La « bande des quatre » – Wang Honwen (3ᵉ à partir de la gauche), Hang Chunqiao (5ᵉ à partir de la gauche), Yao Wenyuan (6ᵉ) et Jiang Qing (dernière à droite) – se trouve en 1980 à la barre avec six vieillards, anciens dignitaires du régime qui, dix ans auparavant, avaient choisi le camp de Lin Biao. Ci-contre, Jiang Qing, dans le box des accusés.

Voilà quinze ans, la veuve du président Mao, la morgue aux lèvres, défiait ses juges. Son procès et celui de ses trois compagnons allait permettre à Deng Xiaoping d'évacuer une partie de l'héritage du maoïsme pour mieux asseoir son règne

LE 20 novembre 1980, sur le coup de 19 heures, les millions de Chinois qui se sont rassemblés devant les postes de télévision se frottent les yeux. Cette femme, à peine changée depuis qu'on l'a vue en public voilà quatre ans et quelques semaines, est-ce bien elle qui s'est retrouvée chargée, à la mort de son époux, de toute la haine qu'inspirent les dix dernières années du règne de Mao ?

Jiang Qing fait son entrée dans le tribunal en star, le défi au visage, l'oeil méprisant, un insolent rictus au coin de la bouche. Pourtant, sa position a bien changé depuis sa dernière apparition sur ces mêmes écrans de la télévision, quand elle avait assisté, parmi les plus hauts dirigeants du pays, aux funérailles de son mari – dont elle était *de facto* séparée depuis plusieurs années, mais cela ne se disait pas tout haut. Moins d'un mois plus tard, elle et ses plus proches compagnons politiques – Zhang Chunqiao, le cerveau du groupe ; Yao Wenyuan, le polémiste chargé de traquer les intellectuels ; Wang Hongwen, l'ambitieux jeune premier politique – ont été arrêtés dans un coup d'Etat à peine déguisé. Le procès de la « bande des quatre » peut commencer pour que la Chine de Mao accouche du régime de Deng Xiaoping.

Jiang Qing est assise sur une chaise derrière une sorte de barreau de bois, comme les neuf individus qui l'accompagnent. Derrière eux, un public de huit cent quatre-vingts personnes triées sur le volet. Face à eux, soixante-dix représentants de la « justice populaire », sur la scène de l'auditorium du Musée d'histoire, qui borde, à l'est, la place Tiananmen à Pékin. Le régime post-maoïste juge – ou dit juger – la *« clique contre-révolutionnaire »* de la « bande des quatre », ainsi que six autres dirigeants déchus d'une époque encore plus trouble, les associés de feu « le-plus-proche-compagnon-d'armes » de Mao, le maréchal Lin Biao, mort en 1971 dans un coup d'Etat déjoué contre le Grand Timonier. Ces deux groupes, collectivement, répondent de *« persécutions »* à l'encontre de 729 511 personnes. 34 274 d'entre elles en seraient mortes, dont 420 hauts cadres.

Chiffres absurdes et indécents. Aucun bilan de la révolution culturelle n'a été dressé, même si on estime qu'elle a pu faire des dizaines de millions de victimes par assassinats, tortures, brimades ou suicides.

L'acte d'accusation vise un but précis : démontrer à la population chinoise que la terrible épreuve qui lui a été infligée dans la dernière tranche de la vie de Mao était le fait de ces éléments qui sont là, sous son regard cathodique, et de leurs séides. Pas du système Mao en tant que tel. Deng Xiaoping le dit depuis des mois, en réponse aux dissidents notamment : Mao n'est responsable qu'à *« 30 % »* des dérapages qu'a connus la Chine durant la quasi-guerre civile des années 60-70. Bref, ce « procès », c'est évidemment Deng qui règle ses comptes avec ses ennemis politiques. Non pas le peuple chinois avec son gouvernement. Deng s'offre un exorcisme télévisé : l'expulsion d'un passé récent et douloureux par le biais d'une parodie de justice. Car parodie est bien le mot pour les « travaux » de cette « cour spéciale » qui vont durer deux mois et cinq jours. Une inconnue demeure cependant : le régime peut-il se permettre d'envoyer la veuve de son fondateur *ad patres* ?

DÈS lors s'engage un spectacle assez sordide. Chacun des accusés joue un rôle, écrit dans les coulisses du pouvoir, dont il ne peut sortir. Jiang Qing en impératrice déchue, fielleuse, difficile à contrôler dans ses moments de colère, n'a plus rien à perdre. A soixante-sept ans, elle s'emploie à exaspérer ses juges : *« Je vous défie de me faire exécuter devant un million de spectateurs place Tiananmen ! »* A-t-elle toute sa tête ? En tout cas, elle ne se renie pas : *« J'étais le chien de Mao. Quand il m'ordonnait de mordre, je mordais. »* Et d'ailleurs, *« les contre-révolutionnaires, c'est vous ! »*.

Zhang Chunqiao, le Machiavel de Shanghaï, qui était prêt à tout pour prendre le pouvoir au nom de la « révolution », joue un autre personnage : il récuse le pouvoir. Il refuse donc de répondre. Jusqu'à la dernière minute. A côté d'eux, les deux autres comparses, Yao Wenyuan et Wang Hongwen, touchants de lâcheté, en rajoutent dans le bas repentir. On n'avait jamais vu, jusqu'alors, d'anciens hauts dirigeants s'avilir de la sorte devant tout le pays. La chose, pendant les purges maoïstes, se passait en comité restreint, à la rigueur dans un stade. Pas à l'échelle nationale.

Les six autres coaccusés, qui avaient choisi le mauvais camp, celui de Lin Biao, sont Chen Boda, ancien secrétaire de Mao, soixante-seize ans, et les généraux Huang Yongsheng, Wu Faxian, Li Zuopeng, Qiu Huizuo et Jiang Tengjiao, âgés de soixante et un à soixante-dix ans. A demi gâteux, ils moisissent en prison depuis déjà dix ans, ne se souviennent plus des faits, récitent des textes appris, confessent des crimes convenus, avouent avoir eu la funeste intention de tuer le Grand Timonier mais n'expliquent guère comment. Ils forment, pour tout dire, un lot assez pathétique.

Enfin, il y a les fantômes des trois grands vilains de l'Histoire officielle : Lin Biao, le maréchal félon, dont on ne saura pas, à l'issue du procès, s'il a bien péri dans un accident d'avion en Mongolie promoscovite en prenant la fuite vers l'Union soviétique, à l'issue d'une rocambolesque tentative de putsch manquée en 1971 (il semble, aujourd'hui, d'après les dires d'ex-responsables soviétiques, que ce fut bien le cas) ; Kang Sheng, l'infâme chef des polices secrètes, personnage paranoïaque, terrifiant, mort en 1975 ; Xie Fuzhi, autre artisan de terreur policière, mort peut-être assassiné.

C'est dans cet incroyable « casting » que se lit l'intention cachée du spectacle. Il s'agit, pour Deng Xiaoping, de rassembler dans l'opprobre, codifiée en « procès », une brochette de boucs émissaires qui lui permet de détourner le ressentiment populaire vis-à-vis de l'ensemble du régime. L'objectif est double : sauver l'essentiel des institutions qu'incarne l'image du Grand Timonier et achever de marginaliser l'héritier que Mao s'est choisi avant sa mort, Hua Guofeng, à la recherche désespérée d'une bouée de sauvetage politique. Or celui-ci a eu un geste malencontreux quand il s'est cru bien inspiré d'assurer que Jiang Qing ne serait pas exécutée : il s'est ainsi trop nettement marqué dans le camp gauchiste dont il est issu, offrant le flanc à l'attaque de Deng.

Du coup, tout se déroule comme imaginé par Deng. Les audiences, au rythme de trois ou quatre par semaine en moyenne, vont entrer dans le détail des diverses accusations, sans franchir les limites fixées : pas de débordement menant à une remise en cause du fonctionnement intrinsèque du système.

D'abord, sont décortiquées les manœuvres de la « bande des quatre » pour tenter d'empêcher Deng, sur la fin de la vie de Mao, de prendre en main le régime. Puis les violences à l'encontre de hauts cadres et de personnalités, à l'instigation de Jiang Qing. Cette dernière doit rendre compte d'un *« noir passé »* qui remonte à Shanghaï, durant la période de clandestinité du mouvement communiste, quand elle est soupçonnée d'avoir quelque peu joué « la balance » sous la pression de la police nationaliste.

A soixante-sept ans, Jiang Qing ne se renie pas : « J'étais le chien de Mao. Quand il m'ordonnait de mordre, je mordais »

SURTOUT, Hua Guofeng est mis en cause de façon voilée, indirecte mais irrémédiable. En particulier du fait de sa filiation politique gauchiste.

C'est là tout le sens historique de ce « procès » à la cause entendue d'avance. Ayant déjà privé les « maoïstes » d'une majorité au bureau politique du parti, puis au comité central, à la fin de 1978, Deng asseoit par là son pouvoir idéologique, ferme la porte au débat historique, protège sa propre réputation d'ancien compagnon de route également artisan de purges (à la fin des années 50) et se prépare à régner. Il sauve ainsi pour un temps la dynastie rouge : le pire du maoïsme est évacué. Le régime fournit la promesse implicite qu'il n'en reviendra pas à des méthodes aussi brutales que lors de la révolution culturelle.

Mais le faux procès intenté à quelques caciques déchus d'un régime longtemps fondé sur la terreur aura aussi témoigné de l'incapacité de celui-ci à faire face pleinement à son passé. Par là même, Deng plante les graines de futures révoltes et de malentendus durables. L'affaire a démontré qu'il est interdit aux Chinois de réfléchir aux causes profondes des drames qu'ils viennent de traverser : le caractère anachronique du pouvoir, son inadéquation face à l'évolution économique qui s'offre désormais au pays, la puissance de l'arbitraire totalitaire face aux tentatives de progrès de la notion de droit. La révolte de Tiananmen, en 1989, découle en partie de cette équivoque.

Le 25 janvier 1981, aucun des coaccusés n'est condamné à la peine capitale exécutoire sur-le-champ. Jiang Qing est condamnée à mort avec une période probatoire de deux ans – la sentence sera commuée en détention à perpétuité sous le prétexte loufoque qu'elle se serait bien tenue en prison. En fait, elle se suicidera dans sa prison-chambre d'hôpital en mai 1981, histoire d'embêter une dernière fois Deng. Les autres s'éteindront, eux aussi, en détention, ou, pour ceux qui ont été condamnés à des peines moins lourdes, dans l'isolement d'une fin de vie sans gloire.

A Paris, après le verdict, le MLF, qui n'a jamais rien dit sur le sort des Chinoises victimes du maoïsme, s'indigne de la sentence frappant Jiang Qing (qui se moquait bien de la cause féministe). Dans *Le Monde* (28 janvier 1981), Jean Chesneaux écrit : *« Nous sommes quelques-uns à ne pas renier les espoirs qu'avait portés la Chine maoïste, et ce n'est pas le dérisoire procès de Pékin qui nous en dissuadera. »* Et d'ajouter : *« Jiang Qing ne doit pas être exécutée. »*

Le rideau peut retomber à Pékin. Du passé, on n'aura pas fait table rase. L'exorcisme de l'ère maoïste en restera là, jusqu'à ce que la société chinoise exige davantage.

Francis Deron

Jean Chesneaux, historien et sinologue
« Les questions du maoïsme demeurent »

Jean Chesneaux, professeur émérite à Paris-I, a longtemps travaillé sur la Chine pendant la période maoïste. Il a notamment publié Du passé faisons table rase ? *(Maspero, 1976),* Sun Yat Sen *(Complexe, 1982) et* L'Asie orientale aux XIXᵉ et XXᵉ siècles *(PUF, 1982). Après avoir orienté ses études sur les pays du Pacifique sud, il est récemment retourné en Chine pour observer les changements qui y sont à l'œuvre.*

« Au regard de la Chine d'aujourd'hui, peut-on estimer que le procès de la « bande des quatre » a permis à Deng d'en finir avec le maoïsme ?

– On peut dire d'abord que ce procès n'a pas touché aux équilibres fondamentaux du parti-Etat chinois, hérité du maoïsme. La politique reste un exercice de sommet, confiné derrière les murailles du palais. Mais le procès a ouvert la voie à une rupture profonde des choix de société. Il a eu l'effet d'un déclic permettant à Deng et à son groupe d'orienter la Chine vers une politique d'ouverture à l'étranger. Quinze ans après, on voit beaucoup mieux l'écart qui sépare les deux époques. Le maoïsme était une période de surchauffe idéologique indéfendable et insupportable pour la population. On est passé à une situation radicalement opposée : celle d'une dépolitisation générale. Aujourd'hui, les Chinois pêchent à la ligne, jouent aux cartes et pensent à s'enrichir.

– Les questions que l'époque maoïste avait soulevées ont-elles pour autant disparu ?

– Les problèmes fondamentaux du maoïsme n'ont pas cessé d'être les problèmes fondamentaux de la Chine. Je pense par exemple au rapport ville-campagne dans un pays si abondamment peuplé. Le maoïsme cherchait à maintenir des raisons de vivre à la campagne, même s'il a largement échoué en la matière. Les orientations actuelles provoquent au contraire une gigantesque congestion urbaine et le décrochage d'une masse de paysans ruinés, qui constituent une population flottante et misérable. De même, la question du déséquilibre entre les régions riches et les régions pauvres ne fait que s'aggraver aujourd'hui. Ou encore les questions de l'enrichissement et de la détention du pouvoir. On assiste à une conjonction d'intérêts entre la nouvelle bourgeoisie spéculative et l'appareil du parti-Etat, creusant dans la société une fracture considérable entre l'enrichissement de certains et la pauvreté de beaucoup. Les questions de *« priorité aux facteurs internes »* posées par le maoïsme demeurent, au sein d'une société qui est devenue duale et dont l'ouverture sur l'étranger est d'abord une ouverture sur l'argent venu de l'étranger.

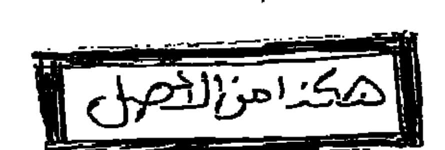
– Le décollage économique n'en est pas moins réel...

– Absolument. Malgré son caractère discriminatoire, il concourt incontestablement à l'émergence d'une couche moyenne dont le niveau de vie s'améliore. Les grands magasins sont pleins dans les villes. On peut cependant se demander si cette poussée consumériste repose sur un potentiel économique solide et si elle profitera à tous. Ce décollage n'a en tout cas que peu d'influence sur les méthodes de pouvoir. Le « socialisme de marché » juxtapose deux logiques qui fonctionnent chacune dans leur propre sphère : le socialisme comme système de pouvoir et le marché comme régime économique. C'est exactement le modèle de Singapour.

– Pour quels résultats ?

– La Chine, dont je reviens, n'est pas confrontée à des désastres de même nature que ceux que le maoïsme lui a infligés, avec des victimes par millions. Mais son état de précarité sociale se résume assez bien dans la vieille notion confucéenne de désordre et de confusion, *luan* en chinois, c'est-à-dire une situation où on atteint la limite du tolérable, sans l'avoir encore dépassée. »

Propos recueillis par Jean-Paul Besset



Le Monde

Mauvaises manières

C'EST un coup de sang à la Chirac, en rupture avec les traditions diplomatiques. Dans l'esprit du président français, en annulant brutalement ses rendez-vous avec ses interlocuteurs italien et belge, il ne fait que répondre par une mauvaise manière à celle qui fut faite à la France aux Nations unies, lors du vote par ces pays européens – et d'autres – d'une résolution condamnant les essais nucléaires chinois et français.

Il faut savoir ce que l'on veut et si l'Union européenne existe, dit-on à l'Elysée. Si l'on veut une politique étrangère commune, si l'on approuve la dissuasion française et les efforts que font actuellement Paris et Londres pour doter l'Union d'une politique nucléaire de défense, alors il faut le dire à New York comme on l'a dit à Madrid et ne pas contester là-bas, dans l'enceinte des Nations unies, ce que l'on approuve dans le secret des entretiens bilatéraux ou dans les réunions entre Européens.

Ce ne serait, sur le fond, qu'un rappel aux bonnes manières européennes. L'embarras dans lequel semblaient se trouver les dirigeants belges et italiens au lendemain des mesures de rétorsion que leur a infligées Jacques Chirac conforte même Paris dans son sentiment qu'ils ont effectivement manqué au minimum de la solidarité que se doivent les partenaires de l'Union, en choisissant, plutôt que de s'abstenir, de voter contre les essais nucléaires en cours.

Sans doute faut-il, pour que l'Union existe, que les gouvernements ravalent toute facilité démagogique et la veuillent. L'Europe n'est pas toujours chose facile pour *les uns ni pour les autres* : l'austérité budgétaire n'est pas plus populaire en France que ne l'est la monnaie unique en Allemagne, ni sans doute la perspective d'une défense commune, avec sa dimension nucléaire, dans bien des pays membres, dont ceux du Nord. Mais, de ce point de vue, il n'est pas certain que la France, en donnant un écho spectaculaire à un vote onusien pratiquement passé inaperçu, ait choisi la bonne pédagogie.

Musclée, la voie choisie par Jacques Chirac peut finir par se retourner contre la France et contre l'Europe. Les réactions, samedi matin, ne donnaient pas l'impression qu'une crise avait été ouverte entre les Quinze ; mais il n'est pas exclu que se développe au fil des heures une contestation contre les méthodes françaises. Les plus sensibles à ce qu'ils perçoivent comme de l'arrogance de la part de Paris feront valoir que Jacques Chirac, même s'il les avait informés de la reprise des essais nucléaires français cet été, n'avait pas à proprement parler sollicité leur avis. D'autres verront dans cet épisode la confirmation que le chef de l'Etat français a en tête une Europe entre « grands », qui fait trop peu de cas des petits ou nouveaux membres.

Une France qui ne fonderait son ambition européenne que sur un trilogue avec une Allemagne surpuissante et une Grande-Bretagne réticente prendrait le risque de se retrouver, un jour, en position de faiblesse. Privée de l'appui des pays européens auxquels Jacques Chirac vient de faire une mauvaise manière.

Après la « Sécu », la SNCF

LA fermeté et l'audace d'Alain Juppé sur la Sécurité sociale ne constituent-elles qu'un épiphénomène ou marquent-elles l'amorce d'une nouvelle conduite politique. Les arbitrages que s'apprête à rendre le premier ministre sur l'épineux dossier du contrat de plan de la SNCF constitueront un test décisif. En 1986, le gouvernement de Jacques Chirac avait été confronté à trois dossiers brûlants dont deux sociaux : des attentats terroristes, des manifestations d'étudiants contre le projet Devaquet et une longue grève à la SNCF contre une réforme de la grille de classification des agents. Le parallèle avec la situation actuelle est saisissant. C'est parce qu'il redoutait une grève des agents de la SNCF que le gouvernement d'Edouard Balladur s'est bien gardé d'ouvrir le dossier, alors que le précédent contrat de plan venait à expiration le 31 décembre 1994.

Ce précédent ne se renouvellera pas. *Le gouvernement a indiqué* à plusieurs reprises que le futur contrat serait signé *« à la fin de l'année »*. Tout laisse à penser qu'il le sera lors d'un conseil d'administration de la SNCF, à la mi-décembre. *« Le plus tôt sera le mieux »*, dit-on à la SNCF, où l'on cherche à tout prix à éviter une grève pendant les vacances de fin d'année.

Les ultimes arbitrages d'Alain Juppé ne devraient être rendus que début décembre, mais les grands axes en sont déjà connus et montrent une véritable volonté de réforme de l'entreprise publique. Dès janvier 1996, la responsabilité des transports régionaux sera confiée *« à titre expérimental »* aux exécutifs régionaux, dans cinq régions au moins. Les élus ne pourront plus reprocher à l'Etat ni à la SNCF de vouloir fermer des lignes non rentables : la décision leur reviendra, ce qui constitue une véritable révolution dont on ne verra les effets que dans quelques années. Si, officiellement, le contrat de plan ne remettra pas en question le statut du cheminot, il devrait indiquer, noir sur blanc, que les augmentations salariales à venir seront beaucoup plus rigoureuses que précédemment. La productivité, jugée insuffisante, sera, elle aussi, encouragée. Si les cheminots ne veulent pas voir les petites lignes remplacées par des services de cars, il faudra qu'ils accceptent d'être polyvalents et, dans les faits, de travailler davantage.

Le troisième élément de réforme concerne la gestion de la dette. L'entreprise souhaite que l'Etat reprenne 100 milliards de francs de dette à sa charge (sur *un total de* 175 milliards), le ministère des finances n'admet en reprendre que quelques milliards ; le ministère des transports suggère une solution originale : trouver une formule liant la reprise de la dette aux efforts de l'entreprise. Le contrat de plan serait ainsi transformé en contrat de progrès.

Alain Juppé entérinera-t-il ces choix ? D'ores et déjà, la grève lancée par les syndicats le 24 novembre promet d'être très suivie mais le contrat de plan semble moins préoccuper les cheminots que la réforme des retraites. Après la réforme de la Sécurité sociale, le premier ministre a tout intérêt à transformer l'essai.

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.
Directoire : Jean-Marie Colombani, président du directoire, directeur de la publication ;
Dominique Aldny, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction

Eric Pialloux, directeur de la gestion ; Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur adjoint de la rédaction : Edwy Plenel
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints à la direction de la rédaction
Jean-Paul Besset, Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièk Heymann, Bertrand Le Gendre, Manuel Lucbert, Luc Rosenzweig

Alain Rollat, conseiller de la direction ;
Daniel Vernet, directeur des relations internationales ; Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Olivier Biffaud, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA Le Monde. Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 885 000 F. Principaux actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, président du directoire

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MERY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
TEL. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Droit de réponse et stratégie de rétorsion

L'AVIS DU MÉDIATEUR

DANS LA LETTRE qu'on lira ci-dessous, Jean-Marie Le Pen, président du Front national, écrit au *Monde* pour récuser l'assimilation courante de son mouvement à l'extrême droite et *pour l'avertir qu'il aura recours à la procédure* du droit de réponse chaque fois que cette qualification lui sera affectée. *Le Monde* rend publique cette correspondance pour les raisons suivantes :

– il reconnait au Front national le droit de se définir comme il l'entend, même si cette définition n'a pas la force de l'évidence ;

– il lui paraît honnête et de bonne information de porter à la connaissance de ses lecteurs cet autoportrait ;

– il estime nécessaire de les informer aussi d'une menace, ou d'une mesure d'intimidation, qui vise toute la presse et qui met en cause le droit d'analyse et de jugement, composantes essentielles de la liberté d'expression.

Le Monde n'entend évidemment pas céder à cette pression dont l'argumentation n'est pas *de nature à l'émouvoir. En effet*, du point de vue de l'éventail politique, la qualification d'extrême droite est d'abord géographique. Elle a aussi une histoire, qui ne se limite pas aux années 30, et elle exprime une diversité et un contenu moins réducteurs que ne l'affirme M. Le Pen. De bons auteurs pourraient en témoigner. L'extrême droite a, de nos jours, une réalité spécifique en France, de même qu'elle en a une autre, plus ou moins analogue, dans différents pays comparables, et c'est en se référant à cette acception moderne et générique que *Le Monde* qualifie un phénomène français et international. Il se prévaut, non d'une neutralité irréelle, encore moins d'une mainmise sur le langage qui ne serait guère crédible mais, simplement, d'une convention traditionnelle du vocabulaire politique dont l'usage est largement compris. C'est un débat que nous assumerions s'il devait se poursuivre et se trancher.

La menace brandie en appellerait un autre, qui consisterait à poser quelques questions *sur le droit de réponse* et l'abus annoncé qu'on envisage d'en faire en le transformant en *« extrême droit »*, comme écrit, à sa manière, *Le Canard enchaîné*. Dans son emploi courant et approprié, cette procédure constitue une contrepartie légitime et salubre au pouvoir de dire qu'incarnent les médias. Par là, elle contribue positivement à la libre circulation des informations, des opinions et des idées. Sauf si elle vise, par une utilisation abusive et délibérément dissuasive, à contenir cette liberté et à limiter son expression. Ce serait une perversion, pour le coup extrême, de laisser une garantie d'équité se muer en stratégie de rétorsion.

André Laurens

AU COURRIER DU « MONDE »

Le Front national récuse la qualification d'extrême droite

Votre journal désigne de façon constante le Front national comme un parti d'extrême droite.

Président de ce mouvement, je proteste une fois de plus contre cette qualification. Elle ne se borne pas innocemment à assigner au Front national une place sur l'éventail des partis. En science politique, elle a une définition bien précise qui, évoquant les ligues et les mouvements fascistes d'avant guerre, se caractérise par le refus de la démocratie et des élections, l'appel à la violence, le racisme et la volonté d'installer le parti unique. Or, sur chacun de ces points, le Front national se distingue de l'extrême droite et même s'oppose à elle.

Le Monde est d'ailleurs assez averti de la vie politique pour savoir que mon entreprise de restauration d'une droite nationale est précisément fondée sur le rejet de ces caractéristiques qui rebutent nombre de Français.

Nombreux sont les politologues qui corroborent cette analyse. Je citerai notamment le *Lexique de politique* (Dalloz, 1992, sous la direction de M. Debbasch). Pour lui, trois traits caractérisent l'extrême droite : celle-ci refuse à la fois les régimes socialistes ou communistes et la démocratie libérale ; elle préconise un régime fort ; elle admet la légitimité de certaines actions violentes. Or, chacun peut constater que le Front national est partisan du système démocratique libéral, dans le cadre légal duquel il mène son action ; qu'il ne souhaite pas de régime plus « fort » que celui de la Vᵉ République ; et qu'il peut mettre au défi quiconque de trouver dans les actes, les écrits ou les discours de ses responsables la moindre tentative de légitimer des actions violentes.

Je citerai encore des articles dans *Le Point* du 31 mars 1986 ou dans la *Revue politique et parlementaire* (janvier 1987) où un universitaire, Jean Jacob, écrit : *« Rien n'est plus faux d'écrire comme Alain Rollat que le projet politique de Jean-Marie Le Pen s'inscrit parfaitement dans la tradition de l'« extrême droite ». »* Je citerai enfin vos propres colonnes (votre numéro du 16 avril 1985) où René Remond, après s'être interrogé sur « le discours de Jean-Marie Le Pen », conclut : « (...) *c'est au reste ce qui interdit de l'identifier à la tradition contre-révolutionnaire et à l'agitation ligueuse d'avant guerre* ».

Nous touchons donc ici à une forme peu honorable du combat politique, celle qui s'abstient de discuter les idées et se contente de les classer dans les catégories préétablies. M. Taguieff, pourtant peu suspect de sympathie à mon égard, le note (in *Le Front national à découvert*, page 196) : « *La critique a porté sur l'étiquetage polémique du parti nationaliste.* » Et il ajoute : « *Il faut reconnaître au journal* Le Monde *un rôle de leader dans l'approche extrême droitière du Front national... Les dossiers réalisés par Alain Rollat ont donné le ton de l'interprétation dominante.* »

Il m'apparaît ainsi que la répétition obsédante de l'amalgame Front national-extrême droite a pour objet de clore tout débat avant même que quiconque puisse en ouvrir un et d'assimiler le parti que j'ai fondé à un « extrémisme » : le premier ministre lui-même a récemment employé ce dernier mot et s'est associé à cette manœuvre médiatique.

Force m'est alors de constater que la répétition obsédante finit par transformer dans l'esprit du public l'erreur en vérité : le docteur Goebbels avait déjà remarqué cette loi. C'est elle qui explique, par exemple, que le *Lexique de politique* déjà cité, après avoir énuméré des caractéristiques dont aucune ne se retrouve chez le Front national, n'en cite pas moins, victime évidente d'une technique qui évoque le réflexe de Pavlov, le Front national parmi les formations d'extrême droite.

Il ne m'appartient certes pas de dire à un organe de presse quelle présentation il doit donner du mouvement que je préside. Mais j'ai le droit, vous en conviendrez sans doute, de contester celle qu'il adopte si elle est manifestement erronée et tendancieuse. Je tiens donc à vous informer qu'à l'avenir, je compte exercer ce droit en vous réclamant chaque fois que les mots « extrême droite », ou « extrémiste » qualifieront le Front national dans vos colonnes, la publication d'un droit de réponse au titre de la loi du 29 juillet 1881, article 13.

Jean-Marie Le Pen

Mehdi Ben Barka assassiné une seconde fois

A la suite de la publication dans *Le Monde* du 31 octobre d'un article sur l'affaire Ben Barka, Bachir Ben Barka, son fils, nous écrit pour rappeler qu'une seconde instruction judiciaire a été ouverte, à la demande de la famille et à partir d'éléments nouveaux. Il cite notamment :

– un document mettant en cause Mᵉ Pierre Lemarchand, ancien député de l'Yonne, avocat et ami de Georges Figon, l'un des protagonistes de l'affaire, sur lequel l'intéressé n'a pas fourni les explications promises ;

– une commission rogatoire adressée aux autorités judiciaires marocaines pour enquêter sur le sort réservé aux truands ayant participé à l'enlèvement de Mehdi Ben Barka et réfugiés dans ce pays après le crime ;

– les démarches faites par les plaignants et leurs avocats pour obtenir la levée du secret-défense sur les dossiers se rapportant à l'affaire.

« *La dernière en date, et non des moindres*, précise Bachir Ben Barka, *a été faite le 10 avril en direction de l'ancien président de la République, François Mitterrand, lui demandant, en tant que chef suprême des armées, de lever cette entrave à la recherche de la vérité. Il n'a même pas daigné nous répondre. Une démarche similaire sera engagée en direction du président Jacques Chirac, dans l'espoir qu'il pourra faire tenir la promesse faite par le général de Gaulle à ma grand-mère, quelques jours après le crime : l'assurance que tout sera fait avec diligence pour l'établissement de la vérité.* »

Après avoir fait état d'autres démarches fondées sur l'éventuelle participation du Mossad israélien à l'enlèvement et sur les éléments d'information détenus par plusieurs services américains de renseignement, Bachir Ben Barka conclut : « *Ainsi, trente ans après les faits, les éléments matériels et les témoignages existent pour faire avancer la recherche de la vérité. Mais on ne peut que constater qu'après vingt ans d'instruction judiciaire, l'obstacle majeur à l'établissement de toute la lumière est la persistance de la même volonté politique pour protéger la raison d'Etat. De plus, dans ce qui restera l'affaire Ben Barka, cette raison d'Etat est multipliée par le nombre des Etats ou de leurs services impliqués, soit dans l'enlèvement, soit dans l'assassinat qui s'est ensuivi, soit dans les deux.*

» *Mehdi Ben Barka a été assassiné une première fois il y a trente ans par ses bourreaux.*

» *La raison d'Etat essaie de l'assassiner une seconde fois, en s'élevant systématiquement en obstacle face à la recherche de la vérité.*

» *Cette dernière tentative est vouée à l'échec, non seulement par l'action de sa famille mais par la volonté maintes fois affirmée et réitérée par tous ceux qui ont connu Mehdi Ben Barka, qui ont milité avec lui, qui se sont mobilisés pour faire toute la vérité sur son sort, ou tout simplement qui respectent et honorent aujourd'hui encore sa mémoire et son nom, à l'occasion du trentenaire de sa disparition, dans le cadre du collectif Mehdi Ben Barka-Mémoire vivante.* »

Bachir Ben Barka, Belfort

La vocation du lycée Faÿs de Villeurbanne

Enseignants du lycée Faÿs de Villeurbanne et membres de la table ronde organisée à Vaulx-en-Velin le 12 octobre 1995 à l'initiative du président de la République, nous souhaitons réagir fermement à la fois, au compte rendu qui en a été fait et aux propos prêtés à M. Begag dans *Le Monde* du 14 octobre 1995. (...) Notre recrutement sportif vise uniquement le haut niveau et s'adresse à des jeunes venus de toute la France, sélectionnés sur les plans scolaire et sportif et qui n'ont nullement besoin d'une démarche d'intégration. Il ne s'agit pas pour nous « d'intégrer par le sport » et encore moins, comme nous le reproche M. Begag par ailleurs, de proposer le sport comme voie de réussite sociale, à la façon américaine. Les résultats que nos élèves obtiennent aux examens témoignent de ce que notre objectif essentiel est leur formation culturelle et intellectuelle. Il est faux, entre autres, de laisser croire que les seuls sports représentés au lycée Faÿs sont des sports de combat.

Enfin, nous n'apprécions guère que notre lycée ne soit identifié que par le fait d'avoir scolarisé Karim Koussa, *« complice de cavale de Khaled Khelkal »*. Les stéréotypes continueront ainsi de bien fonctionner : lycée de banlieues égale lycée de délinquants.

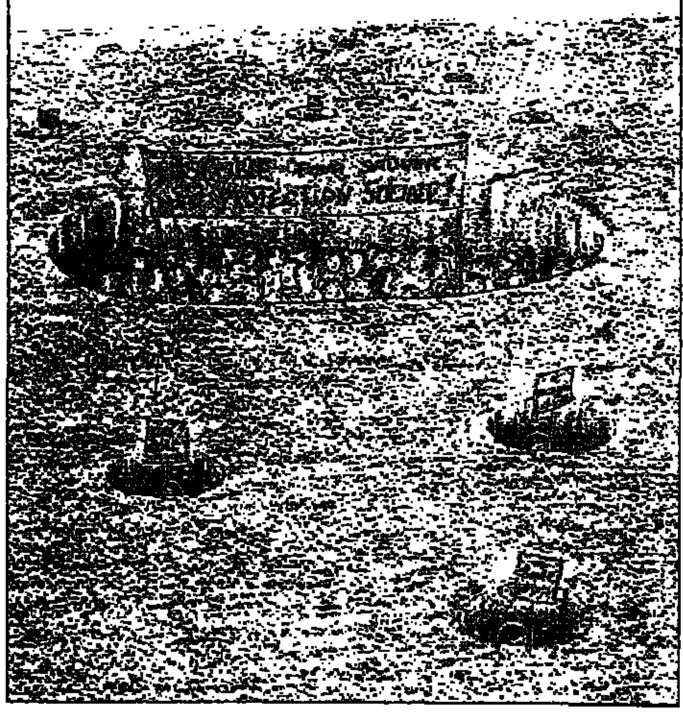
En fait, la réalité de notre lycée, la nature de notre démarche et de notre action sont bien différentes : nous pensons que la cohabitation dans notre établissement de sportifs de haut niveau venus de tous les horizons et de jeunes de quartiers en difficulté est bénéfique.

Tout d'abord, (...) ces jeunes, souvent en perte de repères et de codes sociaux, constatent que la réussite de ces sportifs qu'ils admirent passent par la reconnaissance et l'acceptation de ces codes. (...) Ensuite, nous voyons dans cette démarche la possibilité de freiner la tendance à l'isolement et au repli sur soi qui menace de creuser toujours plus le fossé séparant les Français de souche et les Français issus de l'immigration. (...) En ce qui concerne l'interview de M. Begag nous n'acceptons pas de voir traiter notre discours *« d'institutionnel »* et nous-mêmes d'énarques qu'un grand mur séparerait du Mas du Taureau.

A ses arguments, nous répondons non par des discours mais par des faits : le lycée Faÿs, tant par le climat qui y règne que par les taux de réussite, suscite l'étonnement admiratif de ceux qui veulent bien venir nous y rencontrer. (...) Depuis vingt ans, (...) nous sommes en contact quotidien avec les jeunes ; nous avons nous aussi notre expérience de terrain à faire valoir, qui pourrait intéresser [ce] sociologue ! Comme les journalistes du *Monde*, nous l'accueillerions volontiers dans notre lycée.

Alice Mintz, Claude Vareil et Robert Beroud, Villeurbanne

TRAIT LIBRE



RECTIFICATIF

« Le Livre noir »

La formulation du sous-titre de l'article de première page du « Monde des livres » du 17 novembre, consacré au *Livre noir* d'Ilya Ehrenbourg et Vassili Grossman, était imprécise. Comme l'indiquait l'article, c'est bien des massacres de juifs soviétiques par les nazis durant la seconde guerre mondiale qu'il est question dans cet ouvrage.

TRANSPORTS La SNCF et le gouvernement s'apprêtent à signer le contrat de plan qui fixe les grandes orientations de la compagnie ferroviaire pour les cinq années à venir. Les régions définiront la qualité du service offert par les transports régionaux et en assumeront aussi la responsabilité financière. ● LA SNCF, invitée à se recentrer sur son « métier de base » et à réaliser d'importants gains de productivité, devra céder des actifs et réduire son programme d'investissement. ● L'ETAT liera sa contribution au désendettement de la SNCF aux résultats effectifs enregistrés chaque année par celle-ci. ● LES SYNDICATS dénoncent l'absence d'engagement de l'Etat. Les cheminots devront accepter une moindre progression salariale et, pour certains d'entre eux, une relative polyvalence *(lire aussi notre éditorial page 13).*

Le contrat de plan de la SNCF accroît la responsabilité des régions

Le gouvernement contribuera à l'allègement de la dette de la société ferroviaire en fonction des progrès réalisés par celle-ci. Les conseils régionaux assumeront financièrement leur politique de transport

LA SNCF et l'Etat ont décidé de mettre fin à la longue période d'atermoiements qui a privé, pendant prés d'un an, l'entreprise ferroviaire nationale d'un cadre d'orientation pluri-annuel, alors que sa situation commerciale et financière continuait de se dégrader. Les grandes lignes du prochain contrat de plan (1996-2000) sont désormais prêtes. Le secrétaire d'Etat aux transports, Anne-Marie Idrac, les a présentées vendredi 17 novembre aux organisations syndicales. Le président de la SNCF, Jean Bergougnoux, devait les développer, lundi matin, devant les mêmes représentants du personnel. Le premier ministre, Alain Juppé, devrait rendre ses arbitrages à l'issue de cette phase d'ultime concertation qui s'achèvera fin novembre.

Les grandes lignes sont fixées : une clarification du rôle et des responsabilités respectives de la SNCF, de l'Etat et des collectivités locales ; un engagement de la société nationale sur ses efforts de gestion ; une contribution de l'Etat à l'allégement de sa dette.

La répartition des rôles entre les différents acteurs du « *service public des transports* » pourrait bien constituer l'une des révolutions de ce contrat de plan.

Conformément aux recommandations en juin 1993 de la commission d'enquête du Sénat, présidée par Hubert Haenel, les régions seront invitées à assumer la responsabilité financière du transport régional. Elles fixeront le niveau de service requis sur les lignes régionales et la SNCF leur présentera chaque année l'addition. Au départ, la charge devrait être nulle pour les régions : l'Etat leur versera une dotation budgétaire correspondant au niveau de service actuel, qui se substituera à la subvention annuelle de 4 milliards de francs qu'il versait jusqu'ici à la SNCF. Les régions seront ensuite responsables de la qualité du service offert : libre à elles de substituer des lignes d'autocars plus nombreuses et moins chères à des trains rares et coûteux.

Les conseils régionaux Provence-Alpes-Côte d'Azur, Centre, Nord - Pas-de-Calais, Alsace et Rhône-Alpes se seraient déjà portés candidats pour expérimenter dès janvier 1996 cette redistribution des rôles. Pour les lignes nationales « *d'aménagement du territoire* », la SNCF a demandé que le contrat de plan lui reconnaisse la liberté de fixer le niveau de service.

SÉPARATION COMPTABLE

Le contrat de plan contribuera aussi à clarifier les missions et les comptes de la compagnie ferroviaire. Pour se mettre en conformité avec la directive européenne du 29 juillet 1991 relative au développement des chemins de fer communautaires, la SNCF a procédé à une séparation comptable entre ses activités d'exploitation des services de transport et celles relatives à la gestion de l'infrastructure ferroviaire. En clair, la SNCF-société de transport de passagers et de fret, versera des redevances à la SNCF-société de construction et de maintenance des infrastructures ferroviaires, sans que cette division comptable ne remette en cause l'unité juridique de la SNCF.

La SNCF sera invitée à rétablir son équilibre financier. Elle totalise à ce jour un endettement de 175 milliards de francs et a prévu en 1995 un déficit proche de 12 milliards. La multiplication des centres de responsabilité, la maîtrise de la progession salariale et l'exigence de productivité figureront au programme du contrat de plan. Le gouvernement va également demander à la société nationale de ralentir son rythme d'investissement (actuellement 20 milliards de francs par an). Sans remettre en cause les programmes déjà lancés (TGV Méditerranée, TGV Est), le rythme d'avancement des travaux pourrait être légèrement ralenti. La SNCF craint que cette exigence ne « *soit incompatible avec ses objectifs de reconquête commerciale* ».

Le gouvernement a fermement l'intention de mesurer ses efforts. Echaudé par l'échec du précédent contrat de plan, l'Etat va lier sa contribution aux progrès tangibles réalisés par la société nationale chaque année : il allégera progressivement la dette au fur et à mesure de l'amélioration de l'excédent brut d'exploitation. Dans cette perspective, la création d'une structure d'apurement de la dette, semblable à celle du Crédit lyonnais, semble avoir été abandonnée. L'Etat demandera aussi à la SNCF de céder des actifs – pour commencer dans les télécommunications et les transports routiers, avec Calberson – pour « *se recentrer sur son métier de base* ».

Christophe Jakubyszyn

L'accent sera mis sur la productivité

RENCONTRE des syndicats avec Anne-Marie Idrac, secrétaire d'État aux transports, vendredi 17 novembre, table ronde entre la direction et les syndicats lundi 20, conseil d'administration mercredi 22 et grève vendredi 24. Le calendrier ne trompe pas : la concertation sur le contrat de plan est entrée dans une phase décisive.

Selon les syndicats, Mme Idrac – qu'ils rencontraient pour la première fois – s'est montrée particulièrement ferme. « *Elle est restée dans une logique productiviste. Pour elle, seul l'Etat a rempli ses engagements au cours du précédent contrat de plan* », explique la CFDT. « *Officiellement, il y a un donnant-donnant entre l'Etat et l'entreprise, mais l'Etat ne s'engage sur rien* », déplore la fédération Maîtrise et cadres.

Anne-Marie Idrac a donné le ton. La SNCF va devoir réaliser d'importants gains de productivité en jouant sur trois paramètres : l'emploi, les salaires et l'organisation du travail. Les effectifs diminuent chaque année d'environ 5 000 agents. 7 000 partent à la retraite et 2 000 sont embauchés. La décision d'Alain Juppé de porter à quarante ans la durée de cotisation des fonctionnaires pourrait diminuer le nombre de départs en retraite. La SNCF devrait recruter moins d'un millier d'agents par an.

Mais le bilan du précédent contrat de plan le prouve : grâce à des augmentations salariales supérieures à l'inflation, la SNCF parvient à augmenter sa masse salariale tout en diminuant ses effectifs ! L'entreprise accorde des augmentations générales du niveau de l'inflation puis ajoute le fameux GVT (glissement vieillesse technicité), qui représente 2,2 % d'augmentation. Au grand dam des syndicats, l'entreprise a, cette année, inclus le GVT (dont bénéficient les deux tiers des agents) dans son calcul de base. Les agents de la SNCF ont perçu cette année 1,2 % d'augmentations générales, plus 2,2 % de GVT pour la majorité d'entre eux. Cette méthode, jusqu'ici exceptionnelle, va devenir la règle. Les syndicats devraient même avoir la surprise de la voir figurer dans le prochain contrat de plan.

Si l'organisation du travail ne fera pas l'objet d'indications aussi précises, la SNCF a bien l'intention d'augmenter le productivité des agents. Dans les zones rurales, les directions laisseront clairement entendre aux agents de conduite qu'ils ont tout intérêt à accepter d'être polyvalents s'ils ne veulent pas voir le train remplacé par un service de cars. Mais afin d'éviter tout « clash social », aucune directive nationale ne sera donnée.

A la suite de leur rencontre avec Anne-Marie Idrac, les syndicats étaient divisés sur la réponse à apporter. La réunion intersyndicale qui s'est tenue dans la foulée n'a débouché sur aucun communiqué commun. Les appels à la grève pour le 24 novembre se font en ordre dispersé et portent principalement sur la réforme de la retraite des fonctionnaires. Il n'est pas interdit de penser que le gouvernement et la SNCF cherchent à accélérer la procédure du contrat de plan pour que les mécontentements sur ce sujet coïncident avec celui des fonctionnaires. L'objectif étant que tout soit bouclé avant les départs en vacances de fin d'année.

Frédéric Lemaître

L'industrie papetière affronte une baisse de la demande

LE SECTEUR papetier ne tourne plus rond. Le 8 novembre, le néerlandais KNP BT prévenait qu'il ne réaliserait pas en 1995 les bénéfices qu'il espérait. Le 14 novembre, Arjo Wiggins Appleton (AWA) révisait à son tour ses perspectives de résultats. Le groupe franco-britannique, qui espérait 230 à 240 millions de livres de profits avant impôt (entre 1,7 et 1,8 milliard de francs), ne table plus que sur 190 millions de livres.

Les marchés boursiers ont très mal accueilli ces nouvelles. Tous les titres papetiers sont à la baisse. AWA a perdu 19 %. La Rochette est en baisse de 30,7 % par rapport à son cours le plus élevé de l'année. A Londres, l'indice FT Papier, qui regroupe l'ensemble des valeurs papetières britanniques, est tombé à 2 585 points, son plus bas niveau de l'année. Les cours des papetiers américains comme International Paper Georgia Pacific Corp. et Champion International sont également en baisse.

« *Personne n'avait prévu que le sommet du cycle papetier serait atteint si tôt* », explique un spécialiste du secteur. La croissance du secteur n'aura duré que six trimestres à peine. Mais sa vigueur a été d'une force inégalée. Sortant de trois années calamiteuses marquées par des baisses de plus de 30 % des prix, les papetiers ont voulu redresser très vite leur situation financière. Les prix de la pâte à papier de référence, qui étaient à peine de 390 dollars la tonne en décembre, sont passés en moins de quinze mois à 925 dollars. Poussés par le marché, les groupes ont augmenté leur production à la limite de leurs capacités, sans s'apercevoir que la consommation réelle était loin de la demande apparente : tous les acteurs constituaient des stocks énormes pour se prémunir contre les hausses nouvelles.

La bulle spéculative a grossi jusqu'au moment où les producteurs de pâte à papier ont annoncé, en juin dernier, une nouvelle augmentation à 1 000 dollars la tonne pour octobre. Une hausse de trop. Cette fois, les clients n'ont plus voulu suivre. Ils ont commencé à puiser dans leurs stocks, devenus de plus en plus coûteux à financer. Amorcées cet été, les baisses de commandes se sont amplifiées à la rentrée. « *Les carnets de commande sont en chute verticale. La production française, qui était de 600 000 tonnes, est redescendue à 310 000 tonnes* », dit Michel Massu, économiste à la Copacel (Confédération française de l'industrie des papiers, cartons et cellulose).

Au plus bas de l'année

3 102,2 — 2 585,6

Source : Bloomberg

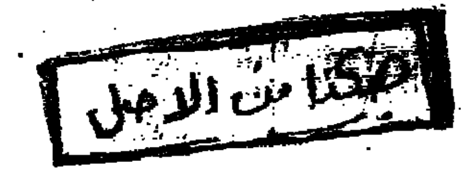
L'indice londonien sur les valeurs papetières a perdu plus de 500 points en cinq mois. Il est à son plus bas niveau depuis février 1994.

Les dernières hausses annoncées ont du mal à passer. « *A l'exception de la pâte à papier de référence qui est à 1 000 dollars, les autres pâtes sont restées aux prix anciens. Sur le marché, les producteurs russes et indonésiens sont prêts à vendre à n'importe quel prix* », assure un négociant. Les tarifs des vieux papiers, qui cotaient 1 300 francs la tonne en juillet, valent à peine 400 francs aujourd'hui. Les clients commencent à exiger des baisses auprès des producteurs, notamment d'emballage carton. Sans grand succès pour l'instant. Les transformateurs, qui n'ont pas pu répercuter intégralement la hausse de leurs matières premières, ne veulent pas compromettre encore plus leurs marges.

Forte de l'expérience de la dernière crise, la profession a réagi vite et réduit la production. Aussedat-Rey, filiale d'International Paper, arrête ses machines entre six et dix jours par mois. Les producteurs de pâte à papier ont décidé de diminuer de moitié leur production au quatrième trimestre. Ces mesures n'ont pas encore eu l'effet escompté. Les stocks restent élevés aux Etats-Unis comme en Europe. Pessimiste, AWA ne prévoit la fin de la période de déstockage que vers le milieu du premier trimestre 1996. « *Retrouvons-nous alors une croissance normale ? Il est difficile de se prononcer. Depuis deux ans, nous avons perdu les tendances profondes du marché* », dit Alain Soulas, directeur général. Le groupe a décidé de constituer 100 millions de livres de provisions pour les restructurations futures.

« *La situation devrait être assainie d'ici à la fin de l'année* », estime, plus optimiste, Jean-Philippe Montel, PDG d'Aussedat-Rey. A l'image de ce dernier, la majorité de la profession considère qu'une fois effacées les séquelles de la bulle spéculative la croissance devrait reprendre normalement, au moins jusqu'en 1997 : aucune capacité nouvelle, susceptible de perturber le marché, ne devrait être mise en service avant cette date. Beaucoup oublient toutefois que le prix du papier n'est pas le seul à baisser. Ceux des autres produits intermédiaires (verre, plastique, acier) – qui n'ont pas connu une telle spéculation – diminuent aussi depuis l'été. Cette évolution traduit un ralentissement de l'activité économique que l'industrie papetière ne devrait pas négliger. Sur le long terme, le secteur papetier a toujours connu la même évolution que l'ensemble de l'économie.

Martine Orange



Les syndicats exigent des éclaircissements sur la stratégie de Bull

Ils redoutent la filialisation, voire la sous-traitance, du service études des Clayes qui conçoit notamment le cœur des ordinateurs du numéro un français de l'informatique

Les représentants du personnel du constructeur informatique ont demandé le 17 novembre la convocation d'un comité central d'entreprise extraordinaire. Ils veulent que la direction s'explique sur certains projets de sous-traitance ou de filialisation d'activités. Tout particulièrement sur celui qui vise le service études, responsable de la conception du cœur des ordinateurs du groupe. *« Ces projets sont à l'étude »*, confirme un membre du conseil d'administration, *« les effectifs des études sont trop importants par rapport à la charge de travail que peut leur assurer Bull »*. De son côté, la direction de Bull a déposé jeudi, auprès du procureur de la République de Versailles, *« une plainte contre X pour délit d'entrave »*, à la suite de la divulgation, par un ou des syndicats, à l'issue d'une réunion du comité de groupe, le 10 novembre, d'informations jugées confidentielles.

LE SECRÉTAIRE DU COMITÉ central d'entreprise (CCE) de Bull SA a déposé, vendredi 17 novembre, auprès de la direction du groupe informatique français, une demande de convocation d'une réunion à titre extraordinaire de cette instance représentative. Signée par une majorité des élus du personnel, cette demande pourrait conduire à la tenue d'un CCE dans la semaine du 4 décembre. L'objectif des syndicats est d'obtenir une information officielle, ainsi qu'une consultation sur un certain nombre de projets de sous-traitance et de filialisation d'activités. Au-delà, les syndicats souhaitent obtenir un éclaircissement sur la stratégie qu'entend conduire la direction, à l'heure où la configuration du conseil d'administration s'apprête à changer, après la montée, à hauteur de 17 %, du japonais NEC dans le capital du groupe et l'entrée, au même niveau, de l'américain Motorola.

C'est un projet relatif au service études du site des Clayes-sous-Bois, en région parisienne, qui a déclenché cette initiative, une demande orale ayant été formulée antérieurement, sans suite, après la « découverte » de projets de sous-traitance dans la division maintenance. Selon les informations recueillies par les syndicats, le service études des Clayes, qui emploie quelque trois cents personnes et travaille notamment sur les grands systèmes de la famille GCOS 7, pourrait être filialisé, voire transféré dans une société créée avec un partenaire, non directement concurrent.

« Ces projets sont à l'étude », confirme un membre du conseil d'administration, qui ajoute : *« Les effectifs des études sont trop importants par rapport à la charge de travail que peut leur assurer Bull. » « Il faut donner à GCOS 7 toutes les chances de perdurer, d'empêcher la décroissance de la marge, même si le chiffre d'affaires se resserre. Toutes les voies sont explorées, même s'il n'est pas question de mettre dehors cette activité, mais au contraire de la renforcer »*, indique un porte-parole de la direction.

MUTATION EN SOCIÉTÉ DE SERVICES

L'activité grands systèmes, qui est la deuxième division-produit du groupe en termes de chiffre d'affaires, mais toujours la plus rentable, a vu ses ventes baisser de 9 % l'an passé à 6,9 milliards de francs, un recul de 14 % étant attendu cette année. *« Malgré de fortes réductions d'effectifs, le poids des frais de personnel dans le chiffre d'affaires augmente, ainsi que celui des études »*, relève un audit réalisé à la demande du CCE.

Si Bull a déjà filialisé une activité comme la fabrication de cartes électroniques à Angers, tout en l'incitant à travailler de plus en plus pour des tiers, la nature des travaux du service études des Clayes donne cependant à de tels projets une toute autre dimension. Les équipes visées sont responsables de la conception des composants électroniques et des sous-ensembles qui constituent le coeur même des ordinateurs, c'est-à-dire le savoir-faire d'un constructeur. *« C'est l'avenir de Bull en tant que constructeur qui est en question »*, s'inquiète un représentant syndical. *« La mutation de Bull tout constructeur en Bull société de services ne parvient pas à compenser les pertes d'emploi et de marge qui l'accompagnent »*, souligne-t-on à la CFDT.

PRIVATISATION « AUX FORCEPS »

« Il est clair qu'une filialisation des études et un partenariat poseront de gros problèmes psychologiques », reconnaît un administrateur, *« mais l'intérêt de filialiser et de s'appuyer sur un partenaire est de pouvoir garder la technologie, en l'amortissant sur des volumes plus importants »*. Un argument que la CFDT juge discutable, la *« promotion du miracle partenarial »* ayant, selon elle, *« pour effet de multiplier les liquidations partielles ou totales »*. L'exemple du « partenariat » avec Wang dans la gestion électronique de documents – le groupe américain a repris équipes et produits de Bull – est à ce titre le plus caricatural : il s'est soldé, pour Wang, par un rachat de parts de marché et l'élimination d'un concurrent, les anciens salariés de Bull étant licenciés. La CFDT, qui n'est pas *a priori* hostile aux partenariats, se demande toutefois si *« Bull doit continuer un tel mouvement, avec ce que cela veut dire en termes de pertes de compétences sur le long terme, de vulnérabilité par rapport aux nouveaux fournisseurs et de forte baisse de la valeur ajoutée »*.

L'éclatement du groupe en sociétés indépendantes peut être synonyme de meilleure adéquation aux marchés. Mais il peut aussi être facteur de « troubles ». *« La stratégie est élaborée au niveau des divisions et on est loin de voir leur cohérence. Il y a multiplication d'interventions concurrentes dans le désordre chez les clients »*, déplore la CFDT, qui, en fait d'autonomie pour les filiales, ne voit que *« celle de gérer le personnel »*. C'est-à-dire de réduire les coûts salariaux, dans une perspective de rentabilité *« à court terme »*, que les syndicats associent à la volonté de privatiser *« aux forceps »*, et dont ils estiment qu'il faut sortir, si Bull veut rester un acteur majeur dans l'informatique.

Philippe Le Cœur

COMMENTAIRE

UNE GESTION DISCUTABLE

Aux commandes de Bull depuis deux ans, Jean-Marie Descarpentries est-il encore crédible ? Lorsque l'on confronte la réalité des faits et des chiffres aux déclarations et aux ambitions de l'intéressé – *« Bull is back »*, *« nous réaliserons 100 milliards de francs de chiffre d'affaires en l'an 2000 et un résultat net de 4 milliards et si ce n'est pas le cas il faudra virer l'équipe dirigeante »* – il y a parfois de quoi s'interroger.

A son actif, M. Descarpentries peut faire valoir un relatif redressement des comptes. Il peut aussi se prévaloir de la montée en puissance dans le capital du japonais NEC et de l'entrée de Motorola, opérées dans le cadre de la privatisation partielle. Il y a cependant encore loin du *« Bull is back »* du PDG, sans parler de ses ambitions à l'horizon 2000. Les résultats des neuf premiers mois de 1995 en témoignent.

Le résultat opérationnel, qui était redevenu positif, est repassé au rouge : il est négatif de 417 millions de francs à fin septembre. Le résultat net est déficitaire de 874 millions, chiffre certes plus faible que celui affiché un an plus tôt (1,47 milliard), mais marquant une aggravation par rapport à la fin du premier semestre 1995. Le chiffre d'affaires, après avoir accusé une forte contraction sur les trois premiers mois de l'année (– 10 %), ne se redresse pas : sur neuf mois, il est en recul de 2,1 %.

Après avoir tout fait pour « revaloriser » le groupe dans la perspective de la privatisation, Jean-Marie Descarpentries donne l'impression de peiner pour trouver une stratégie qui ne se résume pas à un retour à la rentabilité à tout prix. Si ce changement de cap demeure essentiel pour la survie de Bull, il ne doit pas se faire en sacrifiant trop de compétences, celles dont le groupe peut tirer une valeur ajoutée, qui le distinguent de ses concurrents, lui permettent de renouer avec une croissance durable, génératrice de marges, et ne le réduisent pas à un rôle de simple « assembleur-revendeur ». C'est ce *« risque »* que dénoncent les syndicats et que l'affaire des « études » remet au jour.

Ph. L. C.

■ **ENI : l'intérêt du public pour la privatisation** d'une première tranche (24,7 % du capital) du colosse gazier et pétrolier italien ENI a été soutenu en Italie pendant la période de réservation des actions offertes à la vente, qui s'est terminée vendredi. Toutefois, selon les analystes financiers, le prix d'émission qui doit être annoncé ce week-end par le ministère du Trésor devrait se situer dans le bas d'une fourchette de 5 250 à 6 000 lires (16 à 18,3 francs) par action, déjà communiquée. Selon ces spécialistes, le gouvernement ne peut pas se permettre un demi-succès pour la privatisation de l'ENI alors qu'il a programmé le placement de la compagnie d'électricité ENEL en janvier-février et celle de la STET (télécommunications) avant août.

■ **AÉROSPATIALE : Louis Gallois, le président** d'Aérospatiale, envisage un « dispositif exceptionnel » pour atteindre l'objectif de 3 100 suppressions d'emplois annoncé en comité central d'entreprise, basé sur *« des dispositifs d'activité à partir de 52 ou 53 ans »*. Interrogé devant la Commission de la production et des échanges de l'Assemblée nationale, M. Gallois a indiqué que l'objectif des négociations menées actuellement avec l'Etat était de *« limiter le plus possible les départs externes »*. La solution pourrait être notamment *« la mobilité interne, l'aménagement du temps de travail, le temps partiel, la formation, ou même la mise à disposition de personnel auprès d'organismes extérieurs »*.

■ **ADIDAS : le fabricant d'articles de sport** Adidas AG a introduit, vendredi 17 novembre, 60,2 % de son capital simultanément à Paris et à Francfort, dans une opération boursière présentée comme le couronnement du redressement financier de la marque aux trois bandes. Sur la place allemande, l'action, dont le prix d'émission avait été fixé à 68 deutschemarks (233,9 francs), a atteint un plafond de 76,80 marks en cours de séance, avant de revenir à 76 marks en clôture. Elle valait à Paris 267,90 francs. Avec cette introduction en Bourse, Adidas affiche désormais ouvertement l'ambition de se hisser au niveau des deux géants mondiaux du secteur : Nike et Reebock.

Revue des valeurs

Semaine du 13 au 17 novembre 1995

PARIS	NEW YORK	TOKYO	LONDRES	FRANCFORT
↗	↗	↗	↗	↗
CAC 40	DOW JONES	NIKKEI	FT 100	DAX 30

PARIS

Indice CAC 40 **+ 2,76 %**

Deux temps, trois mouvements

DEPUIS le 26 octobre, date de l'intervention télévisée de Jacques Chirac, les boursiers attendaient avec impatience, crainte et espoirs les mesures qui allaient être prises par le gouvernement pour réduire les déficits sociaux. Le plan présenté mercredi 15 novembre par le premier ministre les a manifestement comblés. Le bilan hebdomadaire de la Bourse de Paris, qui se traduit par un gain de 2,76 %, est là pour en témoigner. Depuis le début de l'année, l'indice CAC 40 affiche désormais un gain de 0,5 % à 1 890,52 points.

La période s'est déroulée en deux temps – avant et après le discours du premier ministre – et trois mouvements : stabilité, euphorie et prises de bénéfice. L'indice CAC 40 a terminé la première séance de la semaine sur une note quasi stable (– 0,09 %). Quarante-huit heures avant l'annonce des mesures adoptées pour redresser les comptes de la Sécurité sociale, les boursiers ont dans leur ensemble fait preuve de prudence. Tout comme le lendemain, l'indice finissant pratiquement point pour point sur son niveau de la veille. Mercredi, en attendant 16 heures, les initiatives étaient encore timides au Palais Brongniart. Les valeurs françaises – initialement orientées à la baisse – ont inversé leur tendance en cours de journée avant de donner un réel *« coup de chapeau »* au plan Juppé. En clôture, l'indice CAC 40 gagnait 2,01 %. Alors que les boursiers s'interrogeaient légitimement sur la solidité de cette reprise, remarquant que les investisseurs domestiques n'avaient pas été les principaux artisans de ce rebond, la Banque de France a, jeudi, pour la première fois depuis le mois de juillet 1994 baissé son taux d'appel d'offres, le ramenant à 4,80 % contre 5 %, ainsi que son taux de prise en pension de 6,35 % à 6,10 %. Cette mesure amplifia l'élan déjà insufflé la veille. A l'issue d'une séance caractérisée par un volume de transactions hors du commun – près de 9 milliards de francs –, l'indice CAC 40 s'apprécia finalement de 1,6 %.

La dernière séance de la semaine a donné l'occasion aux boursiers de prendre leurs bénéfices après les quelque 10 % engrangés depuis la dernière liquidation. Ces ventes bénéficiaires ont pesé sur la cote qui en clôture abandonnait 0,77 %.

PECHINEY ET EURO DISNEY

Du côté des valeurs, en dépit de la progression du marché, il y a plutôt eu des déceptions. L'annonce de la privatisation de Pechiney, mardi, a été froidement accueillie. Le CIP a perdu 18,9 % depuis la reprise des cotations. A 207 francs, compte tenu des parités d'échanges proposées (10 CIP pour 11 actions), le cours théorique ressort à 188 francs, soit la fourchette basse du prix proposé.

Les analystes ont été déçus par les résultats d'Euro Disney rendus publics mercredi 15 novembre. Malgré l'annonce d'un exercice bénéficiaire – le premier – avec un résultat net de 114 millions de francs, les analystes n'ont pas oublié de prendre en compte que ce résultat était en partie réalisé grâce à un résultat exceptionnel de 112 millions de francs correspondant au rachat d'obligations convertibles. Les analystes redoutent que les frais financiers des trois prochains exercices ainsi que la reprise du versement des redevances à la société mère ne viennent sensiblement écorner les résultats futurs. Le titre a pour ces raisons perdu 15,8 % en cinq séances. Reste à savoir si la création d'un club d'actionnaires, offrant des réductions tarifaires aux détenteurs de titres, leur fera oublier que depuis le mois de février 1993, date à laquelle ils ont empoché un dividende de 67 centimes par titre, ils n'ont rien reçu.

François Bostnavaron

VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	10-11-95	13-11-95	14-11-95	15-11-95	16-11-95
RM	3 662 909	3 011 186	3 490 807	4 283 847	8 819 930
Comptant R. et oblig.	23 678 879	30 620 886	29 330 621	17 474 857	22 652 739
Actions	136 655	136 864	152 646	250 800	187 791
Total	27 478 443	33 768 186	32 974 074	22 009 503	31 660 460

INDICES

	13-11-95	14-11-95	15-11-95	16-11-95	17-11-95
(base 1 000, 31 décembre 1990)					
SBF 120	1 260,59	1 260,97	1 281,24	1 302,46	1 295,40
SBF 250	1 215,67	1 216,27	1 233,71	1 253,66	1 248,51
(base 1 000, 31 décembre 1987)					
CAC 40	1 838,24	1 838,21	1 875,18	1 905,14	1 890,52

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres échangés	Valeur en KF
Carrefour	560 741	1 675 608
AXA	3 962 425	1 380 873
Eridania Beghin	1 310 040	1 131 258
Société gle	1 631 073	1 055 004
LVMH Moët Vuit.	834 019	892 362
Elf Aquitaine	2 058 833	859 916
Saint-Gobain	1 204 051	764 943
Eaux (Gle des)	1 280 927	736 926
BNP	2 865 311	722 359
Accor	973 343	681 289
UAP	4 459 700	666 912
Bancaire (Cie)	1 067 049	644 185
Alcatel Alsthom	1 232 353	639 337
Paribas	2 000 779	635 114

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RÈGLEMENT MENSUEL)

Valeurs en hausse	%
CS	[illegible]
Immobl. France	[illegible]
Worms et Cie	[illegible]
Filipacchi Medias	[illegible]
GAN	[illegible]
AGF-ASS. Gen. France	[illegible]
NRJ	[illegible]
Legris indust.	[illegible]
Alcatel Cable	[illegible]
Zodiac	[illegible]
Sefimeg	[illegible]
GTM-Entrepose	[illegible]
Unibail	[illegible]
G.F.C.	[illegible]

Valeurs en baisse	%
Pechiney CIP	[illegible]
Euro Disney	[illegible]
Pechiney Intl	[illegible]
Olipar	[illegible]
Jean Lefebvre	[illegible]
Saint-Louis	[illegible]
Bis	[illegible]
Metaleurop	[illegible]
Esso	[illegible]
Dev. R.N.-P. Cal Li	[illegible]
Metrologie Inter.	[illegible]
Bazar Hôtel Ville	[illegible]
Sanofi	[illegible]
Moulinex	[illegible]

LES SECTEURS D'ACTIVITÉS

AGROALIMENTAIRE	17-11-95	Diff.
Bongrain	2 750	+ 5,76
Danone	822	+ 3,78
Eridania Béghin-Say	838	+ 0,35
Fromageries Bel	4 500	+ 0,42
LVMH	933	– 2,71
Pernod-Ricard	286,60	– 1,00
Remy-Cointreau	132	– 3,71
Saint-Louis	1 317	– 8,92

ASSURANCES	17-11-95	Diff.
AGF	165,50	+ 11,44
AXA	319	+ 7,62
GAN	165	+ 11,56
SCOR SA	156,20	+ 3,37
UAP	135,10	+ 6,14

BÂTIMENT ET MATÉRIAUX	17-11-95	Diff.
Bouygues	559	+ 4,68
Ciments français	203,10	– 4,64
Colas	837	+ 1,05
Eiffage	726	+ 4,46
Eurotunnel	7,60	– 0,66
GTM Entrepose	351	+ 10,06
Imétal	585	+ 7,33
Jean Lefebvre	286	– 9,20
Lafarge-Coppée	346,60	+ 3,58
Poliet	418	+ 3,20
Saint-Gobain	609	+ 2,01
SGE	126,50	+ 9,52

CHIMIE	17-11-95	Diff.
Air liquide	813	– 1,09
Gascogne	468	– 2,42
Michelin	206,50	– 0,04
Plastic-Omnium	346	+ 1,16
Rhône-Poulenc A	108	+ 1,79
Roussel-Uclaf	729	– 3,95
Sanofi	283	– 5,25
Synthélabo	299,90	+ 1,39

CONSOMMATION NON ALIMENTAIRE	17-11-95	Diff.
Bertr. Faure (EBF)	157	+ 1,29
BIC	346,90	– 0,15
Chargeurs	1 094	+ 0,55
Christian Dior	479,20	+ 1,95
Clarins	354	– 3,81
DMC	206	– 4,62
Essilor Int.	892	– 1,43
Gr. André	404,20	+ 4,98
Oreal (L')	1 238	+ 1,97
Moulinex	88,50	– 4,83
Salomon	2 630	– 2,91
SEB	585	– 1,18
Skis Rossignol	1 300	+ 1,56
Sommer-Allibert	1 400	+ 1,44
Zodiac	716	+ 10,33

CRÉDIT ET BANQUES	17-11-95	Diff.
Bancaire (Cie)	582	+ 5,81
BNP	236	+ 6,78
CCF	244,90	– 1,09
Cetelem	863	+ 2
Comptoir entrepr.	15	+ 3,44
CPR	395	+ 3,42
Créd. fon. France	95,20	+ 3,53
Crédit local Fce	403	– 1,46
Créd. lyon. CIP	296	+ 4,96
Crédit national	356,30	+ 4,36
Société générale	615	+ 3,85
SOVAC	610	+ 0,16
UFB Locabail	400	+ 3,35
UIC	58,40	+ 0,68
Via Banque	177,50	+ 7,70

DISTRIBUTION	17-11-95	Diff.
Carrefour	2 708	+ 0,89
Casino Guichard	140,40	+ 0,28
Castorama Dubois	784	+ 1,81
Comptoirs modernes	1 900	+ 4,89
Damart	4 330	– 0,91
Docks France	718	– 0,13
Galeries Lafayette	1 329	– 2,27
Guilbert	575	– 2,04
Guyenne Gascogne	1 291	– 1,45
Pinault-Print. Red.	992	+ 0,81
Primagaz	368	– 2,69
Promodès	1 145	– 0,08
Rexel	805	+ 1,76

ÉLECTRICITÉ ET ÉLECTRONIQUE	17-11-95	Diff.
Alcatel-Alsthom	440,50	–
Alcatel-Câble	345	+ 10,93
CS (ex-CSEE)	216,50	+ 27,35
Intertechnique	396	– 0,25
Labinal	535	+ 1,32
Legrand	822	+ 3,91
Matra-Hachette	96,65	+ 0,35
Radiotechnique	270	+ 8,04
Sagem	2 665	– 2,85
Schneider SA	193,70	+ 0,78
Thomson-CSF	113,40	+ 8,72

IMMOBILIER ET FONCIER	17-11-95	Diff.
GFC	390	+ 9,55
Olipar	5,10	– 9,73
Rue Impériale	3 550	+ 2,30
Sefimeg	354	+ 10,62
Simco	466,30	+ 5,49
UIF	450	+ 7,91
Lucia		
Silic	632	+ 1,28
Sogeparc	655	+ 2,16

INVESTISSEMENT ET PORTEFEUILLE	17-11-95	Diff.
Bolloré Techno.	449,10	– 0,86
Cerus Europ. Reun.	65,10	– 0,15
CGIP	980	+ 1,44
Eurafrance	1 665	– 1,59
Gaz et Eaux	1 820	– 1,09
Lagardère	99,55	+ 2,07
Marine-Wendel	401	+ 0,48
Navigation mixte	761	+ 2,69
Nord-Est	117,50	– 2,08
Paribas	295	+ 7,86
Suez	208,90	+ 6,20
Worms & Cie	242,50	+ 14,38
Parfinance	194,50	+ 2,36
Montaignes P. Gest.	475	–

MÉTALLURGIE, MÉCANIQUE	17-11-95	Diff.
CarnaudMetalbox	217,80	+ 2,34
Dassault Aviation	366	+ 0,13
De Dietrich	249,50	+ 0,04
Fives-Lille	395	– 0,02
Legris Industrie	168,50	+ 11,14
Métaleurop	51,60	– 6,81
Pechiney CIP	207	– 20,56
Pechiney Int.	101,10	– 9,73
Peugeot	694	+ 2,51
Renault	158,60	+ 1,66
Strafor Facom	580	– 0,85
Valeo	228,10	– 0,73
Vallourec	193,90	+ 1,04

MINES D'OR, DIAMANT	17-11-95	Diff.
Anglo-American	280,20	– 2,21
Buffelsfontein	19,80	– 11,21
De Beers	142,40	[illegible]
Driefontein	57,50	+ 0,87
Gencor Limited	17,55	– 4,62
Harmony Gold	46	– 4,16
Randfontein	31	– 1,63
Saint-Helena	32,60	– 11,65
Western Deep	155,50	– 0,32

PÉTROLE	17-11-95	Diff.
Elf Aquitaine	352,70	[illegible]
Esso	466,50	– 5,95
Géophysique	179	– 2,18
Total	321	+ 2,55
BP France	137	+ 0,99
Erap-Elf	320	+ 1,91

SICOMI OU EX-SICOMI	17-11-95	Diff.
Bail Investiss.	818	– 0,98
Interbail	339	+ 4,35
Klépierre	565	[illegible]
Locindus	825	[illegible]
Sélectibanque	100,80	[illegible]
Unibail	527	[illegible]
Genefim	114	[illegible]
Immobail	735	[illegible]

TRANSPORTS, LOISIRS, SERVICES	17-11-95	Diff.
Accor	629	[illegible]
BIS	420	[illegible]
Canal Plus	855	[illegible]
Cap Gemini Sogeti	133,70	[illegible]
CEP Comm.	443	[illegible]
Club Méditerranée	424	[illegible]
Eaux (Gle des)	524	[illegible]
Ecco	748	[illegible]
Euro Disney	13,80	[illegible]
Filipacchi Médias	768	[illegible]
Havas	377,80	[illegible]
Lyonnaise des eaux	506	[illegible]
Publicis	317,90	[illegible]
SITA	866	[illegible]
Sligos	412	[illegible]
Sodexho	1 250	[illegible]
SCAC Delmas	–	[illegible]
Dauphin OTA	200	[illegible]
OGF O. Gest. Fin.	–	[illegible]
TF1	499	[illegible]
Technip	309,50	[illegible]

VALEURS À REVENU FIXE OU INDEXÉ	17-11-95	Diff.
6 % 1993-1997	100,67	[illegible]
EDF-GDF 3 %	7 475	[illegible]
CNB 5 000 F	101,80	[illegible]
CNB Par. 5 000 F	100,01	[illegible]
CNB Suez 5 000 F	–	[illegible]
CNI 5 000 F	101,06	[illegible]

TOKYO

Indice Nikkei **+ 1,72 %**

Reprise

LES ACTIONS japonaises sont montées en flèche en fin de semaine, l'indice Nikkei crevant même, vendredi, le plafond des 18 000 points pour la première fois depuis huit séances. L'indice Nikkei a repris en tout 307,60 points en une semaine, soit une hausse de 1,72 %, pour terminer, vendredi, à 18 151,16 points, après une baisse de 1 % la semaine précédente.

Le démarrage a été difficile pour les actions japonaises, boudées par les investisseurs après une nouvelle envolée du yen. Elles se sont maintenues à des niveaux médiocres jusqu'à mercredi. Mais une reprise des marchés à terme a précipité des achats d'arbitrage sur le marché physique jeudi, permettant au Nikkei de se ressaisir à son tour en gagnant 1,5 %. L'indice a poursuivi sa progression vendredi (+ 1,2 %) dans le sillage de Wall Street, également soutenu par un repli du yen face au dollar et des informations de presse selon lesquelles une des plus grosses banques japonaises envisagerait de passer par profits et pertes un grand nombre de ses créances douteuses.

Indices du 17 novembre : Nikkei, 18 151,16 (contre 17 843,56) ; Topix, 1 439,26 (contre 1 424,35).

LONDRES

Indice FT 100 **+ 2,44 %**

Nouveaux sommets

L'EUPHORIE de Wall Street, la progression des places boursières européennes et les espoirs d'une prochaine réduction des taux d'intérêt britanniques ont permis à la Bourse de Londres d'établir de nouveaux records cette semaine. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs s'est inscrit vendredi en clôture à 3 609,2 points, avec un gain hebdomadaire de 85,8 points, soit 2,44 %.

En franchissant de nouveaux sommets, le Footsie a suivi l'exemple de Wall Street. Le marché attend par ailleurs une baisse du taux de base de la Banque d'Angleterre après la présentation du budget 1996-1997 le 28 novembre, qui pourrait par ailleurs annoncer une réduction des impôts.

Les signes annonciateurs se sont multipliés, montrant à la fois un ralentissement de la croissance – avec une baisse des ventes de détail et une petite remontée du chômage en octobre – et une réduction des pressions inflationnistes. L'espoir que le gouvernement va donner un coup de fouet à l'économie a fait passer au second plan l'affaiblissement marqué de la livre sterling, affectée par la baisse du dollar et la fragilité du gouvernement de John Major.

Indice FT 100 du 17 novembre : 3 609,20 (contre 3 523,40).

FRANCFORT

Indice DAX 30 **+ 1,34 %**

Petite progression

LA BOURSE de Francfort a progressé à petits pas cette semaine, une évolution largement dictée par une relative fermeté du dollar face au deutschemark et par la bonne tenue du marché obligataire, avec en point d'orgue, vendredi, la première cotation du fabricant d'articles de sport Adidas. L'indice DAX des trente valeurs vedettes a gagné 1,34 % sur une semaine. Il a terminé la séance officielle à 2 201,28 points vendredi. En dépit de cette remontée, la Commerzbank souligne : que le *« pessimisme »* des conseillers économiques du gouvernement, plus connus sous le nom des « Cinq Sages », qui ont abaissé à 2 % leur prévision de croissance du produit intérieur brut allemand pour 1995 et 1996, a éveillé *« les craintes du marché quant à une nouvelle pression sur les gains des entreprises »*. En revanche, la décision de la Bundesbank de laisser jeudi ses deux principaux taux directeurs, l'escompte et le Lombard, inchangés a été sans surprise.

Cotée simultanément vendredi à la Bourse de Paris, l'action Adidas a démarré à Francfort à 76,50 marks nettement au-dessus de son prix d'émission (68 DM), avant de clôturer à 76 marks.

Indice DAX du 17 novembre : 2 201,28 (contre 2 172,17).

NEW YORK

Indice Dow Jones **+ 2,46 %**

Vers les 5 000 points

WALL STREET s'est lancée à la conquête du sommet historique des 5 000 points de l'indice Dow Jones en battant quatre nouveaux records cette semaine, ce qui porte le total à 59 depuis le début de l'année. Seulement deux fois dans son histoire, en 1925 et 1964, le principal indicateur de Wall Street avait atteint ce niveau en une année. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a fait en tout un bond de 119,58 points (2,46 %) d'un vendredi à l'autre pour terminer à 4 989,95 points.

La conquête des 5 000 points n'est qu'une question de temps, selon les experts. *« Je ne vois pas de correction majeure du marché boursier, tant que la Fed maintient une attitude amicale »*, estime Joe McAlinden, de la firme Dean Witter Intercapital.

La grande Bourse américaine a bénéficié cette semaine de la hausse du marché obligataire. Le taux d'intérêt sur les obligations du Trésor à 30 ans est tombé à 6,23 % contre 6,33 %, soit son plus bas niveau depuis près de deux ans. Cette détente a été attribuée aux indications d'un ralentissement de l'activité aux Etats-Unis et aux perspectives d'un assouplissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale, lors de la prochaine réunion de son comité monétaire le 19 décembre.

A Wall Street, la rotation dans les secteurs du marché a continué. Les investisseurs ont concentré leurs achats sur les valeurs de la consommation et des sociétés liées à Internet, tandis que les secteurs bancaires et de la haute technologie ont terminé la semaine en baisse après une évolution irrégulière.

Indice Dow Jones du 17 novembre : 4 989,95 (contre 4 870,37).

COURS DE CLÔTURE D'UNE SEMAINE A L'AUTRE

NEW YORK
Les valeurs du Dow Jones

En dollars	17/11	10/11
Alcoa	[illegible]	54,13
Allied Signal	[illegible]	44,75
American Express	[illegible]	43,13
AT & T	[illegible]	63,13
Bethlehem	[illegible]	12,75
Boeing Co.	[illegible]	71,25
Caterpillar Inc.	[illegible]	56,75
Chevron Corp.	[illegible]	47,75
Coca-Cola Co.	[illegible]	72,75
Disney Corp.	[illegible]	59,38
Du Pont Nemours & Co.	[illegible]	61,75
Eastman Kodak Co.	[illegible]	66,38
Exxon Corp.	[illegible]	75,63
Gen. Electric Co.	[illegible]	65,63
Gen. Motors Corp.	[illegible]	45,63
Goodyear T & Rubbe.	[illegible]	41,75
IBM	[illegible]	97,38
Intl Paper	[illegible]	35,25
J.P. Morgan Co.	[illegible]	77,13
McDonald's Corp.	[illegible]	43,38
Merck & Co. Inc.	[illegible]	58,25
Minnesota Mng & Mfg	[illegible]	59,88
Philip Morris	[illegible]	87
Procter & Gamble C	[illegible]	83
Sears Roebuck & Co.	[illegible]	38,63
Texaco	[illegible]	67,75
Union Carb.	[illegible]	37,13
Utd Technol.	[illegible]	90,25
Westingh. Electric	[illegible]	14,75
Woolworth	[illegible]	14,25

LONDRES
Sélection de valeurs du FT 100

En livres	17/11	10/11
Allied Lyons	[illegible]	4,80
Barclays Bank	[illegible]	7,57
BAT industries	[illegible]	5,33
British Aerospace	[illegible]	7,36
British Airways	[illegible]	4,77
British Gas	[illegible]	2,38
British Petroleum	[illegible]	4,74
British Telecom	[illegible]	3,68
BTR	[illegible]	3,32
Cadbury Schweppes	[illegible]	5,36
Eurotunnel	[illegible]	0,95
Glaxo	[illegible]	8,52
Grand Metropolitan	[illegible]	4,39
Guinness	[illegible]	4,76
Hanson Plc	[illegible]	1,94
Great Ic	[illegible]	5,85
HSBC	[illegible]	8,99
Imperial Chemical	[illegible]	7,80
Lloyds Bank	[illegible]	8,10
Marks & Spencer	[illegible]	4,22
National Westminst.	[illegible]	6,43
Peninsular Orienta.	[illegible]	4,82
Reuters	[illegible]	6,10
Saatchi & Saatchi	[illegible]	0,99
Shell Transport	[illegible]	7,37
SmithKline Beecham	[illegible]	6,46
Tate and Lyle	[illegible]	4,52
Unilever Ltd	[illegible]	12,11
Wellcome	[illegible]	10,88
Zeneca	[illegible]	12,39

FRANCFORT
Les valeurs du DAX 30

En deutschemarks	17/11	10/11
Allianz Holding N	2 718	2 662
BASF AG	[illegible]	304,20
Bayer AG	[illegible]	365,60
Bay Hyp & Wechselbk	[illegible]	33,80
Bayer Vereinsbank	39,82	39,97
BMW	[illegible]	773
Commerzbank	[illegible]	323
Continental AG	[illegible]	20,80
Daimler-Benz AG	[illegible]	682
Degussa	[illegible]	451,50
Deutsche Babcock A	[illegible]	143,70
Deutsche Bank AG	[illegible]	65
Dresdner BK AG FR	[illegible]	38,35
Henkel VZ	[illegible]	519,80
Hoechst AG	[illegible]	353,50
Karstadt AG	[illegible]	615
Kaufhof Holding	[illegible]	464,50
Linde AG	[illegible]	857
DT. Lufthansa AG	[illegible]	194,80
Man AG	[illegible]	406,50
Mannesmann AG	[illegible]	465,80
Mettallges AG	[illegible]	29,98
Preussag AG	[illegible]	408
RWE	[illegible]	509,80
Schering AG	[illegible]	96,40
Siemens AG	[illegible]	736
Thyssen	[illegible]	253
Veba AG	[illegible]	55,79
Viag	[illegible]	549
Wellag AG	[illegible]	737,50

TOKYO
Sélection de valeurs du Nikkei

En yens	17/11	10/11
Akai Elec.	310	311
Bank of Tokyo	[illegible]	1 510
Bridgestone	[illegible]	1 450
Canon	1 760	1 810
Daiwa Sec.	[illegible]	1 210
Fuji Bank	[illegible]	1 990
Hitachi Ltd	[illegible]	1 030
Honda	[illegible]	1 810
Japan Airlines	[illegible]	637
Kirin Brew	[illegible]	1 060
Kobe Steel	[illegible]	260
Matsushita El.	[illegible]	1 440
Mitsubishi Corp.	[illegible]	1 120
Mitsui Marine	[illegible]	616
Nikko Sec.	[illegible]	997
Nintendo	[illegible]	7 780
Nippon Steel	[illegible]	346
Nissan	[illegible]	733
Nomura Sec.	[illegible]	1 850
NTT	[illegible]	806 000
Pioneer	[illegible]	1 610
Sanyo	[illegible]	529
Sega Enterprises	[illegible]	5 410
Sharp	[illegible]	1 410
Sony	[illegible]	4 900
Sumitomo Bk	[illegible]	1 790
Suzuki Motors	[illegible]	1 080
Toshiba	[illegible]	740
Toyota	[illegible]	1 950
Yamaichi Sec.	[illegible]	550

Crédits, changes et grands marchés

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Lourdes incertitudes liées notamment à la situation du Crédit foncier de France

RASSURÉS au sujet de la Sécurité sociale et de ses déficits, les investisseurs internationaux se préoccupent maintenant du système financier français. Ils s'inquiètent de l'évolution des cours des obligations de plusieurs établissements qui portent des noms prestigieux, et notamment le Crédit foncier de France (CFF). Leurs rendements se sont considérablement éloignés de ceux des fonds d'Etat, entraînant dans leur sillage de nombreux autres titres qui ont décroché dans des proportions certes moins importantes mais néanmoins élevées.

L'étendue des dégâts est moins visible sur le marché français que sur le marché international parce qu'en France le niveau général de l'intérêt s'est récemment replié davantage que dans les pays voisins. Mais les spécialistes ne calculent pas uniquement en taux absolus. Ils mesurent les écarts de façon relative par rapport aux références incontestables que sont les fonds d'Etat. Or, le Crédit foncier, qui, naguère, suivait à une distance de l'ordre de 25 centimes, a glissé jusqu'à près de 100 ces derniers jours avant de revenir entre 75 et 90 en fin de semaine.

Une dégradation d'une telle ampleur est très rare et elle apparaît injustifiée aux yeux de nombreux experts. Beaucoup partagent le point de vue de l'emprunteur. Celui-ci considère que l'écart ne devrait pas dépasser 45 ou 50 centimes si l'évaluation ne résultait que d'une analyse objective tenant compte de la qualité de ses obligations. Le problème est là. Dans la conjoncture actuelle les éléments rationnels n'ont que peu de poids.

Il faut espérer que la situation se rétablisse prochainement. Le Crédit foncier est un des principaux emprunteurs français, il a une valeur symbolique énorme et l'évolution négative de ses cours, si elle persiste, risque d'entacher la réputation d'autres établissements.

Le fait est que le Crédit foncier souffre de la conjonction de deux éléments : l'état du marché immobilier et la réforme du programme d'aide à l'accession à la propriété décidée cet été qui le prive d'une partie importante de son activité traditionnelle. La société américaine Moody's, qui est un des principaux juges du crédit des emprunteurs, parle en outre d'*« une perspective négative dans l'attente de clarifications sur les mesures que la direction du CFF et l'Etat français adopteront pour permettre au CFF de retrouver une position concurrentielle sur le marché des prêts à l'habitat »*.

Le tout paraît bien compliqué mais le mot est lancé : *« clarification »*. C'est bien de cela dont on a besoin, tant dans le cas du Crédit foncier que dans celui du Crédit national par exemple dont on voudrait savoir quand il pourra prendre une participation majoritaire dans le capital de la Banque française du commerce extérieur.

LA SNCF ÉMIGRE

Une des conséquences de telles incertitudes a été de faire émigrer la SNCF vers les marchés du dollar et du franc suisse alors qu'au début du mois encore elle songeait à se procurer des ressources à domicile. Même un emprunteur de ce gabarit dont la signature est très appréciée a subi le poids de la pression ambiante. Les rendements de ses obligations en francs se sont eux aussi éloignés de ceux des fonds d'Etat. Si la SNCF avait contracté un nouvel emprunt ces derniers jours, il lui aurait fallu proposer aux investisseurs une marge plus élevée que celle à laquelle elle est accoutumée. En passant par le dollar, elle a pu parvenir à ses fins à des conditions beaucoup plus économiques.

Elle a émis, mercredi 15 novembre, 250 millions de dollars pour une durée de trois ans par l'intermédiaire de la BNP, avec laquelle elle a passé un contrat d'échange de façon à obtenir en francs le produit de son opération. Le tout lui en coûte en gros 10 centimes de plus que ce que rapportaient alors les fonds d'Etat.

Christophe Vetter

DEVISES ET OR

La livre plonge, entraînée par le dollar

LE DOLLAR n'a pas réussi à tirer profit plus de quelques heures de l'annonce d'une forte contraction de l'excédent commercial japonais au mois d'octobre. Celui-ci s'est établi à 5,33 milliards de dollars, en baisse de 42,4 % par rapport à son niveau d'octobre 1994. Le déséquilibre des comptes extérieurs américains est pourtant considéré comme étant à l'origine de la faiblesse structurelle du billet vert. Le dollar a terminé, vendredi soir, sur une note faible, à 1,4015 mark, 101,80 yens et 4,84 francs.

Pour certains experts, la faiblesse du dollar proviendrait de l'impasse budgétaire américaine. Une interprétation contestée par de nombreux analystes qui considèrent cette situation, d'origine politique, presque folklorique. Pour preuve, ils mettent en avant la santé de Wall Street, qui vole de record en record, et la hausse des obligations américaines, qui témoigne de la confiance intacte des investisseurs pour les actifs financiers américains.

De la même façon, la chute du peso semble avoir un impact limité sur le dollar. La crise monétaire mexicaine actuelle paraît plus résulter de mouvements spéculatifs limités que de déséquilibres de l'économie mexicaine, à l'inverse de ce qui s'était passé au mois de décembre dernier. Le Mexique enregistre un excédent de ses comptes extérieurs et il a reconstitué ses réserves de changes. Pour certains spécialistes, enfin, le dollar pourrait être victime des anticipations d'une prochaine baisse des taux de la Réserve fédérale américaine. Un tel mouvement rendrait le billet vert moins rémunérateur et moins attractif.

INQUIÉTUDES

Quelles qu'en soient les raisons, la faiblesse du dollar a entraîné celle de la livre sterling, qui lui est étroitement liée, à un plus bas niveau historique de 2,1725 marks (7,51 francs). La devise britannique souffre également des perspectives d'assouplissement monétaire au Royaume-Uni. L'indice des prix a reculé de 0,5 % en octobre et le gouverneur de la Banque d'Angleterre a affirmé, vendredi, qu'il existait une possibilité pour que l'inflation reste très durablement faible outre-Manche. Enfin, les investisseurs craignent que le projet de budget, présenté à la fin du mois, ne contienne quelques cadeaux fiscaux de nature à compromettre l'assainissement des finances publiques britanniques.

P.-A.D.

L'OR

	Cours 10-11	Cours 17-11
Or fin (k. barre)	59 500	59 200
Or fin (en lingot)	60 950	60 400
Pièce française (20F)	347	345
Pièce française (10F)*	350	320
Pièce suisse (20F)	346	347
Pièce latine (20F)	342	347
Pièce tunisienne (20F)*	346	346
Souverain	445	448
Souverain Elizabeth II*	440	440
Demi-souverain*	286	285
Pièce de 20 $	2 340	2 460
Pièce de 10 $	1 290	1 292,50
Pièce de 5 $*	575	575
Pièce de 50 pesos	2 235	2 245
Pièce de 20 marks*	455	456
Pièce de 10 florins	365	363
Pièce de 5 roubles*	270	269

* Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

COURS MOYENS DE CLÔTURE DU 13 NOVEMBRE AU 17 NOVEMBRE

DEVISE	New York 17-11	New York 13-11	Paris 17-11	Paris 13-11	Zurich 17-11	Zurich 13-11	Francfort 17-11	Francfort 13-11	Bruxelles 17-11	Bruxelles 13-11	Amsterdam 17-11	Amsterdam 13-11	Milan 17-11	Milan 13-11	Tokyo 17-11	Tokyo 13-11
Livre	1,5560	1,5765	7,5325	7,6654	1,7661	1,7894	2,1818	2,2224	44,6750	45,7877	2,4432	2,4880	2472,48	2511,33	158,65	159,08
$ E.U.	–	–	4,8410	4,8770	1,1350	1,1365	1,4022	1,4115	28,84	29,03	1,5702	1,5802	1589	1595	101,56	100,40
Franc français	20,6569	20,5297	–	–	25,4456	25,3320	28,9651	28,9776	5,9574	5,9596	32,43545	32,44890	328,2360	327,4482	21,06176	21,06176
Franc suisse	88,1057	87,9894	426,5198	428,5966	–	–	123,5419	124,1971	25,4097	25,5433	1,36344	1,39641	1400	1405,4316	89,53260	88,34140
Deutschemark	71,3165	70,8466	345,2432	345,8939	80,9442	80,5172	–	–	20,5677	20,5668	111,98117	111,95182	1133,2192	1130,4055	72,71431	71,13000
Franc belge	3,4674	3,4462	16,7857	16,7792	3,9355	3,9149	4,8620	4,8622	–	–	5,4445	5,44933	55,06709	54,94316	3,53557	3,45249
Florin	63,6862	63,2831	308,5047	308,2321	72,2838	71,9213	89,3007	89,3247	18,3671	18,3711	–	–	1011,9750	1009,3659	64,95440	65,39626
Lire italienne	0,00629	0,00627	3,0466	3,0539	0,7143	0,7125	0,8824	0,8850	1,8150	1,8201	0,988165	0,990721	–	–	0,064166	0,062947
Yen	0,980777	0,996816	4,747940	4,851594	1,113182	1,131972	1,375245	1,405676	28,285602	[illegible]	1,540016	1,573904	15,584543	15,826454	–	–

MARCHÉS MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Les investisseurs saluent la politique d'assainissement des finances publiques

LES INVESTISSEURS avaient donné rendez-vous à Alain Juppé, mercredi 15 novembre, à l'occasion de la présentation du projet de réforme de la protection sociale. L'intervention télévisée du président de la République, le 26 octobre, puis le remaniement ministériel, quelques jours plus tard, les avaient en partie rassurés sur la détermination renforcée du gouvernement à réduire les déficits publics. Mais ils attendaient une manifestation concrète de cet engagement avant d'accorder leur confiance.

Le premier ministre, qui n'avait fait que décevoir les marchés financiers depuis son installation à l'hôtel Matignon, ne pouvait pas se permettre le moindre faux pas. La réaction enthousiaste des investisseurs, à peine terminé le discours d'Alain Juppé, prouve qu'il ne l'a pas commis. En quelques minutes, le contrat notionnel du Matif s'est envolé de 50 centièmes. Les investisseurs n'ont pas été seulement sensibles à la crédibilité des mesures destinées à réduire le déficit des comptes sociaux, ils ont également salué le *« courage »* politique du premier ministre, qui a remis en cause un certain nombre de positions acquises.

Cette confiance retrouvée dans la politique d'assainissement des finances publiques s'est reflétée par la nette réduction de l'écart des taux de rendement à long terme entre la France et l'Allemagne. Celui-ci est revenu, vendredi, à 0,65 %. Il était monté à plus de 1 % à la fin du mois de septembre. Les professionnels ont noté un retour des grands investisseurs étrangers, notamment anglo-saxons, sur le marché des emprunts d'Etat français qu'ils avaient déserté depuis plusieurs mois.

La Banque de France n'a pas non plus tardé à saluer la politique de réduction des déficits engagée par le gouvernement. Sur décision du Conseil de la politique monétaire (CPM), elle a abaissé, jeudi, ses deux taux directeurs. Le niveau des prises en pension a été porté de 6,35 % à 6,10 %. Surtout, elle a réduit de 5 % à 4,80 % le taux de ses appels d'offres, qui n'avait plus été modifié depuis le mois de juillet 1994. Cette décision a surpris les analystes. Ils pensaient que l'institut d'émission, comme il en a l'habitude, allait attendre que le taux de l'argent au jour le jour – qui se situait à 5,50 % lorsqu'il a pris sa décision – vienne buter sur le niveau de 5 % pour abaisser son taux plancher.

CORRECTION D'UNE ANOMALIE

Ce geste inattendu a traduit la volonté de la Banque de France d'approuver autrement que par un geste symbolique les efforts de rigueur budgétaire déployés par le gouvernement. Les échéances à trois mois sont revenues de 7,30 % à 5,60 %. Toutefois, les experts soulignent qu'il ne s'agit là que de la correction d'une anomalie, liée à la situation de crise monétaire permanente dans laquelle a vécu la France depuis le début de l'année. Les taux d'intérêt à court terme français viennent tout juste de retrouver le niveau qu'ils avaient au début du mois de février. Or, entre-temps, les échéances allemandes ont baissé de plus de 1,5 %. Résultat : l'écart de taux courts entre la France et l'Allemagne demeure très élevé (1,7 %) et la politique monétaire française apparaît encore très restrictive au regard du ralentissement de la croissance de l'économie.

Les investisseurs doutent toutefois d'une poursuite de la décrue monétaire en France au cours des prochains mois. Selon leurs anticipations, les taux à trois mois s'établiraient à 5,58 % à la fin du mois de décembre (5,6 % aujourd'hui), 5,3 % fin mars et 5,2 % fin juin. L'essentiel du mouvement de baisse des taux d'intérêt à court terme serait donc derrière nous.

Ce pessimisme est lié aux anticipations de stabilisation du cours du franc à ses niveaux actuels. Les experts de la Caisse des dépôts et consignations prévoient que la devise française oscillera autour de 3,44 francs pour un mark d'ici un an, ceux de la banque Paribas autour de 3,50 francs pour un mark. La faiblesse du dollar face à la monnaie allemande et les incertitudes liées à la construction monétaire européenne pourraient contribuer à fragiliser durablement le franc. Un tel scénario inciterait la Banque de France – pour qui le cours naturel du franc est son cours pivot (3,35) – à faire preuve de prudence et à ne pas abaisser sa garde.

La déception du gouvernement, qui compte fermement que sa politique de rigueur va permettre un alignement des rendements français et allemands, pourrait toutefois être compensée par une possible détente monétaire en Allemagne. La banque centrale des Pays-Bas a réduit, jeudi, son principal taux directeur de 3,70 % à 3,60 %. Cette décision a renforcé l'espoir d'une prochaine baisse des taux de la Bundesbank. Selon les économistes de la banque IBJ, la banque centrale allemande pourrait ramener de 3,50 % à 3 % son taux d'escompte d'ici à la fin de l'année. Ce geste serait motivé par l'essoufflement de l'économie allemande, récemment mis en évidence par le net recul de la production industrielle et par la stabilisation du taux de chômage à un niveau élevé. Ce repli a été confirmé, vendredi, par la baisse de l'indice de confiance calculé par l'institut de conjoncture Ifo. Il s'est établi à 94,5 au mois d'octobre après 96,2 en septembre. Selon les prévisions d'IBJ, la croissance du produit intérieur brut allemand serait limitée à 1,25 % l'année prochaine outre-Rhin. La fédération allemande des chambres de commerce (DIHT) mise quant à elle sur une hausse de 2 % du PIB en 1996. Un taux de croissance aussi faible aurait pour conséquence inattendue de rendre très problématique le respect, par l'Allemagne elle-même, des critères de convergence imposés par le traité de Maastricht. Les économistes de la banque Indosuez espèrent que, confronté à une telle situation, le gouvernement de Bonn se montrerait moins rigoriste qu'aujourd'hui et adopterait une lecture plus souple des critères.

Pierre-Antoine Delhommais

MATIF

Echéances 17-11	Volume	Dernier prix	Plus haut	Plus bas	Premier prix
NOTIONNEL 10 %					
Déc. 95	138 893	118,88	119,22	116,82	119,16
Mars 96	1 422	118,02	118,30	118,02	118,30
Juin 96	887	118,28	118,54	118,28	118,54
Sept. 96	274	117,90	117,90	117,90	118,06
PIBOR 3 MOIS					
Déc. 95	38 857	94,41	94,46	94,33	94,41
Mars 96	10 585	94,70	94,75	94,63	94,69
Juin 96	4 527	94,81	94,82	94,74	94,80
Sept. 96	2 534	94,75	94,80	94,72	94,78
ÉCU LONG TERME					
Déc. 95	1 695	88,68	88,94	88,66	88,94
Mars 96	–	–	–	–	88

MATIÈRES PREMIÈRES

Les principaux métaux perdent du terrain

LES MÉTAUX cette semaine font grise mine. Les métaux principaux perdent du terrain, les métaux marginaux sont revigorés – sans toutefois crever les plafonds – et les métaux semi-précieux connaissent des revers de fortune.

L'aluminium a perdu une dizaine de dollars ces derniers jours. La tonne s'affichait à 1 670 dollars. Les opérateurs sont soucieux : il y a trop de stocks au London Metal Exchange (LME), ce qui assombrit des horizons déjà fort limités par des perspectives de production abondantes. Du coup, des informations qui, objectivement, auraient dû émoustiller les cours et inverser la tendance les ont laissés de marbre : le LME annonçait une baisse de ses volumes entreposés de 33 000 tonnes. *« Dérisoire*, s'exclament les négociants, *les stocks suffiraient à combler plusieurs générations d'industriels. »* Le propos est exagéré, mais 564 200 tonnes constituent effectivement un tonnage digne de considération... ou d'inquiétude. Les réactions ont été tout aussi déconcertantes à la suite des grèves qui ont eu lieu chez Jamalco, producteur de bauxite à la Jamaïque, et dans le groupe minier australien CRA.

LE CUIVRE EST MOROSE

Après une phase d'euphorie, le cuivre subit aussi la morosité : il a perdu depuis quelques jours 80 dollars pour s'établir à 2 750 dollars la tonne. La plupart des analystes estiment que la chute n'est pas près de s'arrêter : le Chili promet des extractions encore meilleures d'ici à l'an 2000 et les opérateurs sont payés pour savoir que le premier producteur mondial de cuivre ne parle jamais à la légère. Les exportateurs, pour l'heure, se contenteraient volontiers de la marchandise entreposée au LME. Les volumes augmentent sous les hangars de la capitale londonienne. Les responsables de cet organisme ont publié leurs inventaires : les réserves ont grossi de 4 125 tonnes sur un mois pour s'établir à 211 450 tonnes dans la semaine du 13 novembre.

Le nickel, qui, comme le cuivre, avait bénéficié d'une conjoncture favorable, ternit lui aussi au fil des jours. Il avait commencé fermement la semaine avec des cours à 8 500 dollars la tonne. Las ! les prix tombaient à 8 300 dollars la tonne les trois jours suivants. Phénomène rassurant : les exportations – naguère massives – de la Russie sont en déclin. Néanmoins, les opérateurs nourrissent les plus vives inquiétudes à propos du débouché principal du nickel, l'acier inoxydable, très utilisé aux Etats-Unis, au Japon et dans une moindre mesure en Europe. Cette consommation arrive actuellement à saturation. Le nickel, il est vrai, a le défaut de ses qualités : il est hygiénique et inusable.

Difficile dans ces conditions d'espérer une plus grande intégration dans les économies dites « modernes ». Restent cependant celles en cours de modernisation, comme la Chine, qui achète volontiers du cuivre – en particulier pour se doter de câbles électriques –, mais qui ne semble pas encore conquise par les charmes du *« métal du diable »*. Les analystes du secteur ne désespèrent pas : l'Empire du milieu a surmonté d'autres réticences... Par ailleurs, les stocks, baromètres des échanges et repères ronronnants des opérateurs, diminuent en douceur. Les analystes du secteur ne les trouvent pas, de toutes façons, très importants. Ils s'élèvent actuellement à 47 976 tonnes.

PLATINE ET MONTAGNES RUSSES

La semaine était de toute tranquillité pour l'étain, ce métal discret. Tranquillité et néanmoins fermeté. La tonne se vendait cette semaine 6 400 dollars, niveau raisonnable pour un produit de base de moins en moins utilisé. L'étain ne constitue pas la seule surprise agréable de la semaine. Le plomb atteint des sommets euphoriques. Une fois encore, les opérateurs se sont laissés influencer par le niveau des stocks. Les réserves au LME ont diminué en quelques jours de 4 825 tonnes et ne s'élèvent plus qu'à 181 925 tonnes. De quoi donner des ailes au plomb : en cette fin de semaine, il valait 700 dollars la tonne.

Le platine et l'argent ont suivi les fluctuations de l'or, enfourchant les mêmes montagnes russes. Les tendances fondamentales de ces métaux sont pourtant favorables, surtout pour le platine. Selon les analystes de Johnson Matthey, qui viennent de publier leur rapport, la demande de platine devrait totaliser cette année 4,71 millions d'onces. La progression la plus importante concerne les industries de haute technologie. Les pots catalytiques (antipollution) constituent un autre débouché du métal blanc. Mais peu à peu, pour cet usage, le palladium, moins cher, lui vole la vedette.

Marie de Varney

LES MATIÈRES PREMIÈRES

INDICES	17-11	16-11
Dow Jones comptant	215,46	215,26
Dow Jones à terme	318,86	318,48
MÉTAUX (Londres)		
Cuivre comptant	3 000	2 947
Cuivre à 3 mois	2 748	2 733
Aluminium comptant	1 643	1 630
Aluminium à 3 mois	1 679	1 666,50
Plomb comptant	735	682
Plomb à 3 mois	709	677
Etain comptant	6 390	6 290
Etain à 3 mois	6 424	6 320
Zinc comptant	1 032	1 013
Zinc à 3 mois	1 054	1 035,50
Nickel comptant	8 440	8 300
Nickel à 3 mois	8 560	8 390
MÉTAUX PRÉCIEUX (New York)		
Argent à terme	5,23	5,31
Platine à terme	424	414,30
Palladium	155,25	135
GRAINES ET DENRÉES		
Blé (Chicago)	4,92	4,92
Maïs (Chicago)	3,33	3,31
Graine soja (Chicago)	6,77	6,77
Tourt. soja (Chicago)	210,20	209,80
P. de terre (Londres)	100	175
Orge (Londres)	107,60	117
SOFTS		
Cacao (New York)	1 329	1 375
Café (Londres)	2 545	2 308
Sucre blanc (Paris)	13 952,40	
OLÉAGINEUX, AGRUMES		
Coton (New York)	0,73	0,85
Jus d'orange (New York)	1,01	1,22

AUDIOVISUEL Les grandes opérations de fusion et acquisitions qui ont eu lieu, pendant l'été, dans le secteur de la communication (Disney-ABC, Westinghouse-CBS, Time Warner-Turner) demeurent soumises à l'autorisation des autorités américaines. ● LA FEDERAL COMMUNICATIONS COMMISSION (FCC) n'a pas achevé d'étudier la conformité de chaque opération avec la législation anti-trust. ● ANTICIPANT un feu vert de cette instance, des dirigeants de Time Warner ont commencé à en tirer les conclusions. Michael Fuchs, patron de Home Box Office (HBO, la première chaîne cinéma du monde) et de Warner Music, a démissionné de ses fonctions pour laisser toute latitude à Ted Turner. ● LE CONSEIL D'ADMINISTRATION de CBS a, de son côté, approuvé le rachat du réseau de télévision par Westinghouse. Là encore, la FCC doit donner son feu vert.

Après sa fusion avec Turner, Time Warner se réorganise

Michael Fuchs démissionne de ses fonctions de PDG de la chaîne câblée HBO et de Warner Music, deux filiales du groupe qui est devenu, depuis quelques semaines, le numéro un mondial de la communication

LA FUSION entre Time Warner et Turner Broadcasting System (TBS), décidée le 22 septembre, a fait sa première victime de poids. Michael Fuchs, PDG de deux importantes filiales du premier groupe mondial de communication, HBO (Home Box Office, première chaîne câblée) et Time Warner Music Group, vient de présenter sa démission. C'est le PDG de Time Warner-Turner, Gerald Levin, qui a lui-même annoncé cette démission, dans un communiqué publié jeudi 16 novembre.

Michael Fuchs, présent dans le groupe Time Warner depuis vingt ans, n'a pas supporté l'arrivée de Ted Turner au poste de numéro deux de la nouvelle entité, un rang qu'il convoitait depuis longtemps sans s'en cacher. Il a d'ailleurs été le seul lieutenant de Gerald Levin ou de Ted Turner à ne pas participer à la conférence de presse réunie à New-York à la fin du mois de septembre pour annoncer la fusion Time Warner-Turner.

La chaîne HBO, reconnue pour l'ambition et l'audace de sa programmation, a remporté huit Emy Awards

La coupe a débordé récemment, lorsque le fondateur de CNN a pris la direction de l'ensemble des activités de diffusion télévisées du groupe, dont celle de HBO. Or, Michael Fuchs avait fait savoir au moment de la fusion qu'il désirait garder son autonomie.

Brillant, ambitieux, Michael Fuchs a été l'artisan de la réussite de HBO, qu'il dirige depuis dix ans. La chaîne, reconnue pour l'ambition et l'audace de sa programmation, a remporté huit Emy Awards (Oscars de la télévision) lors de la récente remise de ces trophées à Pasadena en Californie (*Le Monde* du 14 septembre). La première chaîne câblée payante est aussi nominée pour plusieurs Ace Awards, sorte d'Oscars du câble, qui doivent être décernés le 2 décembre.

Toutefois, Michael Fuchs n'avait pas connu semblable succès à la tête de la division musicale Time Warner Music Group, dont il a été nommé PDG au mois de mai. La polémique autour du rap, qui a sévi aux Etats-Unis à l'automne, l'avait incité à couper les têtes de plusieurs responsables de cette filiale, dont celle de Doug Morris, directeur de Warner Music US. Certains « barons » ne lui ont pas pardonné cette prise du pouvoir en force et l'ont rendu en partie responsable de la déstabilisation de cette filiale musicale (*Le Monde* du 8 septembre).

Dans un communiqué diffusé le 16 novembre, Michael Fuchs s'est déclaré *« déçu de n'avoir pas pu terminer sa tâche au sein de Warner Music Group »* et profondément triste de *« quitter un groupe où il a effectué la majeure partie de sa carrière »*. Le géant mondial de la communication a toutefois profité de sa démission pour réorganiser et regrouper ses activités de production audiovisuelles, cinématographiques et musicales au sein d'un pôle baptisé « divertissements ».

Pour autant, la fusion des deux groupes n'est pas complètement achevée : le ministère du commerce américain examine à la loupe les termes de l'accord, afin de vérifier notamment si les télévisions câblées que contrôlent Time Warner-Turner et l'un de ses actionnaires, TCI, ne constituent pas une infraction à la législation anti-trust.

Yves-Marie Labé

CBS-Westinghouse attend l'approbation fédérale

Les actionnaires de la chaîne de télévision CBS, réunis en assemblée générale jeudi 18 novembre à New York, ont approuvé le rachat du groupe par le conglomérat Westinghouse Electric Corporation (*Le Monde* du 3 août). Le 1er août, Westinghouse avait entrepris de se diversifier hors de ses métiers traditionnels (nucléaire, ameublement...) en investissant 5,4 milliards de dollars (27 milliards de francs) dans le secteur de la télévision. Michael Jordan, PDG de Westinghouse, a indiqué que son groupe fournira *« les investissements et les ressources pour faire de CBS un leader de l'information, des sports et du divertissement »*.

Westinghouse, qui avait déjà un pied dans la production et la diffusion télévisées, compte fondre ses activités (notamment plusieurs stations régionales de télévision hertzienne) avec CBS. La fusion est encore soumise à l'approbation définitive de la Federal Communications Commission, l'autorité de régulation des médias télévisés. M. Jordan attend ce feu vert avant d'en dire davantage sur l'organisation du nouveau groupe.

SPORTS

La direction fédérale renouvelle sa confiance à André Herrero



RUGBY

CE N'ÉTAIT donc qu'un faux départ. Ou presque. André Herrero n'est pas tout à fait redevenu celui qu'il était encore la semaine dernière, mais ce n'est qu'une question de jours. Le manager démissionnaire sera, dans les semaines qui viennent, le nouveau manager en titre du XV de France, à condition que le comité directeur de la Fédération française de rugby (FFR) entérine les propositions qu'il lui a présentées.

André Herrero a pourtant tenu à rester discret jusqu'à lundi. Officiellement, il ne voulait pas troubler la préparation de l'équipe de France dans les heures précédant le deuxième test contre la Nouvelle-Zélande. Mais on sait que les fameuses propositions portent notamment sur une définition plus précise du rôle du manager, et sur un meilleur encadrement des relations avec la presse.

Les trente-deux membres du comité directeur réunis vendredi 17 novembre ont d'ores et déjà voté, à l'unanimité, la confiance à l'aîné des Herrero. Le président Bernard Lapasset, de son côté, a affirmé que les demandes de l'ancien, et probablement futur manager n'avaient rien d'exorbitant. Son retour paraît donc programmé.

Le calme est revenu aussi vite que s'était soulevée la tempête sur l'équipe de France. Jeudi 9 novembre, après le coup de force des joueurs, et la démission fracassante d'André Herrero, la majorité des dirigeants du rugby français s'était prononcée pour des sanctions à l'encontre des deux meneurs présumés de la « rébellion », Laurent Bénézech et Philippe Saint-André. Des amendes avaient été un moment envisagées à l'encontre du pilier et du trois-quart aile. Aujourd'hui, il n'est plus question de la moindre réprimande. *« Le chapitre est clos »*, a pudiquement indiqué le président de la FFR. La victoire de Toulouse est passée par là, tout comme le souci affiché de Bernard Lapasset d'aplanir les difficultés.

Cette fois, les joueurs de l'équipe de France ont obtenu pour le Parc des Princes le nombre de places stipulé par la charte signée avec la Fédération. A Toulouse, l'affaire des billets manquants avait été le détonateur de la révolte. Ce n'était qu'un malentendu, indique aujourd'hui la direction fédérale, en soulignant qu'une partie des internationaux a rendu la moitié des places qui leur étaient attribuées pour la rencontre de Paris.

SKRELA SANS ADJOINT

Le président de la Fédération s'était aussi attiré les foudres des clubs engagés en Coupe d'Europe, mécontents de ne pas garder la maîtrise de l'organisation des rencontres internationales disputées sur leur terrain dans le cadre de la nouvelle compétition. Le comité directeur a décidé de leur laisser la totalité des recettes. La FFR ne percevra rien sur les matches européens.

Au bout du compte, un seul problème a échappé à la bienveillance fédérale. Jean-Claude Skrela, l'entraîneur de l'équipe de France, ne sait toujours pas qui sera son adjoint. Il avait souhaité être associé à Pierre Villepreux, en une résurrection du duo gagnant qu'avaient constitué les deux hommes à la tête du Stade toulousain. Il s'était heurté au refus de Bernard Lapasset. Celui-ci déclare aujourd'hui ne pas mettre de veto sur le nom de Villepreux. Il se retranche derrière la décision de Skrela. L'ostracisme frappant le technicien corrézien ne semble pas près d'être levé.

Pascal Ceaux

■ **FOOTBALL : Fabien Barthez a demandé une contre-expertise** à la suite d'une première analyse antidopage positive. Le gardien de but de l'AS Monaco avait subi un premier contrôle à l'issue du match de championnat de France Nantes-Monaco, le 3 octobre (*Le Monde* du 18 novembre). *« Je pense, si la contre-expertise confirme le premier résultat, qu'il s'agit d'une erreur de jeunesse »*, a déclaré Claude Simonet, le président de la Fédération française de football (FFF), vendredi 17 novembre. *« Sans préjuger de la décision qui serait alors prise, elle ne remettra pas en cause la participation de Fabien Barthez à la phase finale de l'Euro 96 »*, a encore précisé M. Simonet.

RÉSULTATS

FOOTBALL
CHAMPIONNAT DE FRANCE D1
18e journée (match avancé)
Montpellier - Lens 0-0

SKI
Slalom géant de Vail (Colorado)
1. M. von Gruenigen (Sui) ; 2. L. Kjus (Nor) ; 3. U. Kaelin, (Sui) ; 4. J. Kosir (Slov) ; 5. M. Reiter (Aut) ;... 29. F. Piccard (Fra)

TENNIS
MASTERS MASCULINS
B. Becker (All) b. E. Kafelnikov (Rus) 6-4, 7-5.
M. Chang (E.-U.) b. J. Courier (E.-U.) 6-2, 7-5
T. Enqvist (Suè) b. T. Muster (Aut) 6-4, 6-7 (3-7), 6-4
Les demi-finales opposeront P. Sampras (E.-U.) à M. Chang, et B. Becker à T. Enqvist.
MASTERS FÉMININS
B. Schultz (P-B) b. C. Martinez (Esp) 7-5, 6-2
N. Zvereva (Bélorus) bat G. Sabatini (Arg) 2-6, 7-5, 7-5
Les demi-finales opposeront S. Graf (All) à N. Zvereva et A. Huber (All) à B. Schultz.



Les skieurs en pincent pour la mode oignon

Finies les grosses doudounes qui vous transforment en Bibendum des neiges ou les combinaisons qui vous interdisent le besoin urgent. Cet hiver, sur les pistes, les branchés glisse accumulent les peaux

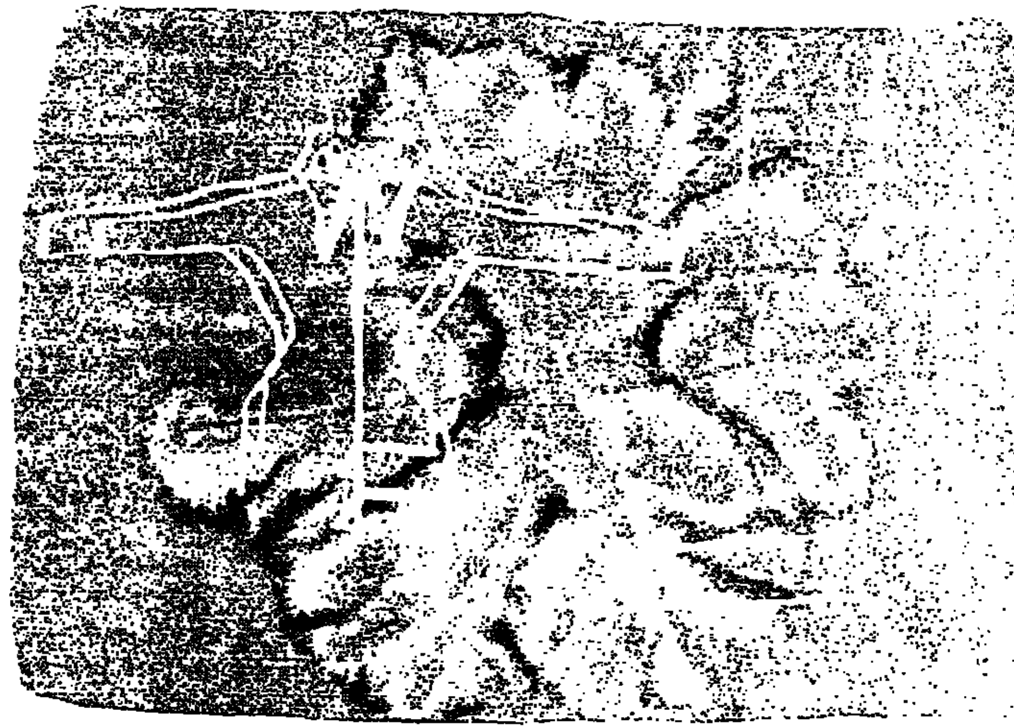
L'ÉQUIPEMENT de sport d'hiver, c'est un peu comme une tenue de soirée : quelque chose qui coûte cher et que l'on porte somme toute assez peu. Son pouvoir d'achat en baisse, le consommateur amoureux des vacances de neige a changé son comportement. Devenu réticent au plaisir un peu fou de l'achat immodéré, il hésite à acquérir une combinaison onéreuse qui ne lui servira, au mieux, que quelques semaines par an. A l'affût de cette tendance, des entreprises ont réfléchi sur la façon dont elles pouvaient adapter le vêtement de montagne à la vie de tous les jours.

C'est ainsi qu'elles ont introduit sur le marché le « système interchange » ou « 3 en 1 », qui permet à l'utilisateur de retirer ou de remettre au gré des changements de température les différentes couches qui composent son pantalon ou sa veste. Autrement dit, la mode oignon. Dérivé du vêtement de chasse, ce concept, élargi au domaine du ski, a fait fureur aux Etats-Unis et promet de connaître le même engouement en Europe, où il remporte déjà une véritable adhésion, en particulier auprès des hommes.

« Les consommateurs apprécient ce produit polyvalent qui, aux sports d'hiver, possède toutes les qualités techniques d'isolation, d'imperméabilité et d'aération, mais qui, tout en continuant de remplir ces fonctions, peut parfaitement s'adapter à la randonnée, à la campagne et même à la ville », précise M. Nivinski, directeur Europe de Columbia, entreprise leader dans ce domaine. *« L'avantage, aussi, du "3 en 1", c'est qu'il permet au client d'acheter indépendamment les différentes pièces d'un vêtement et de les mixer au fur et à mesure. »* Cette nouvelle offre a permis à Columbia d'équilibrer ses ventes toute l'année. *« En volume, on vend plus l'été que l'hiver. Il est désormais courant de voir des personnes acquérir et porter seulement la partie légère en été, qui, en hiver, devient l'élément d'un tout. »*

Chez Patagonia – première entreprise à produire du polaire à partir de matières recyclées post-consommation – on est catégorique : la combinaison disparaît au profit du pantalon à bretelles avec fond amovible et surveste. Là encore le « 3 en 1 » présente l'avantage de pouvoir répondre aux besoins de tous les sports d'extérieur et pas seulement au ski.

Aujourd'hui, il s'agit d'améliorer toujours plus un produit qui, en qualité, n'a plus à faire ses preuves mais qui, dans le détail (pratique, esthétique) peut encore évoluer. Les entreprises rivalisent en astuces : poche poitrine intérieure accessible de l'extérieur par le rabat zip, capuche à visière se roulant dans le col avec réglage en profondeur, nouvelle ventilation sous les bras... pour Columbia. Capuche équipée de cordons de serrage permettant d'élargir le champ de vision, quantités de poches, remplacement des zips par des cordons plus faciles à manier quand on porte des gants... pour Patagonia.



DESSINS AURORE DE LA MORINERIE

LA COURSE AU DÉTAIL

On n'en finit plus de chercher le petit rien qui peut séduire un client devenu de plus en plus exigeant. D'autant que, contrairement aux Américains, qui privilégient l'aspect fonctionnel – avec une clientèle féminine optant majoritairement pour l'unisexe – le consommateur européen reste, lui, très attentif à l'apparence du vêtement. L'arrivée d'une nouvelle clientèle, comme, notamment les adeptes du snowboard, a accentué ce phénomène. Sensibles à la mode, ces jeunes ont influencé le marché. Ils ont imposé leur préférence pour les couleurs naturelles, fort prisées ensuite par les skieurs. Boudant la largeur du vêtement – synonyme de décontraction –, ils optent désormais pour la technicité et le « 3 en 1 ». Columbia en a profité pour concevoir des lignes capables de les satisfaire à la montagne comme à la ville. Pour preuve : une veste à doublure polaire dotée d'une poche intérieure spécialement destinée à recevoir le baladeur.

Avec la démocratisation des sports d'hiver et l'apparition de nouvelles disciplines de glisse, comme le snowboard ou le surf, les fabricants doivent répondre aux exigences particulières de ces pratiquants. Aux vêtements traditionnels des skieurs, plutôt robustes et utilitaires, les amateurs de glisse préfèrent des matières souples aux couleurs chatoyantes voire même « fluo ».

Pour les industriels de ce secteur, le nouveau défi sera de proposer, à court terme, des habits capables d'offrir une *« grande imperméabilité »* tout en permettant une *« bonne évacuation de la transpiration »*. Une démarche qui n'est pas toujours compatible avec la tendance à la légèreté suivie depuis quelques années par les vêtements de ski. En effet, malgré la performance de certaines matières nouvelles qui permettent de préserver le skieur du froid tout en diminuant le poids des combinaisons, les fabriquants ne peuvent dépasser un seuil psychologique. En-deçà de cette limite, et quelles que soient les propriétés de ses habits, trop de légèreté donne au client le sentiment désagréable de ne pas être assez couvert.

Véronique Cauhapé

Le réveil qui endort

LES Anglais, souvent plus qualifiés que « les autres » pour régler les problèmes de la vie quotidienne – leur qualité d'iliens les a toujours contraints à inventer seuls –, viennent de mettre sur le marché une machine à vivre différemment : le réveil qui endort. Depuis le carillon de nos grands-parents paysans, *posé sur une assiette pour ne* pas rater le temps des moissons, jusqu'aux sonneries électroniques et modulables avec rappel tous les quarts d'heure, *la machine infernale avait fait* des progrès pour réveiller l'homme qui ne devait plus dormir.

Jamais, jusqu'à présent, l'idée de l'endormir n'était venue à l'instrument, qui laissait au bienheureux le soin de régler ce problème seul. Or voilà que s'offre aujourd'hui sur le marché un objet qui se propose de faire les deux *choses à la fois : faire partir et faire* revenir. La mécanique est simple. Vous réglez l'appareil sur l'heure souhaitée pour le réveil puis vous choisissez la *façon dont il vous plairait de parvenir* plus confortablement au sommeil. A ce stade, plusieurs propositions de bande-son nous sont offertes. Dans le modèle que nous avons testé, un certain nombre d'options étaient disponibles. L'une avec eau de rivière au fil de la Clyde, l'autre avec cascades suisses, une troisième – plus hard – avec océan *force 7 et passage de mouettes. Comme* on l'aura remarqué, les ingénieurs du son de cette première bande-sommeil s'en sont tenus au seul registre *aquatique*.

On peut imaginer que les futurs préposés au sommeil préféreront d'autres drogues douces pour s'en aller *du côté des bras de Morphée. Imaginons.* Pour un gardien de phare des chants de vahinés, pour une animatrice de FIP des fanfares militaires, pour un aboyeur de *la Bourse des bruits de marteaux* piqueurs. Le travail est immense. Métier d'avenir pour ceux qui se lanceront dans la mise en sommeil personnalisée. Reste que, après avoir endormi son client et lui avoir laissé le répit nécessaire à s'en remettre, l'appareil anglais termine son service non plus comme marchand de sable mais par ce *pour quoi il a été conçu, le grand rappel* à l'ordre. Au jus, tout le monde debout là-dedans ! Et lui, puisque c'est son genre, le dit avec des chants d'oiseaux. *Le fabricant ne propose actuellement* qu'une seule version : compagnie de pinsons amoureux en début de matinée. Et ce n'est pas si bête.

***Inscrit au catalogue de vente par* correspondance du Science Museum de Londres, l'objet est attendu prochainement sur le continent.**

Anne Bataille

LIEU

Le Café de la musique

DERNIER des grands projets officiels de la première génération, la Cité de la musique a la présence forte et harmonieuse de l'architecture de Christian de Portzamparc. Elle réunit, avenue Jean-Jaurès, dans le 19e arrondissement de Paris, le Conservatoire national et ses 1 300 élèves, une salle de concert et le futur musée des instruments, mais restait orpheline *d'un espace d'accueil. Il existe* désormais, et accrédite ce souci d'ouverture qui est d'intégrer un lieu charnière pour amener le pu*blic vers l'événement culturel qui* lui est proposé : un café. Dans ce cas précis, le pari était double : apporter de la lumière à un quartier excentré, celui des anciennes « barrières », et typer l'endroit d'une personnalité particulière.

La communauté d'artistes à laquelle le lieu s'adresse et sur laquelle il compte – les musiciens et, par-là même, les amateurs de musique – impliquait une démarche originale, novatrice. En pignon avancé de l'entrée principale, le café devait être le premier appel, le dernier refuge du public. C'est gagné.

Signé Elizabeth de Portzamparc – *designer* reconnu et épouse de l'architecte –, l'espace intérieur du café se déploie, tout en accompagnant l'architecture de l'ensemble, s'ouvre vers la place de la Fontaine-aux-Lions, presque sans cloisons, et ménage pourtant, au long des parois sinueuses, des îlots de repli et de calme.

Pour Gilbert Costes, gestionnaire choisi sur appel d'offres, fort de l'expérience du café Beaubourg et du café Marly, s'expatrier ne voulait pas forcément dire déroger aux règles qui, jusqu'à présent, avaient créé l'ambiance qu'il a su donner à ses « bistrots parisiens ». Etre libre, être bien, être vu.

OFFICIANT DE LA BANDE-SON

Mais il ne s'agit plus seulement ici de parisianisme pur et dur. Le grand air a donné des idées plus fines aux concessionnaires de la place : le Salon des « premières » d'un paquebot de ligne, accessible avec un billet de 3e classe. Parquet – *plus tard dans la soirée, on* pourrait avoir envie de danser –, velours des banquettes, boiseries façon précieuses, miroirs, chauf*feuses et tables rondes, tentures*, piano demi-queue, tout évoque les courbes et l'enveloppant d'un confort à la fois « cosy » et sûre*ment moderne. Les catogans à* contrebasse, les futurs premiers violons en jeans, les petites blondes encore sans le sou à cla*rinette sont ici les bienvenus.* Comme les familles du dimanche, les invités de tard le soir (on ferme à 2 heures du matin), comme les petites fringales de 17 heures pour amateurs de jambon serrano à 35 F ou ceux qui préfèrent les œufs mayonnaise.

Tout se passe comme si le Café de la musique, avec son ambition d'amener l'idée d'urbanité jusqu'aux confins de la ville, rendait à la musique ce qu'il lui doit, diffusant une musique vivante, orchestrée sur place, de plage en plage : classique ou exotique, annoncée et produite suivant le moment et l'ambiance que la clientèle donne à ce café-brasserie où l'on pourrait, comme dans le temps, prendre café sur café pendant des heures. Elle est maniée par un très subtil officiant de la bande-son.

La Villette avait raison d'exister. Scandale, béton laissé KO debout. Il aura fallu plus de vingt-cinq ans à quelques hommes de bonne volonté et beaucoup d'énergie collective pour faire vivre un bout du monde qui, aujourd'hui, trouve sa juste place dans le juste accomplissement de la ville. Ponctuation d'un propos, le Café de la musique en est à la fois la touche musicale et l'un des points les plus mélodiques.

M. Ch.

★ Café de la musique, 213, avenue Jean-Jaurès, 75019 Paris. Ouvert de 8 heures à 2 heures du matin. Tél. : 48-03-15-91. Brunch le samedi et le dimanche. Animation par les étudiants du *Conservatoire* le mardi de 17 heures à 18 heures. Actuellement, accrochage des photos de Bill Henson.

Quand La Poste soigne son logo

L'institution veut améliorer son image de marque et aller au-devant de sa clientèle

LES FRANÇAIS ont toujours eu avec la poste – leurs chers et détestables PTT – les rapports les plus contrariés. C'est fini. La Poste les a réconciliés avec une institution et un service qui, depuis dix ans, a beaucoup fait pour améliorer son image de marque et qui le prouve aujourd'hui par une pensée signalétique qu'aucun de ses usagers ne peut pas ne pas voir.

Des enquêtes lancées auprès du public, il ressort en effet que la marque, avec son oiseau-fusée stylisé, accompagnant le mouvement typographique, en bleu sur fond jaune, est bien connu, et même reconnu. Il est jugé *« dynamique »*, *« adapté à l'entreprise »*, esthétiquement *« actuel »* par plus des trois quarts des personnes interrogées. Ses couleurs renvoient une image chaleureuse et efficace. Alors, pourquoi en changer ?

Il n'était pas question, pour les responsables de La Poste, d'engager une refonte complète du logo, hors des moyens financiers de l'entreprise et hors de propos. Mais plutôt de le conforter, de l'unifier et de lui assurer une plus grande stabilité d'utilisation.

« Nous avons une marque qui nous est bien attribuée et qui correspond bien à notre stratégie. Nous venons simplement de lui faire subir un mini-lifting, avec le souci d'une meilleure lisibilité et de cohérence vis-à-vis de notre clientèle », explique Sophie Duval, chargée, à la direction de la communication de La Poste, de l'identité visuelle.

Cette opération graphique, extrêmement technique, va prendre dix-*huit mois. Mise en œuvre depuis* juin dernier, elle s'étendra progressivement à toute l'entreprise. Le changement typographique semble *minime. Pourtant, en ôtant* la barre verticale à l'intérieur du « E » et en épaississant légèrement le trait, les dessinateurs ont réussi à accentuer la dynamique de l'ensemble.

Enseignes, véhicules, uniformes, publicité des services financiers, brochures diverses, courrier échangé avec ses clients et partenaires, tout ce qui touche à La Poste, tout ce qui exprime sa présence dans le paysage quotidien est annoncé par ces couleurs : le jaune des boîtes aux lettres (qui, autrefois, étaient bleues), le bleu du ciel. Alors que les pays voisins – Grande-Bretagne, Italie, Suisse – privilégient le rouge, *que nous réservons, nous, aux sa*peurs-pompiers.

Grâce à 17 000 points de contact avec son public, 50 000 véhicules et 300 000 employés, La Poste, en France, semble tenir la situation bien en main. Pourquoi, alors, « communiquer » avec la clientèle ? Pourquoi s'assurer de sa fidélité, lui rappeler jour après jour une présence indéfectible ? L'exemple américain, pays où le service public, à force de lenteur et de médiocrité, était en passe d'être éliminé par les opérateurs privés et où l'on assiste à un sursaut de l'institution, pouvait laisser entrevoir un avenir moins sûr qu'il y paraît pour ce monopole aux pieds d'argile. C'est pourquoi on ne plaisante pas, à La Poste, pas plus que chez Carrefour, Adidas ou Christian Dior, avec ce fameux souci d'aller au-devant du consommateur.

Qu'est-ce qu'une image ? *« Nous devons avoir un style visuel à la fois très simple et unifié. Il faut que le public sache qu'il s'agit de la même entreprise »*, précise Sophie Duval qui, après dix années dans une grande agence de publicité, avant d'entrer à La Poste en 1992, avait acquis l'expérience du packaging et de l'image de marque. Dragon rouge, l'agence de graphistes choisie sur appel d'offres, a déjà eu l'occasion de travailler aussi bien pour Renault que pour L'Oréal. Parallèlement à cette opération de rénovation du logo – moins elle se remarquera, plus elle sera réussie –, La Poste a entrepris de modifier l'aménagement des guichets, de « briser la glace » et d'organiser des comptoirs permettant un contact direct entre le préposé et l'usager – que l'on n'appellera bientôt plus que « client ».

Pour mieux conquérir son public, l'entreprise multiplie les objets « prêts à poster » : enveloppes prétimbrées, sachets baptisés Diligo ou Distingo dont le vocable et l'aspect disent assez le soin que les « oiseaux-flèches » vont mettre à le déposer à bon port. Et, tout récemment (dessinée par Dragon rouge), une enveloppe prétimbrée (valeur 25 F) destinée à contenir un livre (jusqu'à 1 kg), décorée de petits livres dont les pages s'envolent comme les pensées qui accompagneront ce paquet-cadeau qui dit deux fois la force des mots : ceux que l'on imprime et ceux que l'on écrit. Messages à l'encre sympathique.

Michèle Champenois

Une charte graphique

« La marque La Poste a été créée en 1985, avant même que les activités postes et télécommunications, qui dépendaient alors directement du ministère, soient scindées en deux entités distinctes : France Telecom d'un côté, La Poste de l'autre,* note Sophie Duval. *Chacun existait avec ses couleurs : bleu et blanc pour France Telecom ; bleu et jaune pour La Poste. Mais, avec le temps, il y avait beaucoup d'interprétations et beaucoup de variantes. Des structures territoriales décentralisées avaient pu, par exemple, ajouter leur propre emblème régional sur leur papier à lettres. On trouvait le fond jaune en bandeau, ou en cartouches de tailles diverses. Pour l'édition, les règles d'utilisation n'étaient pas fixées. Face à un risque de dispersion, il nous fallait redéfinir l'architecture de la marque. Etablir une charte graphique, un livre de normes, un guide de la signalétique destiné à l'ensemble des intervenants. Cela vient d'être fait, après l'intervention, sur appel d'offres, d'une agence de graphisme, Dragon rouge, qui nous a aidés à redessiner le logo, et à établir une "bible" d'utilisation. Pour lui donner plus de force, plus de puissance et de lisibilité. »

MÉTÉOROLOGIE

Froid persistant

LE FLUX DU NORD qui a permis à une masse d'air froide et humide d'envahir notre pays persistera dimanche.

Sur le Nord, la Picardie et les Ardennes, le temps sera froid, avec un ciel couvert qui donnera un peu de pluie, ainsi qu'un peu de neige sur les Ardennes. Sur la Haute-Normandie, la Picardie, la Champagne, la Lorraine et l'Alsace, le ciel, voilé au lever du jour, finira de se couvrir au cours de la matinée ; il donnera un peu de pluie l'après-midi et de faibles chutes de neige sur les Vosges.

En Basse-Normandie, sur l'Ile-de-France, le Centre, la Bourgogne, la Franche-Comté et la région Rhône-Alpes, la matinée sera froide, mais ensoleillée. En Bretagne, sur les Pays de la Loire, les Charentes, le Poitou, le Massif central, le Languedoc, la Provence, la Côte d'Azur et la Corse, la journée sera ensoleillée, malgré quelques nuages passagers. Dans le Sud-Ouest, ainsi que sur le Roussillon, le ciel sera couvert, avec quelques faibles pluies éparses jusqu'à la mi-journée.

Les températures se maintiendront en dessous des normales, et il y aura de fréquentes gelées dans l'intérieur.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

■ **GRÈVE : le mouvement qui affectait Météo-France depuis presque un mois a pris fin** vendredi 17 novembre après un vote des salariés réunis en assemblée générale dans les différents sites. Les grévistes contestaient le contrat d'objectifs signé entre leur entreprise et l'Etat. Selon la direction, *« les négociations entamées le 10 novembre ont abouti vendredi, après la consultation du personnel qui a voté favorablement à 64,5 % la signature d'un protocole d'accord ». « Le protocole traduit (...) les diverses mesures sociales relatives aux déroulements de carrières et aux régimes indemnitaires »*, a expliqué la direction. Météo-France a précisé que la reprise du travail se traduirait progressivement par la fourniture d'informations complètes aux usagers d'ici au 21 novembre.

La qualité de l'air

Indice de pollution

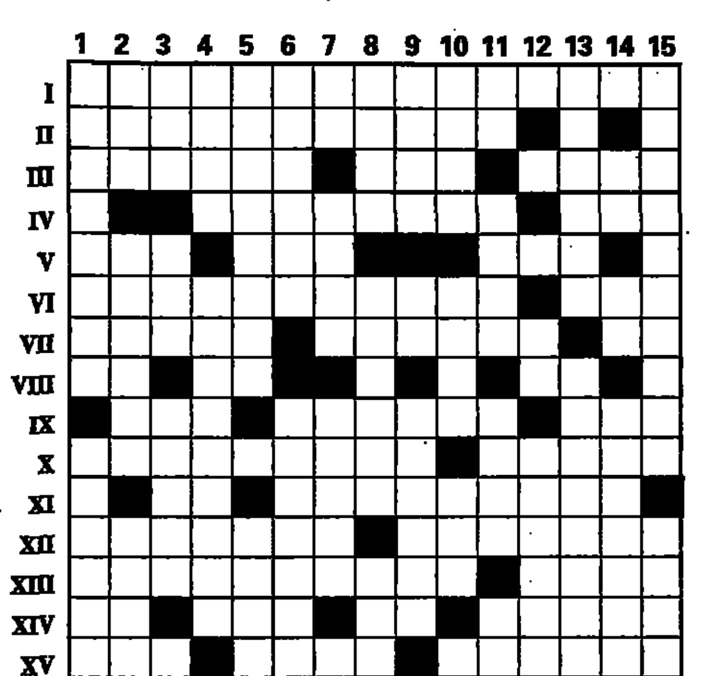
Très bon — Bon — Très bon — Excellent

Source : AIRPARIF

Tendance pour le 18 novembre : Bon

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6695



HORIZONTALEMENT

I. Tristes individus. – II. Des femmes à qui on ordonne de faire leurs paquets. – III. Agirai avec hardiesse. Le petit n'est pas un sujet. Imita un dormeur. – IV. Une femme qui veut le bien d'autrui. Au plus haut niveau. – V. Ne conserva pas. Un pic. Peut être un recours pour ceux qui ont raté le bac. – VI. La première peut venir avec l'aube. Dans un alphabet étranger. – VII. Des masses de cellules sécrétrices. Peuvent être froides quand on a eu chaud. Mieux que rien. – VIII. Donné pour attaquer. Préposition. Vieille ville. – IX. On n'en parle que lorsqu'il est grand. On ne regarde pas quand on les fait bien. Traverse plusieurs lacs. – X. N'est pas fleur bleue. Un joli pied. – XI. En Suisse. Pièces anciennes. – XII. Un homme qui fait un métier de chien. Des guêpes. – XIII. Une certaine complicité. Chateaubriand y décrit le mal du siècle. – XIV. Un peu de lumière. Période. Note. Un preuve de bonne foi. – XV. Donne de bons mois. Ville d'Italie. Signes d'altération.

VERTICALEMENT

1. Où l'on applique le principe du chacun chez soi. Peut être consulté pour savoir où on va. – 2. En Allemagne. Un caprice. Pour tenir, il y en a un de bon. – 3. Port du Japon. Donne un bon conseil. Est chargé négativement. – 4. Pas ordinaire. La mère des Muses. – 5. Qui ont perdu de l'énergie. Pays. – 6. Centre industriel étranger. Qui ont la tête vide. – 7. Utile pour un tracé. Fleur. A été traité de fou. – 8. Une tête de cochon. Se reconnaît à ses feux. Sans dessous dessus. – 9. Fut victime d'une tromperie. Adverbe. Bien distingué. – 10. Qui n'ont pas bavé. Un grand succès. Déchiffrée. – 11. Dans la Côte-d'Or. Ville de Hongrie. Ancien nom de golfe. Entre trois et quatre. – 12. Qui est bien rentré. Une réponse vraiment bête. – 13. Qu'on rencontre souvent. Reconduites. – 14. Une grande dépression. Pas annoncé. Une femme qu'on peut trouver brillante. – 15. Il peut être autonome. En France.

SOLUTION DU N° 6694

HORIZONTALEMENT

I. Ampoules. – II. Larghetto. – III. Ail ; Ras. – IV. Avivaient. – V. Carène. – VI. Ile ; Nias. – VII. Es ; Amarré. – VIII. Nenni ; Ida. – IX. Nue ; Lusin. – X. Erre ; Lest. – XI. Elimées.

VERTICALEMENT

1. Alsaciennes. – 2. Ma ; Valseur. – 3. Praire ; Néré. – 4. Ogive ; An ; El. – 5. Uhlan ; Mil. – 6. Le ; Iéna ; Ulm. – 7. Etre ; Irisée. – 8. Standardisé. – 9. Ost ; Séants.

Guy Brouty

PARIS EN VISITE

Mardi 21 novembre

■ **MUSÉE MARMOTTAN** : exposition « de Le Brun à Vuillard », 10 h 30 (50 F + prix d'entrée) (Pierre-Yves Jaslet) ; 15 heures (50 F + prix d'entrée), 2, rue Louis-Boilly (Tourisme culturel).

■ **DE SAINT-GERVAIS** au temple de Guimard (50 F), 11 heures et 15 heures, sortie du métro Hôtel-de-Ville côté rue Lobeau (Emilie de Langlade).

■ **MUSÉE CLEMENCEAU** (50 F + prix d'entrée), 14 heures, 8, rue Benjamin-Franklin (Institut culturel de Paris).

■ **DU MOULIN DE LA POINTE** au cimetière de Gentilly (60 F), 14 h 30, sortie du métro Maison-Blanche (Vincent de Langlade).

■ **L'ÎLE SAINT-LOUIS** (50 F), 14 h 30, 2, rue d'Arcole (Paris autrefois).

■ **MARAIS** : des Templiers aux Enfants-Rouges (50 F), 14 h 30, sortie du Temple (Noëlle Roy).

■ **MARAIS** : la rue des Francs-Bourgeois et ses abords (50 F), 14 h 30, sortie du métro Saint-Paul (Métamorphoses urbaines).

■ **MUSÉE MARMOTTAN** (50 F + prix d'entrée), 14 h 30, 2, rue Louis-Boilly (Frédérique Jannel).

■ **MUSÉE ZADKINE** (25 F + prix d'entrée), 14 h 30, 100 *bis*, rue d'Assas (Musées de la Ville de Paris).

■ **PAVILLON DES ARTS** : exposition Visages de l'icône (25 F + prix d'entrée), 14 h 30 (Musées de la Ville de Paris).

■ **VILLA LA ROCHE**, siège de la Fondation Le Corbusier (60 F), 14 h 30, 10, square du Docteur-Blanche (Christine Merle).

■ **L'ÉGLISE SAINT-ÉTIENNE-DU-MONT** (37 F), 15 heures, devant l'église à l'angle de la rue Clovis (Monuments historiques).

■ **LES ÉGOUTS** (25 F), 15 heures, devant l'entrée face au 93, quai d'Orsay (Ville de Paris).

■ **MARAIS** : hôtels, jardins et place des Vosges (50 F), 15 heures, sortie du métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

■ **MUSÉE COGNACQ-JAY** (37 F + prix d'entrée), 15 heures, 8, rue Elzévir (Monuments historiques).

■ **LE VILLAGE DE PASSY** (50 F + prix d'entrée), 15 heures, sortie du métro Passy (Pierre-Yves Jaslet).

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **BELGIQUE.** Les arrêts de travail observés par les cheminots belges jeudi 16 novembre ont perturbé le trafic dans les régions nord-ouest et sud-est du royaume et conduit à la paralysie des liaisons internationales depuis et vers l'Allemagne et le Luxembourg. La région de Bruxelles étant épargnée par ce mouvement, les trains internationaux vers Paris et Amsterdam circulaient normalement. – *(AFP.)*

■ **CHINE.** Depuis le 14 novembre, tous les ressortissants britanniques en transit sur le territoire chinois doivent être en possession d'un visa. Cette mesure a été prise par la Chine en réaction à une mesure similaire prise par la Grande-Bretagne envers les Chinois en transit sur son sol. – *(AFP.)*

■ **ORLY.** La grève des employés de la TEP, société chargée du nettoyage de l'aérogare d'Orly-Sud, a pris fin mercredi 15 novembre. – *(AFP.)*

■ **AUSTRALIE.** Au terme d'un accord conclu entre la Malaisie et l'Australie, la compagnie Malaysia Airlines va pouvoir augmenter le nombre de ses vols à destination de l'Australie. Dans les trois années à venir, Perth sera desservie huit fois par semaine au lieu de cinq actuellement, Brisbane et Adelaïde deux fois au lieu d'une, Sydney-Melbourne neuf fois au lieu de cinq et Cairns-Darwin deux fois au lieu d'une. – *(AP.)*

■ **STRASBOURG.** Le tramway de Strasbourg, inauguré officiellement en novembre 1994, a fêté le 7 novembre son premier million de kilomètres. – *(AFP.)*

■ **GUIDE.** Les éditions helvétiques Ringier Romandie viennent de faire paraître un guide comparatif qui présente, sur trois cents pages, le style, l'équipement et les prix de soixante-dix stations de ski des Alpes et du Jura français et suisse. Ce *Guide de la montagne* devrait être suivi, dans quelques mois, d'un *Guide été de la montagne*. – *(AFP.)*

IL Y A 50 ANS DANS *Le Monde*

Thomas Mann et l'Allemagne

QUI AIDERA le peuple allemand à sortir de l'abîme ? Dans l'immense détresse matérielle et morale où l'ont plongé douze années de régime hitlérien, trouvera-t-il des hommes pour le guider sur des voies nouvelles, pour présider à sa régénération et à sa réintégration dans la famille des peuples civilisés ?

On cherche ce qu'est devenue son élite intellectuelle. Nombreux sont les écrivains, les hommes politiques, les savants, les artistes qui ont servi la cause national-socialiste, qui ont été les agents plus ou moins déclarés de la propagande de Goebbels. Jamais on n'a assisté à une « trahison des clercs » sur une aussi grande échelle. Les rares résistants ont été envoyés dans les camps de concentration et beaucoup y sont morts.

Beaucoup d'intellectuels avaient pris, en 1933, le chemin de l'exil et s'étaient réfugiés dans les pays démocratiques. Que vont-ils faire aujourd'hui ? Ni Einstein, ni les autres savants juifs qui furent cordialement accueillis en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis, n'ont manifesté l'intention de regagner une patrie qui s'est montrée si cruelle envers eux et à l'égard de leurs coréligionnaires.

Quant à l'« aryen » Thomas Mann, le plus grand écrivain allemand vivant, le plus authentique représentant de la tradition de Goethe et de Schiller, quels sont ses projets ? Il habite Los Angeles et il est devenu citoyen américain. Dans une lettre émouvante récemment adressée à Walter von Molo, il écrit qu'il veut demeurer aux Etats-Unis et y mener à son terme l'œuvre de sa vie.

C'est bien le pire châtiment du peuple allemand que ce refus du meilleur de ses fils de revenir partager avec lui ses souffrances et de l'aider, par sa présence et ses conseils, à refaire son destin et à regagner un jour l'estime des autres nations.

André Pierre
(20 novembre 1945.)

SEMAINE DE LA BONTÉ

Cas n° 1182. Sauver un drogué par la musique. – Après une enfance difficile, la séparation d'avec sa famille à l'adolescence, B. surmonte son problème de drogue grâce à sa passion pour la musique. Aujourd'hui, entré par concours dans une formation professionnelle de musique, il lui faut subvenir à sa vie matérielle. Il est aidé par une association de jeunes de quartier, mais il lui manque 4 000 francs pour poursuivre cette formation.

★ **Prière d'adresser les dons à La semaine de la bonté, 4, place Saint-Germain-des-Prés, BP 42, 75261 Paris Cedex 06. CCP Paris 4-52X ou chèques bancaires. Tél. : (1) 45-44-18-81. Fax : (1) 42-22-47-74.**

LES SERVICES DU *Monde*

Le Monde	40-65-25-25
Télématique	3615 code LE MONDE 3617 LMPLUS
Documentation	3617 code LMDOC ou 36-29-04-56
CD-ROM :	(1) 43-37-66-11
Index et microfilms :	(1) 40-65-29-33
Cours de la Bourse :	3615 LE MONDE

Films à Paris et en province : 36-68-03-78 ou 3615 LE MONDE (2,23 F/min)

Le Monde est édité par la SA Le Monde, société anonyme avec directoire et conseil de surveillance.

Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437. ISSN : 0395-2037

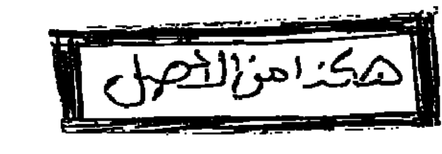
Imprimerie du *Monde* : 12, rue M. Gunsbourg, 94852 Ivry-cedex.

PRINTED IN FRANCE.

Le Monde PUBLICITÉ
Société filiale de la SA Le Monde et de Médias et Régie Europe SA

Président-directeur général : Jean-Marie Colombani
Directeur général : Gérard Morax
Membres du comité de direction : Dominique Alduy, Gisèle Peyou

133, avenue des Champs-Elysées
75409 Paris Cedex 08
Tél. : (1) 44-43-76-00 ; fax : (1) 44-43-77-30



MARCHÉ DE L'ART Le monde des commissaires-priseurs français est en effervescence après la décision adoptée en conseil des ministres, le mercredi 15 novembre, de préparer le marché à s'ouvrir le 1er janvier 1998 aux sociétés commerciales, c'est-à-dire à la concurrence internationale. ● LES DEUX « MONSTRES » britanniques, Sotheby's et Christie's, se réjouissent de cette décision qui leur permettra d'organiser des ventes sur le territoire français, tout en restant prudents sur les conditions dont le gouvernement français entend accompagner cette réforme. ● LES COMMISSAIRES-PRISEURS français, de leur côté, ne cachent pas une certaine inquiétude face à la fin du monopole dont ils jouissaient jusqu'à présent, même s'ils savaient cette décision inéluctable pour s'aligner sur les réglementations européennes.

Les commissaires-priseurs perdront leur monopole en 1998

Alors que Sotheby's et Christie's se réjouissent de l'ouverture prochaine des ventes aux enchères en France, les professionnels attendent les mesures d'accompagnement promises par l'Etat pour lutter contre la concurrence des maisons britanniques

LA PRINCESSE Laure de Beauvau-Craon a gagné. La présidente directrice générale de Sotheby's-France avait déposé plainte devant la Commission européenne, à Bruxelles, il *y a six mois. Cette* initiative s'était traduite par une mise en demeure adressée par Bruxelles, demandant au gouvernement français de se mettre, en matière de marché de l'art, en conformité avec l'article 59 du traité de Rome sur la libre prestation de services. Le monopole des commmissaires-priseurs français interdit, en effet, aux maisons de ventes, et donc aux deux « monstres » anglo-saxons que sont Sotheby's et Christie's, d'exercer leurs talents dans l'Hexagone.

L'initiative des ministères de la justice et de la culture, adoptée au conseil des ministres du mercredi 15 novembre et annonçant pour le 1er janvier 1998 la réforme *« des ventes publiques aux enchères volontaires »* et l'ouverture du marché aux sociétés commerciales, a été, bien sûr, favorablement accueillie par les maisons britanniques. Laure de Beauveau, se déclare *« heureuse de cet énorme pas en avant ». « Le marché français va s'internationaliser*, dit-elle, *et c'est très positif. Reste à savoir comment cette décision va se traduire dans les faits, mais s'il s'agit d'une vrai libéralisation, d'une authentique ouverture, c'est magnifique ! »*

L'ouverture sera prudente. Les commissaires-priseurs auront toujours en charge les ventes judiciaires, un lot de consolation non négligeable. D'autre part, la suppression du monopole n'est pas pour demain : il faudra d'abord mettre sur pied un groupe de travail qui aura *« pour mission de proposer pour le printemps prochain une série de textes »* afin de préparer l'entrée des sociétés commerciales dans le marché de l'art le 1er janvier 1998, ainsi que *« les mesures d'accompagnement nécessaires »*.

RÉACTIONS MITIGÉES

Les commissaires-priseurs adoptent une attitude mitigée devant cette réforme qui n'est pourtant pas une surprise. *« Ce saut dans l'inconnu provoque une forte inquiétude chez nombre de membres de la profession, même si cette ouverture est généralement jugée positive »*, affirme Me Gérard Champin, président de la Chambre nationale des commissaires-priseurs. Prudence que ne partagent pas les plus dynamiques d'entre eux. Ainsi, interrogé à New York par l'Agence France-Presse, Me Jacques Tajan a déclaré que l'ouverture du marché est trop tardive et qu'elle *« devrait avoir lieu non pas dans deux ans, mais dans deux semaines... un délai est accordé pour un bon nombre de professionnels passifs qui pourront attendre l'indemnisation de l'Etat dans la béatitude et la contemplation »*.

Comme chez Sotheby's, on se réjouit, chez Christie's, de la décision française, mais on reste prudent. Bertrand du Vignaud, vice-président de Christie's France se déclare *« très satisfait que le marché de l'art en France soit libre, comme il l'est dans les autres pays du monde. Cependant il va falloir envisager toutes les conditions qui ont été établies, notamment sur la TVA, les droits de suite et de reproduction de catalogue... »*.

C'est en effet sur les questions fiscales que le bât blesse. A Londres, la TVA n'est que de 2,5 %, contre 5,5 % à Paris. Ce n'est pas tout. Les tableaux modernes et contemporains ne sont pas soumis, en Grande-Bretagne, au droit de suite, qui permet en France aux descendants des artistes de bénéficier de la hausse de la valeur des tableaux qu'ils cédèrent dans leur jeunesse à des prix dérisoires. Ce droit s'élève à 3 % *(lire ci-contre)*. De plus, les sociétés chargées de percevoir les droits d'auteur espéraient, elles aussi, arriver à une harmonisation et contraindre la Grande-Bretagne à appliquer ce fameux droit de suite. Cela risque de prendre quelque temps : pour le seul taux de TVA, les Britanniques ont obtenu trois ans de sursis, jusqu'en 1999. Date qu'aurait préféré la Chambre nationale pour voir s'ouvrir le marché.

Ainsi, même si la France leur ouvre ses portes, Sotheby's et Christies n'auront pas forcément intérêt à organiser des ventes d'art moderne et contemporain à Paris. Ils se contenteront probablement d'y transplanter les ventes d'art ancien, moins taxé, qu'elles organisaient jusqu'à présent à Monaco *pour contourner le monopole des* commissaires-priseurs.

Outre le respect de la réglementation communautaire, Jacques Toubon a invoqué un autre argument justifiant l'ouverture du marché en 1998 : la nécessité de *« donner un nouvel essor au marché de l'art en France »*. Dans l'état actuel de la fiscalité, le garde des sceaux paraît singulièrement optimiste. Espérer persuader Bercy l'est encore plus.

Harry Bellet

Le droit de suite

L'Adagp (société des auteurs en arts graphiques et plastiques) et la Spadem (Société de la propriété artistique et des dessins et modèles) sont chargées en France de faire respecter les droits des artistes et de collecter les royautés qui leur sont dues. Dont le droit de suite, qui est une idée généreuse : les artistes et leurs descendants doivent pouvoir bénéficier de la hausse des cours des tableaux qu'ils cédèrent dans leur jeunesse pour un prix dérisoire. Ce droit s'applique en France lors des ventes publiques. Il s'élève à 3 % du montant de la vente, et à la charge du vendeur. En Grande-Bretagne, en revanche, il n'existe pas. Un vendeur a donc tout intérêt à faire traverser la Manche à son tableau. En juin 1995, une banque française n'hésita pas à vendre à Londres la *Grande Bataille*, une anthropométrie d'Yves Klein. Elle a été adjugée pour 947 000 livres (environ 7,38 millions de francs). L'absence de droit de suite a économisé au vendeur plus de 221 000 francs.

Des éclats dans la grisaille pour les ventes d'automne à New York

QUELQUES BEAUX résultats pour le marché impressionniste et moderne, un frémissement sur des œuvres phares pour le secteur contemporain. Tel est le bilan des ventes d'automne organisées à New York par les maisons Christie's et Sotheby's. Le 7 novembre au soir, Christie's était gagnée par l'euphorie : pour la première fois depuis mai 1990, une soirée d'enchères a passé le cap des 100 millions de dollars (480 millions de francs). A signaler – entre autres –, deux tableaux de Picasso : *L'Indépendant* (1911), œuvre cubiste digne d'un musée, a atteint 33,6 millions de francs. *Le Miroir* (1932) a dépassé 96 millions de francs.

Christopher Burge, président de Christie's USA, assurait que ce bon résultat était dû au fait que Christie's avait *« essayé de maintenir des estimations raisonnables »*. Coup de griffe à sa rivale Sotheby's, dont les estimations n'étaient pas si douces. Certains vendeurs en effet, alléchés par les bons résultats obtenus en juin à Londres, avaient fixé des prix de réserve élevés.

Sotheby's, dont la vente d'art moderne a eu lieu le 8 novembre, attendait beaucoup de cinq Picasso et d'un Fernand Léger : 7 à 9 millions de dollars pour la *Femme assise* (1938) du peintre espagnol. Monté péniblement à 6,2 millions de dollars, il a été retiré de la vente. Les autres tableaux aussi. Seul *Ma jolie*, un Picasso de 1914, a trouvé preneur à 27 millions de francs. Par ailleurs, l'*Autoportrait à la palette*, un tableau récemment *découvert* de Chagall (*Le Monde* daté 5-6 novembre), n'a pas atteint son prix de réserve, et la surestimée *Place de la Trinité*, de Renoir, non plus.

La vente fut sauvée par le banal *Sous-Bois* de Van Gogh, adjugé 129 millions de francs (plus du double de son estimation) et par le bon résultat d'une autre collection, celle du producteur de cinéma Hazen.

Diana Brooks, présidente de Sotheby's, se disait satisfaite en insistant sur le chiffre d'affaires global de cette soirée : 113,7 millions de dollars (545 millions de francs), la plus forte recette depuis 1990. Mais l'addition des estimations montre que cette maison attendait entre 125 et 170 millions de dollars.

Ce qui frappe dans ces deux ventes « modernes », c'est l'intérêt des collectionneurs pour un « joli » tableau *plutôt que pour un tableau* majeur. Même géniale, l'austérité ne paie pas. La rareté non plus : les grands collages de Matisse, encore dans le privé, n'abondent pas. *Poissons chinois*, estimé 7 millions de dollars, n'était pas apparu sur le marché depuis trente ans. Il est parti à 6,3 millions de dollars seulement (30 millions de francs). Autre leçon : les nouveaux amateurs, pour beaucoup, qui ont constitué des fortunes récentes, sont à nouveau capables de payer très cher des tableaux secondaires, comme le Van Gogh.

Les ventes d'art contemporain ont également apporté leur lot de déceptions : *Number 1*, de Pollock, vedette de la vacation organisée le *14 novembre par Christie's, est resté* invendu. Et le chiffre d'affaires global, loin des 19 millions de dollars attendus, a dépassé à peine 14 millions de dollars (67 millions de francs). Une consolation toutefois : *The Word II*, de Barnett Newman, a doublé le record de cet artiste, avec une enchère à 14,4 millions de francs.

Le 15 novembre, malgré quelques déceptions, Sotheby's a réalisé près de 20 millions de dollars de chiffre d'affaires, du jamais vu depuis 1990. Selon la présidente de Sotheby's, *« les acheteurs sont de retour et n'ont pas peur de se montrer »*. Ni de faire tomber les records : *Scent of Apricots in the Fields*, d'Arshile Gorky, est parti pour 18,7 millions de francs et *Scheune*, de Gerhard Richter, a atteint 4,6 millions de francs. D'autres tableaux se sont aussi très *bien vendus, comme le superbe Winter*, de Jasper Johns, qui a dépassé les 14,4 millions de francs.

Ha. B.

Des chefs-d'œuvre sur papier journal

POUR LA SIXIÈME fois, le quotidien *Süddeutsche Zeitung* a consacré – dans son édition du vendredi 17 novembre – son supplément magazine à un artiste contemporain. Après Kiefer, Clemente, Koons, Holzer et Kirkeby, Sigmar Polke a eu liberté complète pour concevoir, dessiner et réaliser un album de quatorze images exécutées spécialement pour l'occasion. Le peintre allemand – l'un des plus importants d'aujourd'hui – a découpé des images dans la presse, les illustrations scientifiques et les bandes dessinées, puis les a photocopiées en les manipulant de manière à provoquer déformations et glissements. Les unes demeurent partiellement identifiables et renvoient au titre, *Kugelsichere Ferien* – littéralement *« vacances à l'épreuve des balles »*. Les autres ne montrent plus que des trames quasi abstraites colorées comme par *des pixels en mouvement*. Un long portrait de l'artiste et des photographies passablement provocantes complètent l'ensemble. Le résultat est étonnant d'intensité, mais aussi de qualité de reproduction, d'autant plus que ces œuvres sont diffusées à cinq cent mille exemplaires – le tirage du journal – et vendues 2 marks, à peu près 7 francs.

Cette collaboration du quotidien et d'un artiste contemporain avait fait scandale quand, en 1993, Jenny Holzer avait présenté dans les mêmes circonstances une suite d'inscriptions tracées sur une peau humaine et imprimées avec des couleurs mêlées de sang. Or ce sang avait été donné par des femmes bosniaques violées lors de l'« épuration ethnique » et les inscriptions étaient d'une grande violence. La classe politique allemande elle-même *s'était alors sentie* obligée de prendre position.

Le numéro spécial Polke s'accompagne d'une exposition des originaux des œuvres reproduites et d'œuvres nouvelles de l'artiste. Intitulée *Remix*, elle se tient à la Haus der Kunst de Munich jusqu'au 21 janvier.

Philippe Dagen et Loel Zwecker

Margaret Price en récital

La soprano chante Schumann, Loewe et Mahler, salle Gaveau

IL SERAIT dommage de ne retenir de Margaret Price que son incarnation vocale et dramatique de la Comtesse des *Noces de Figaro*, de Mozart, dans la production de Strehler au palais Garnier, il y a déjà vingt ans. Il serait en effet dommage d'oublier que Margaret Price est une récitaliste admirable qui ne reste jamais sur son quant-à-soi : il y a quelques années, elle avait enregistré une interprétation de *L'Amour et la Vie d'une femme*, de Schumann (*Orfeo*), dont l'engagement émotionnel faisait trembler sur ses bases la version (dite de référence), plus émolliente, de Kathleen Ferrier. Margaret Price est à Paris pour défendre les Lieder de Schumann, Loewe et Mahler. Rien que pour entendre *Widmung*, qui ouvre son récital, il faudrait aller salle Gaveau. Comme la soprano a inscrit onze autres Lieder de Schumann, quatre de Carl Loewe et cinq de Mahler, il faudra y aller. Une inconnue : comment joue le pianiste Thomas Dewey ? Les chanteuses refusent si souvent le dialogue d'égal à égal que l'on peut légitimement poser cette question.

★ Salle Gaveau, 45, rue La Boétie, Paris-8e. Mo Miromesnil. 20 h 30, le 20. Tél. : 49-53-05-07. De 170 F à 450 F.

UNE SOIRÉE À PARIS

Fiesta del Sol
Le Panaméen Azuquita, pionnier de la salsa à Paris dans les années 70, s'est produit avec la fine fleur des salseros. L'épatant joueur de congas vénézuélien Orlando Poleo affiche un carnet de bord tout aussi éloquent. Avec chacun leur groupe, ils enflammeront la nuit en compagnie d'autres ambianceurs brésiliens et cubains tout aussi efficaces.
Le Tapis rouge, 67, rue du Faubourg-Saint-Martin, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 22 heures, le 18. Tél. : 44-06-99-00. 100 F.

Art Ensemble of Chicago
L'Art Ensemble of Chicago présente en Europe depuis un mois un programme intitulé *The AEC Salutes the African Drums* accompagné d'une demi-douzaine de percussionnistes africains. L'histoire de l'Afrique, de la Great Black Music – gospel, blues, jazz soul, funk... – et de l'Art Ensemble y forment un tout joué avec un plaisir généreux et vif.
New Morning, 7-9, rue des Petites-Ecuries, Paris-10e. Mo Château-d'Eau. 20 h 30, le 18. Tél. : 45-23-51-41. De 110 F à 130 F.

El Farruco et sa famille
Fantastique spectacle de *flamenco puro*. Du grand-père, El Farruco, au petit-fils, Farruquito, qui danse à tomber raide, toute la famille entoure le patriarche, chante, danse. Faraona, Farruquita entament des dialogues inoubliables avec la guitare. Après Lyon, en 1992, Marseille, en 1994, le groupe est pour la première fois à Paris. Ambiance.
Les 19 et 20, à 20 h 30, au Trianon, 80, boulevard Rochechouart, 75018 Paris. De 110 à 150 F. Tél. : 44-92-78-04.

CINÉMA

NOUVEAUX FILMS

Crossing Guard
Film américain de Sean Penn
VO : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22)VF. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).

Le Diable à quatre
Film italo-franco-russe de Giorgio Ferrara
VO : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24)
VF. : UGC Ciné-cité Les Halles, 1er (36-68-68-58).

Dis, papa
Film norvégien de René Bjerke
VO : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).

Fiesta
Film français de Pierre Boutron
Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Reflet Médicis, salle Louis-Jouvet, 5e (36-68-48-24) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

Les Frères McMullen
Film américain d' Edward Burns
VO : UGC Ciné-cité Les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10).

The Doom Generation (**)
Film franco-américain de Gregg Araki
VO : UGC Ciné-cité Les Halles, 1er (36-

L'AME DES GUERRIERS (**). (néo-zélandais, v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES ANGES GARDIENS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
APOLLO 13 (A., v.o.) : UGC Ciné-cité Les Halles, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-15 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
ASSASSINS (*) (A., v.o.) : UGC Ciné-cité Les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
AU PETIT MARGUERY (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
AU TRAVERS DES OLIVIERS (iranien, v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
BAD BOY BUBBY (*) (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LE BAISER DU TUEUR (A., v.o.) : Action Ecoles, 5e (43-25-72-07 ; 36-65-70-64).
BRAVEHEART (A., v.o.) : UGC Ciné-cité Les Halles, 1er (36-68-68-58) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
VF : Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10).
BYE-BYE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
ÇA TOURNE A MANHATTAN (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13 ; rés. 40-30-20-10).
CARRINGTON (Fr.-Brit., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
CASPER (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
VF : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
LA CÉRÉMONIE (Fr.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
LE CONFESSIONNAL (Can.-Brit.-Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CORPS INFLAMMABLES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CORRIDOR (lituanien, v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
LE COUVENT (Fr.-Por., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LA CROISADE D'ANNE BURIDAN (Fr.) : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).
DOLLAR MAMBO (Mex.) : Latina, 4e (45-49-60-60).
DRAGON BALL Z (Jap., v.o.) : George-V, 8e (36-68-43-47)
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31).
L'ENFANT NOIR (Fr.-guinéen, v.o.) : Le République, 11e (48-05-51-33).
EXOTICA (*) (Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LA FLEUR DE MON SECRET (Esp., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Latina, 4e (45-49-60-60) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LA FOLIE DU ROI GEORGE (Brit., v.o.) : UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Miramar, 14e (36-65-70-39 ; rés. 40-30-20-10).
LE GARÇU (Fr.) : UGC Ciné-cité Les Halles, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (36-68-48-24) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10)
8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42 ; rés. 40-30-20-10) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
LAND AND FREEDOM (Brit., v.o.) : UGC Ciné-cité Les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (36-68-48-24).
LENI RIEFENSTAHL, LE POUVOIR DES IMAGES (All.-Bel., v.o.) : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65) ; L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
LISBONNE STORY (All.-Por., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LE MANUEL D'UN JEUNE EMPOISONNEUR (*) (Fr.-Brit.-All., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
MI-FUGUE, MI-RAISIN (Esp., v.o.) : Latina, 4e (45-49-60-60).
MORTAL KOMBAT (A., v.o.) : George-V, 8e (36-68-43-47)
VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; George-V, 8e (36-68-43-47) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).
NELLY ET M. ARNAUD (Fr.) : UGC Ciné-cité Les Halles, 1er (36-68-68-58) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Biarritz-Majestic, 8e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Opéra, 9e (36-68-21-24) ; Majestic Bastille, 11e (36-68-48-56) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16e (36-68-48-56 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Maillot, 17e (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).
L'OPÉRA DE QUAT'SOUS (Fr., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65)
VF : Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65).
PETITS MEURTRES ENTRE AMIS (*) (Brit., v.o.) : UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47).
LE PLUS BEL AGE (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
POCAHONTAS, UNE LÉGENDE INDIENNE (A., v.f.) : Rex (le Grand Rex), 2e (36-68-70-23).
PORCO ROSSO (Jap., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LE REGARD D'ULYSSE (Gr., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LE ROI LION (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10).
SAUVEZ WILLY 2 (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George-V, 8e (36-68-43-47).
SHANGHAI TRIAD (Chin., v.o.) : UGC Ciné-cité Les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Danton, 6e (36-68-34-21) ; UGC Rotonde, 6e (36-65-70-73 ; 36-68-41-45) ; UGC Champs-Elysées, 8e (36-68-66-54) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27)
VF : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24).
SUR LA ROUTE DE MADISON (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47)
VF : Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
SWIMMING WITH SHARKS (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60).
THE GARDEN (Brit., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86).
TRAQUE SUR INTERNET (A., v.o.) : Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56)
VF : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Gobelins Fau-
UNDERGROUND (européen, v.o.) : UGC Ciné-cité Les Halles, 1er (36-68-68-58) ; 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23) ; Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07 ; rés. 40-30-20-10) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67 ; rés. 40-30-20-10) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88 ; rés. 40-30-20-10) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Gaumont Gobelins Rodin, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22)
VF : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10).
USUAL SUSPECTS (A., v.o.) : UGC Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; 14-Juillet Hautefeuille, 6e (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00 ; 36-68-59-02) ; UGC Triomphe, 8e (36-68-45-47) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10)
VF : UGC Opéra, 9e (36-68-21-24).
LE VOYAGE DE BABA (Fr.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63).
WATERWORLD (A., v.o.) : UGC Ciné-cité Les Halles, 1er (36-68-68-58) ; UGC Odéon, 6e (36-68-37-62) ; Gaumont Marignan, 8e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Normandie, 8e (36-68-49-56) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13e (36-68-75-55 ; rés. 40-30-20-10)
VF : Rex, 2e (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-68-62-33) ; UGC Gobelins, 13e (36-68-22-27) ; Mistral, 14e (36-65-70-41 ; rés. 40-30-20-10) ; UGC Convention, 15e (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; rés. 40-30-20-10).

LES REPRISES

LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LES 101 DALMATIENS (A., v.f.) : Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DROLE DE DRAME (Fr.) : Grand Action, 5e (43-29-44-40 ; 36-65-70-63), Mac-Mahon, 17e (43-29-79-89 ; 36-65-70-48).
LAURA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
LA NUIT AMÉRICAINE (Fr.) : Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60).

LES SÉANCES SPÉCIALES

CÉZANNE (Fr.-All.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09 ; rés. 40-30-20-10), dimanche 12 h 30.
LES DAMNÉS (*) (It.-A., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86), dimanche 15 h.
ERASERHEAD (**) (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23), samedi 0 h 10.
EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), samedi 21 h.
LE GLADIATEUR DU FUTUR (It., v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86), dimanche 13 h 40, 16 h 50, 20 h.
HELLZAPOPPIN (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24), dimanche 12 h 15.
MOISE ET AARON (All., v.o.) : L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63) dimanche 22 h.
LA PARTY (A., v.o.) : Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24), dimanche 12 h.
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF ? (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), dimanche 21 h.
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85 ; rés. 40-30-20-10), dimanche 14 h.
SALO OU LES 120 JOURNÉES DE SODOME (**) (It., v.o.) : Accatone, 5e (46-33-86-86), dimanche 19 h 50.
THX 1138 (A., v.o.) : 14-Juillet Beaubourg, 3e (36-68-69-23), samedi 0 h 25.
LES VOYAGES DE GULLIVER (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68), dimanche 13 h 30.

FESTIVALS

CINÉ-U (v.o.), Grand Action, 5e (43-29-44-40). Citizen Kane, lun. 12 h, mar. 12 h.
CINÉMA DU MUSÉE, Musée de l'Armée, 7e (44-42-37-70). Diviser pour régner, dim. 14 h ; La Bataille d'Angleterre, dim. 15 h ; La Guerre hitlérienne, dim. 16 h ; Diviser pour régner, lun. 14 h, mar. 14 h ; Blindés au combat, lun. 15 h, mar. 15 h ; L'Armée blindée française moderne, lun. 16 h, mar. 16 h.
CLOUZOT FILME KARAJAN, Auditorium du Louvre, 1er (40-20-52-99). Requiem de Verdi, lun. 20 h 30.
LES ÉCRIVAINS CORÉENS A L'ÉCRAN (v.o.), Musée national des Arts asiatiques-Guimet, 16e (47-23-64-85). A la rencontre de Bouddha, mar. 20 h 30 ; Le Locataire et ma mère, sam. 17 h 30 ; L'Eternel Empire, sam. 20 h 30 ; Gens de bidonville, dim. 15 h ; Un beau jour de grand vent, dim. 17 h 30 ; La Fille de feu, dim. 20 h 30 ; Voyage d'hiver, lun. 20 h 30.
ÉGYPTE : CENT ANS DE CINÉMA (v.o.), Institut du monde arabe, 5e (40-51-39-91). Au cœur de la nuit, sam. 17 h ; L'Innocent, dim. 14 h 30 ; Contre le gouvernement, dim. 17 h.
FESTIVAL MORETTI (v.o.), Reflet Médicis II, 5e (36-68-48-24). Journal intime, dim. 12 h 05 ; Bianca, lun. 12 h 05.
FRANÇOIS TRUFFAUT, LE CINÉMA ET LA VIE, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Les Quatre Cents Coups, dim. 21 h 30 ; Elle et Lui, dim. 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30 ; Le Ciel peut attendre, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LES INDÉPENDANTS AU RÉPUBLIC, Le République, 11e (48-05-51-33). Août, lun. 20 h 30.
LES INDIES US (v.o.), L'Entrepôt, 14e (45-43-41-63). Monsieur Verdoux, dim. 16 h, lun. 14 h ; Shadows, dim. 18 h 15 ; Drugstore Cow-Boy, sam. 22 h, lun. 18 h ; Torch Song Trilogy, sam. 18 h, dim. 22 h ; Gas, Food, Lodging, dim. 20 h ; Mi vida loca, lun. 16 h.
L'INTÉGRALE BERGMAN (v.o.), Le Quartier Latin, 5e (43-26-84-65). Cris et Chuchotements, sam. 20 h 10, 22 h 05 ; Le Septième Sceau, dim. 14 h 10, 20 h 10, 22 h 05 ; La Soif, lun. 14 h 10, 16 h 10, 22 h 05.
MARCEL L'HERBIER, Musée d'Orsay, Auditorium, 7e (40-49-48-49). Feu Mathias Pascal, dim. 14 h.
MARIA KOLEVA FILMS, Cinoche Vidéo, 5e (47-00-61-31). Isabelle et les 27 voleurs, une leçon, sam. 18 h, dim. 17 h, lun. 18 h, mar. 18 h ; Annie Vacelet, psychogéographe ou comment vivre sa folie aujourd'hui, dim. 12 h ; John, le dernier ouvrier sur terre, dim. 15 h ; Antoine Vitez s'amuse avec Claudel et Brecht, lun. 20 h ; Paroles tues ou aimer à Paris en étrangère, sam. 20 h ; L'Etat de bonheur permanent, dim. 19 h.
QUATRE FILMS DE PIERRE ZUCCA, Le République, 11e (48-05-51-33). Vincent mit l'âne dans un pré..., mar. 21 h 40 ; Alouette je te plumerai, lun. 18 h ; Rouge-Gorge, mar. 19 h 50 ; Roberte, mar. 18 h.
QUATRE TRÈS GRANDS OPHULS, Reflet Médicis I, 5e (36-68-48-24). Madame de..., sam. 18 h, 20 h, 22 h ; Le Plaisir, lun. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; La Ronde, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
LES RECOINS DE LA CINÉMATHÈQUE SUISSE, Centre culturel suisse, 3e (42-71-38-38). Expérimentation et humour : courts-métrages, sam. 18 h 30 ; courts-métrages de Norman Mc Laren, sam. 20 h 30 ; El balcon vacio, dim. 18 h 30 ; Dans les rues, dim. 20 h 30.
SACHA GUITRY, CINÉASTE, Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (43-54-51-60). Ils étaient neuf célibataires, sam. 18 h, 20 h 10, 22 h 20 ; Napoléon, dim. 13 h 50, 17 h 10, 20 h 30 ; La Poison, lun. 13 h 50, 15 h 25, 17 h, 18 h 35, 20 h 10 ; Désiré, mar. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h 10.
LE SIXIÈME, ATELIERS D'ARTISTES, L'Arlequin, 6e (36-68-48-24). Henri Cartier-Bresson, point d'interrogation, lun. 21 h 30.
SOIRÉES DE L'AURORE-AUTOUR DE NICOLAS PHILIBERT, Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09). Moi, Pierre Rivière..., mar. 19 h 30 ; Un animal, des animaux, mar. 22 h.
LES VISITEURS DU NOIR (v.o.), Action Ecoles, 5e (43-25-72-07). La Rue chaude, sam. 18 h, 20 h, 22 h ; La Femme à abattre, dim. 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h ; L'Enigme du Chicago-Express, lun. 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20.
WERNER FASSBINDER (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). L'Année des treize lunes, sam. 17 h 20 ; Les Larmes amères de Petra von Kant, dim. 17 h 40 ; Lola, une femme allemande, lun. 14 h ; Le Secret de Veronika Voss, lun. 15 h.
WIM WENDERS (v.o.), Accatone, 5e (46-33-86-86). Jusqu'au bout du monde, sam. 21 h 10 ; L'Ami américain, lun. 21 h 10.

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)
DIMANCHE
Indomania : Indiana Jones et le Temple maudit (1984, v.o. s. t. f.), de Steven Spielberg, 16 h 30 ; Nirmalayan (1973, v.o. traduction simultanée), de Vasudevan Nair, 19 h ; Ghattashraddha (1977), de Girish Kasaravalli, 21 h 30.

SALLE RÉPUBLIQUE (47-04-24-24)
DIMANCHE
L'Invention de la figure humaine : Sergeant York, v.f.), de Howard Hawks, 17 h ; The Killer (1989, v.o. s. t. f.), de John Woo, 19 h 30 ; Une balle dans la tête (1990, v.o. s. t. f.), de John Woo, 21 h 45.

CENTRE GEORGES POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)
DIMANCHE
Hommage à l'Institut Lumière : Le Plaisir (1952), de Max Ophuls, 14 h 30 ; Boule de suif (1945), de Christian-Jaque, 17 h 30 ; Cinq et la peau (1982), 20 h 30.
LUNDI
Hommage à l'Institut Lumière : Noose (1948), d'Edmond T. Gréville, 14 h 30 ; La Fête de Saint-Georges (1930), de Yakov Protazanov ; Au nom du père (1971), de Marco Bellocchio, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, grande galerie, porte Saint-Eustache, Forum des Halles (40-26-34-30)
DIMANCHE
Côté rue, côté cour : Cinq Soirées (1978, v.o. s. t. f.), de Nikita Mikhalkov, 14 h 30 ; Le Goût du saké (1963, v.o. s. t. f.), de Yasujiro Ozu, 16 h 30 ; Un misanthrope (1966), de Gérard Pirès ; Laisse béton (1984), de Serge Le Péron, 19 h ; Paris gris Paris rose (1961), de Georges Herbuveaux ; Grigny la grande borne (1973), de Bernard Gesbert, 21 h.

GALERIE NATIONALE DU JEU DE PAUME

(47-03-12-50)
DIMANCHE
Golden Eighties (1985), de Chantal Akerman, 17 h ; Jeanne Dielman

SAMEDI 18 NOVEMBRE

TF 1

20.45 Divertissement : Osons !
Présenté par Patrick Sébastien. Avec Jacques Pradel, Olivier de Kersauson, Karl Zéro, Henry Chapier, Béjo, Patrick Bosso, Raphaël Mezrahi.

22.50 Téléfilm : Rapt à Los Angeles.
De Howard Avedis, avec David Naughton, Barbara Crampton.

0.30 Magazine : Formule foot.

1.05 Journal, Météo.

1.15 Programmes de nuit.
Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.) ; 1.35, TF 1 nuit (et 2.45, 3.45) ; 1.45, Histoires naturelles (et 5.00) ; 2.55, Histoire des inventions ; 3.55, L'Aventure des plantes ; 4.45, Musique.

FRANCE 2

20.45 Magazine : Le Bêtisier du samedi.
Présenté par Arthur et Pierre Tchernia. Avec Bruno Masure, Virginie Lemoine, Laurent Gerra.

23.00 Magazine : Les Enfants de la télé.
Avec Bruno Solo, Yvan Le Bolloch, Vanessa Demouy, Mlle Agnès.

0.20 Troisième mi-temps.
Rugby : les trois grandes rencontres de la journée.

1.15 Les Films Lumière.

1.20 Journal, Météo.

1.30 Programmes de nuit.
Le Top ; 2.30, Soko ; 4.05, Jeu : Pyramide ; 4.30, Pari sur l'inconnu ; 4.55, Bouillon de culture (rediff.) ; 6.00, Dessin animé.

FRANCE 3

20.50 Sport : Patinage artistique.
Le Lalique trophée d'or, en direct du POPB.
Pour sa neuvième année, le trophée Lalique propose un plateau prestigieux composé de l'élite mondiale de la glace.

22.25 Les Dossiers de l'Histoire.
C'était de Gaulle. [2] Le Temps des défis, de René-Jean Bouyer d'après Alain Peyrefitte.

23.20 Météo, Journal.

23.50 Musique : Renata Scotto.
En concert à la Salle Gaveau. Avec Vicenzo Scalera, piano. Œuvres de Haendel, Mozart, Bellini, Liszt, Obradors, Granados.

0.45 Musique Graffiti.
Sonate D 959, 5e mouvement, de Schubert, par Paul Badura-Skoda, piano (20 min).

M 6

20.45 ▶ Téléfilm : L'Affaire Amy Fisher.
Désignée coupable. De John Herzfeld, avec Alyssa Milano, Jack Scalia.

22.20 ▶ Téléfilm : L'Affaire Amy Fisher.
Coupable sous influence. De Bradford May, avec Noelle Parker, Ed Marinaro.

0.05 Série : Les Anges de la ville.
Le Tonneau des Danaïdes

0.55 Concert : Take That.

2.35 Rediffusions.
Boulevard des clips (et 5.40) ; 3.30, Fréquenstar (Lio à Lisbonne) ; 4.25, Sea, Sex and Sun ; 5.20, Jazz 6 ; 6.15, Culture pub

CANAL +

20.30 Téléfilm : L'Impossible Monsieur Papa.
De Denys Granier-Deferre.

22.00 Flash d'information.

22.15 Jour de foot.
18e journée du championnat de France de D1.

23.00 Cinéma : Le Retour des morts-vivants 3. □
Film américain de Brian Yuzna (1993).

0.35 Cinéma : Sex and Zen. □
Film chinois (Hongkong) de Michael Mak (1991).

2.05 Téléfilm : Un si gros mensonge.
De Cellan Jones, avec Rik Mayall.

2.55 Surprises.

ARTE

20.40 Série : Monaco Franze, l'éternel joli cœur
[9/10] La vie vaut-elle la peine d'être vécue ? De Helmut Dietl.

21.30 Documentaire : Un certain Hohenstein.
De Hans-Dieter Grabe

23.05 Magazine : Velvet Jungle.
Présenté par Valli. Louise ; Top Live : Dr John ; Marseille en rade ; Série : Les Zombies de la stratosphère, de Fred C. Brannon, [7/12] Death on the Waterfront (v.o.), avec Judd Holdren ; Radio Tarifa ; Internet espace nouvelles images.

0.40 Téléfilm : Mercedes.
de Yousri Nasrallah (v.o., rediff.).

2.25 Cartoon Factory [10/18].
(rediff., 25 min)

CÂBLE

TV 5 19.00 Y'a pas match. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 Série: Julie Lescaut. Ville haute, ville basse. De Josée Dayan. 21.30 Télécinéma. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Perdu de vue. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.40 L'Homme technologique. [4/6] Le Principe de répétition. De Chris Durlacher. 20.35 Chemins de fer. [4/12] Confessions d'un passionné. De Ken Stephinson. 21.35 Le Roman de France. [2/6] La Normandie... Des petites nefs et des grands vaisseaux. De Renaud Saint Pierre. 22.05 Nomades du Pacifique. [3/5] Ils brûlèrent leur bateau. De Peter Crawford. 22.55, Le Club des vieilles chaussettes. De George James. 23.20 Ouganda, notes d'espoir. De Pierre Demont et Gérald Mury. 23.45 Le Pouvoir des mers. [5/6] Connaissances en profondeurs. De Luc Cuyvers. 0.45 Les Grandes Voix de la chanson arabe. [2/3] Mohamed Abdelwahad. De Simone Bitton.

PARIS PREMIÈRE 19.25 Stars en stock. 20.00 Eco, écu et quoi ? 20.30 Patinage artistique. En direct. Lalique Trophée d'or, au POPB. 23.30 Paris dernière. 0.25 Caetano Veloso.

CANAL J 17.30 Série : Les Chasseurs d'étoiles. 17.55 Capt'ain J. 18.00 Les P'tits Futés. [3/26] Hulda et Lilja cavalières. 18.15 Regarde le monde. 18.30 Tarmac. 19.00 Série : Les Twist. Sans mon pantalon. 19.30 Momo et Ursule. 20.00 Dessins animés.

CANAL JIMMY 21.00 Série : Angela, quinze ans. Episode pilote : Ma nouvelle amie. 22.00 Série : Le Frelon vert. Programmé pour tuer. 22.25 Chronique du chrome. 22.30 Série : Liquid Television. 22.55 T'as pas une idée ? Invité : l'écrivain Hector Bianciotti. 23.55 Road Test. 0.20 Série : Seinfeld. Le Chaperon. 0.45 Série : Au-delà du réel. La Planète miniature (50 min).

SÉRIE CLUB 19.15 Série : Models Inc. Ultimatum ! 19.55 Série : Miami Vice (et 0.00). Borrasca. 20.45 Série : Au-delà du réel. Au royaume des sables. 22.20 Série : Combat. Cauchemar. 23.10 Série : Le Masque. L'Assassin est à bord. 0.50 Série : Les Incorruptibles, le retour. Descente sur New York (50 min).

MCM 19.30 L'Invité de marque. 20.00 Private Jack. 20.30 MCM Euromusiques Nordica. 21.30 Buzz Tee Vee. 22.00 Rave On. 22.30 MCM Dance Club (210 min).

MTV 19.00 European Top 20. 21.00 First Look. 21.30 MTV Europe Music Awards 1994. Happy Hour. 22.30 MTV Europe Music Awards 1994. The Show. 1.00 Yo ! MTV Raps (120 min).

EUROSPORT 13.00 Tennis. En direct. Masters messieurs : demi-finales, à Francfort (Allemagne). 18.00 Ski. En direct. Coupe du monde : slalom dames, 1re manche, à Vail (Colorado). 19.30 Slam. Résumé. Le magazine officiel de la FIBA. 19.55 Basket-ball. En direct. Championnat de France Pro A. 10e journée : Pau-Orthez-Montpellier, au palais des sports de Pau. 21.30 Ski. En différé. Coupe du monde : Slalom dames, 2e manche, à Vail (Colorado). 22.00 Patinage artistique. En direct. Lalique Trophée d'or, au POPB. 0.00 Aérobic. 1.00 International Motorsports

CINÉ CINÉFIL 18.25 Les Yeux sans visage. ■■■ Film franco-italien de Georges Franju (1959, N.). 19.55 Actualités Pathé n° 2. 20.45 Le Club. Marisa Berenson. 22.05 Errol Flynn : Robin d'Hollywood. 23.00 Le Mystérieux Docteur Korvo. ■■ Film américain d'Otto Preminger (1949, N., v.o.). 0.35 Jules César. ■■ Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1953, N., 120 min).

CINÉ CINÉMAS 18.30 Téléfilm : Un peuple déchiré. De Mario Azzopardi (1989). 20.15 Hollywood 26. 20.45 Téléfilm : La Lune noire. D'Imanol Uribe. 22.05 Dans les coulisses de.... 23.00 Les Tribulations d'un Chinois en Chine. ■ Film français de Philippe de Broca (1965). 0.35 Téléfilm : Spécial parties. Classé X (80 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.00 Le Temps de la danse. Le magazine de la danse. Interview de Madonna Bouglione ; Chorus Line ; Présentation des Iles de Danse. 20.30 Photo-portrait. Jean-Charles Blais, peintre. 20.45 Fiction (rediff.). Promenade de nuit, de Judith Gershman. 22.35 Musique : Opus Michaël Gielen. 0.05 Fiction. Tard dans la nuit. Rencontre post-vitam avec Julio Cortazar, de Gregoire Manzur. 0.55 Chronique du bout des heures. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 19.30 Opéra. Donné en direct de l'opéra national de Paris, par le Chœur et l'Orchestre de l'Opéra national de Paris, dir. Seiji Ozawa : Tosca, opéra en trois actes, de Puccini, Galina Gorchakova (Floria Tosca), Placido Domingo (Mario Cavaradossi), Franz Grundheber (Le Baron Scarpia), Romuald Tesrowicz (Cesare Angelotti), Andrew Shore (Il sagrestano), Georges Gautier (Spoletta). 22.45 Entracte. 23.05 Le Bel Aujourd'hui. Les Chinois au Festival d'Automne. Entretiens avec Tan Dun et Jean-Marc Singier à propos de Mo Wuping (mort en juin 1993 à Pékin). 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.40 Le Quatuor Talich. Quintette K 614, de Mozart, Karel Rehak, alto ; Quintette avec clarinette, op. 115, de Brahms, Pascal Moraguès, clarinette ; Sonate n° 6 pour violon op. 30 n° 1, de Beethoven, Stanislav Bogunia, piano, Petr Messiereur, violon ; Quatuor n° 11, de Dvorak. 22.40 Da capo. Premier disques de Georg Solti. Variations sur Le paon, de Kodaly, par l'Orchestre philharmonique de Londres, dir. Georg Solti ; Sonate K 454, de Mozart, Georg Solti, piano, Georg Kulenkampff, violon ; Symphonie n° 5, de Schubert, par l'Orchestre philharmonique d'Israël, dir. Georg Solti. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles :
▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

DIMANCHE 19 NOVEMBRE

TF 1

12.50 Magazine : A vrai dire.

13.00 Journal, Météo.

13.20 Série : Walker Texas Ranger.

14.15 Série : Arabesque.

15.10 Série : Le Rebelle.

15.55 Série : Les Dessous de Palm Beach.

16.55 Disney Parade.
Double Dribble ; Un chien peut en cacher un autre (2e partie).

18.00 Des millions de copains.
Avec la série : Seaquest, police des mers.

19.00 Magazine : 7 sur 7.
Invité : Alain Juppé.

20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique, Météo.

20.45 Cinéma : L'Arme fatale 3. □
Film américain de Richard Donner (1992). Avec Mel Gibson, Danny Glover, Joe Pesci.

22.50 Ciné dimanche.

23.00 Cinéma : La Fureur du juste. □
Film américain d'Eric Karson (1980). Avec Chuck Norris, Karen Carlson, Lee Van Cleef.

0.40 Journal, Météo.

0.50 Programmes de nuit.
Œuvres de Vivaldi, Puccini, Haendel, Besozzi, Bach par l'Ensemble Jean Dekyndt ; 1.50 TF 1 nuit (et 2.55, 3.35, 4.10, 4.45) ; 2.00, Histoire des inventions ; 3.05, Histoires naturelles (et 5.10) ; 3.45, L'Aventure des plantes ; 4.20, Mésaventures ; 4.55, Musique.

FRANCE 2

12.00 Magazine : Polémiques (et 4.10).

12.50 Météo (et 13.20).

12.55 Loto, Journal.

13.25 Dimanche Martin.
Le monde est à vous, avec Mireille Mathieu.

15.05 Documentaire : Cousteau.
A la recherche de l'Atlantide [1/2].

16.05 Dimanche Martin (suite).
L'Ecole des fans, avec Henri Dès ; Ainsi font, font, font.

17.50 Stade 2 (et 5.05).

18.45 Magazine : Déjà dimanche.

19.25 Magazine : Déjà le retour.

19.59 Journal, Météo.

20.50 Cinéma : 1492, Christophe Colomb. ■
Film franco-hispano-britannique de Ridley Scott (1992). Avec Gérard Depardieu, Armand Assante, Sigourney Weaver.

23.30 Variétés : Taratata.
Avec les Gipsy Kings, le Trio Esperança, Alison Moyet.

0.35 Les Films Lumière.

0.40 Journal, Météo.

0.50 Concert : Musiques au cœur.
Invité : Isaac Stern, violoniste. Œuvres de Brahms, Beethoven, Mendelssohn.

2.05 Programmes de nuit.
L'Heure du golf (rediff.) ; 2.30, Urti ; 3.25, Savoir plus santé ; 5.55, Dessin animé.

FRANCE 3

12.45 Journal.

13.05 Documentaire : Les Quatre Dromadaires.
Chroniques de l'Afrique sauvage. [11/12] Le Fils de Jumbé.

14.05 Série : New York District.

14.55 Magazine : Sports dimanche.
15.05, Tiercé, en direct d'Auteuil ; 15.25, Patinage artistique : 9e Trophée Lalique.

17.55 Magazine : Lignes de mire.

18.55 Le 19-20 de l'information.

20.10 Divertissement : Débat.
De et par Marc Jolivet.

20.15 Divertissement : Benny Hill.

20.50 Série : Les Enfants du juge.
Le Braqueur solitaire, de Jean-Pierre Ameris, avec Frédéric Pierrot.
Une jeune veuve qui vit avec ses deux enfants dans la banlieue de Marseille commet, par désespoir, un hold-up dans une petite agence bancaire.

21.45 Série : Un cas pour deux.
Dérapages incontrôlés, de Jörg Grünler, avec Rainer Hunold.

22.50 Dimanche soir.
Débat animé par Christine Ockrent et Gilles Leclerc. Invité : Edouard Balladur ; suivi de : A la une sur la trois, animé par Christine Ockrent, avec Serge July et Philippe Alexandre.

23.35 Météo et Journal.

23.55 Les Racines du ciel. ■
Film américain de John Huston (1958, v.o.). Avec Errol Flynn, Juliette Gréco, Trevor Howard.

2.00 Musique Graffiti.
September et *Frühling*, par Margaret Price, soprano, l'Orchestre symphonique de Bamberg, dir. Georges Prêtre (15 min).

M 6

12.50 Série : Surfer détective.

13.50 Série : Les Têtes brûlées.

14.40 Magazine : Starnews.

15.15 Dance Machine Club.

15.45 Magazine : Fanzine (et 5.00).

16.15 Fréquenstar.
Marc Lavoine.

17.10 Téléfilm : SVP enfants.
De David Greenwalt, avec Cindy Williams, Bill Hudson.
Au chômage, un couple de stylistes new-yorkais sans enfant adopte provisoirement deux orphelins pour obtenir un emploi. Produit par les Studios Walt Disney.

18.55 Série : Mission impossible, vingt ans après.

19.54 Six minutes d'informations, Météo.

20.00 Série : Les garçons sont de retour.

20.35 Sport 6 (et 0.40).

20.40 Téléfilm : La Proie des ombres.
De Larry Elikann, avec Diana Ross.
Une femme souffrant de schizophrénie se voit proposer un nouveau médicament pour traiter les graves crises du comportement qui l'affectent depuis dix-sept ans.

22.30 Culture pub (et 4.35).
Rap business.

23.05 Téléfilm : Emmanuelle à Venise.
De Francis Leroi, avec Marcela Walerstein, Julie McLaughlin.

0.50 Boulevard des clips (et 5.25).

2.30 Magazine : E = M6.

2.55 Rediffusions.
Paris coquin ; 3.45, Le Ballet royal.

CANAL +

EN CLAIR JUSQU'À 14.05

12.25 Flash d'informations (et 19.45, 22.30).

12.30 Magazine : Télés dimanche.
Présenté par Michel Denisot.

13.30 La Semaine des Guignols.

14.05 Téléfilm : Grushko.
De Tony Smith.
Alors que la guerre des gangs fait rage à Saint-Pétersbourg, un chef de la brigade criminelle enquête sur le meurtre d'un journaliste connu pour avoir dénoncé plusieurs scandales.

EN CLAIR JUSQU'À 18.00

16.10 Décode pas Bunny.

17.10 Les Superstars du catch.

17.58 Cinématoc.
Les films célèbres revisités et présentés sous un angle nouveau.

18.00 Cinéma : Kalahari à la poursuite des chasseurs d'ivoire. ■
Film américain de Mikael Salomon (1992). Avec Reese Witherspoon, Ethan Randall, Sarel Bok.

EN CLAIR JUSQU'À 20.30

19.55 Dessin animé : Tom et Jerry.
Tom et Jerry sur l'Acropole.

20.05 Sport : Football. En direct.
Saint-Etienne-Auxerre. Match décalé de la 18e journée du championnat de France de D1 ; à 20.30, coup d'envoi.

22.35 L'Equipe du dimanche.
Présenté par Thierry Gilardi.

1.05 Amateur. ■
Film américain de Hal Hartley (1994, v.o.). Avec Isabelle Huppert, Martin Donovan, Elina Lowensohn.

2.45 Surprises (15 min).

LA CINQUIÈME

12.00 Pareil, pas pareil.
Carnet de voyage, 2e partie.

12.30 Magazine : Fête des bébés !
L'acquisition de la station assise.

13.00 Rintintin.
La Deuxième Chance.

13.30 Les Grands Maîtres du cinéma.
Elia Kazan.

14.30 Teva : Voyage en Inde du Sud.

15.30 Feuilleton : Ardéchois cœur fidèle [3/6].

16.30 Le Sens de l'Histoire.
Aux martyrs de la paix Itzhak Rabin et Anouar El Sadate.

18.30 Va savoir.
Présenté par Gérard Klein. Les Chevaliers de l'arc.

18.57 Le Journal du temps.

ARTE

19.00 Cartoon Factory [11/18].
Congo Jazz (1930) ; The Office Boy (1932) ; Jolly Fisch Tom & Jerry (1932) ; Jack Frost (1934).

19.30 Magazine : Métropolis (et 0.15).
Présenté par Pierre-André Boutang et Peter Wien. Interview : Dennis Hopper ; Portrait : Jaan Kross ; Flirt, de Hal Hartley.

20.30 8 1/2 Journal.

20.40 ▶ Soirée thématique : Les Mormons.
Proposée par Bernard Mounier.

20.45 Cinéma : Brigham Young. ■■
Film américain de Henry Hathaway (1940, N., v.o.). Avec Dean Jagger, Tyrone Power, Linda Darnell.

22.35 Documentaire : Les Microfilms de l'éternité.
De Bernard Mounier.

23.15 Documentaire : Missionnaires à travers le monde.
De Bobbie Birleffi.

1.15 Documentaire : Neuf filles, neuf garçons et un chien.
Jeux de rôles, de Guy Girard
A la découverte de la relève du cinéma français à travers ses jeunes acteurs.

2.15 Cinéma : La Ricotta
Film italien de Pier Paolo Pasolini (1963, v.o.). Avec Orson Welles, Mario Cipriani, Laura Betti (35 min, rediff.).

CÂBLE

TV 5 19.00 30 millions d'amis. 19.25 Météo des cinq continents (et 21.55). 19.30 Journal de la RTBF. En direct. 20.00 7 sur 7. 21.00 Temps présent. En attendant le Führer russe. De Heikki Arekallio et Thérèse Obrecht. 22.00 Journal de France 2. Edition de 20 heures. 22.40 Sur un arbre perché. ■ Film franco-italien de Serge Korber (1970). 0.15 Kaléidoscope. 0.30 Journal de France 3. Edition Soir 3. 1.00 Visions d'Amérique (15 min).

PLANÈTE 19.10 Ouganda, notes d'espoir. De Pierre Demont et Gérald Mury. 19.35 Le Pouvoir des mers. [5/6] Connaissances en profondeurs. De Luc Cuyvers. 20.35 Les Grandes Voix de la chanson arabe. [2/3] Mohamed Abdelwahad. De Simone Bitton. 21.30 Soutiens de gorges royales. De Madonna Benjamin. 21.55 Hôtel Terminus. [2/2] Klaus Barbie, sa vie et son temps. De Marcel Ophuls. 0.05 Milgram. D'Egon Humen. 0.55 Les Seins dans la tête. De Mireille Dansereau (60 min).

PARIS PREMIÈRE 19.00 Jean-Edern's Club. 20.00 Totalement cinéma. 20.30 Top-Flop. 21.00 Delicatessen. ■■ Film français de Marc Caro et Jean-Pierre Jeunet (1990). 22.40 Concert : Sonny Rollins. 23.45 Eco, Ecu et quoi ? 0.10 Musiques en scènes. 0.40 Le Canal du savoir. Histoire de l'Etat moderne, avec Emmanuel Le Roy Ladurie (60 min).

CANAL J 17.30 Série : Les Chasseurs d'étoiles. Le Choix. 18.00 Série : Les Monroes. Les Chevaux sauvages. 19.00 Sur la piste de l'animal le plus secret. [6/12] Europe. 19.30 Momo et Ursule.

CANAL JIMMY 20.00 Série : Seinfeld. Le Chaperon. 20.25 Série : Dream On. Martin et les Dévoyés. 20.55 Country Box. 21.25 Série : Bottom. Culture. 21.55 Chronique New Age. 22.00 La Semaine sur Jimmy. 22.10 Série : New York Police Blues. Episode n° 22. 22.55 Destination séries. 23.25 Série : Les Envahisseurs. Les Sangsues. 0.20 Cambouis (55 min).

SÉRIE CLUB 19.05 Série : Models Inc. Jardins secrets. 19.50 Série : Miami Vice. (et 0.00). Une dernière chance. 20.35 Le Club. 20.45 Série : Les Incorruptibles, le retour. Descente sur New York. 21.30 Série : Movin' On. 22.20 Série : Combat. Gulliver. 23.10 Série : Le Masque. Quand le diable ricane. 0.50 Série : Au-delà du réel. Au royaume des sables (90 min).

MCM 19.30 Best of Mangazone. 20.00 NBA Action. 20.30 MCM Euromusiques Latina. 21.30 MCM Rock Legends club. 22.30 Passengers. 23.30 Blah-Blah Groove. 0.00 Zoom zoom (et 1.00). 0.15 Rebel TV. 0.55 Mangazone (5 min).

MTV 19.00 News : Weekend Edition. 19.30 Phil Collins Unplugged. 20.30 The Soul of MTV. 21.30 The State. 22.00 Oddities Featuring the Maxx. 22.30 Alternative Nation. 0.00 Headbangers' Ball (90 min).

EUROSPORT 19.30 Patinage artistique. En différé. Lalique Trophée d'or, au POPB. 20.30 Ski. Coupe du monde : Slalom messieurs. 1re manche, à Vail (Colorado). 21.00 Ski. En direct. Coupe du monde : Slalom messieurs. 2e manche, à Vail (Colorado) 21.30 Rallye. En différé. Rallye RAC de Grande-Bretagne, 1re étape. 22.00 Formule 1. Rétrospective complète de la saison 1995. 0.00 Boxe. Championnat intercontinental WBO Poids super-moyens. Mark Delaney (Grande-Bretagne) - Kid Milo (Grande-Bretagne) (rediff.). 1.00 Rallye.

CINÉ CINÉFIL 19.10 Le Club. Marisa Berenson. 20.30 Jules César. ■■ Film américain de Joseph L. Mankiewicz (1953, N., v.o.). 22.25 Le Boulier du crime. ■ Film américain d'Edmond O'Brien et Howard Koch (1954, N., v.o.). 23.50 Les Yeux sans visage. ■■■ Film franco-italien de Georges Franju (1959, N., 90 min).

CINÉ CINÉMAS 18.05 La Flèche brisée. ■■ Film américain de Delmer Daves (1950). 19.35 Movie Show Special. 20.30 L'Imprécateur. ■ Film français de Jean-Louis Bertucelli (1977). 22.05 Le Satellite mystérieux. ■ Film japonais de Koji Shima (1956, v.o.). 23.35 Ruby Cairo. ■ Film américain de Graeme Clifford (1992, v.o., 105 min).

RADIO

FRANCE-CULTURE 20.30 Atelier de création radiophonique. Le *Fantôme de Jules*, par Victor Jobsa. 22.25 Poésie sur parole. Le Vin en poésie (6). 22.35 Musique : Le Concert. Requiem pour un jeune poète, de Bernd Alois Zimmermann. 0.05 Clair de nuit. Tentatives premières, par David Sanmarty : à propos du Déshonneur des poètes ; Rub a dub dub ; Rémanences : Décombres assis ; Des mots dans le vent ; La Durée du oui : Whatever Happens Twis, de Ne Zdhali. 1.00 Les Nuits de France-Culture (rediff.).

FRANCE-MUSIQUE 20.05 Voix souvenirs. Ljuba Welitsch, soprano. 21.00 Capitale Prague. Ou la mémoire des pierres. 22.30 Transversales. 1. Dédic : La réédition des enregistrements de John Coltrane (1959-1961), avec le complément d'inédits ; 2. Variations transversales : Autour de la danseuse et chorégraphe Lucinda Childs. Musiques de Glass, Bryars, Gorecki, Mâche, Montague ; 3. Les Magiciens de la Terre : Chine : La tradition de Shangai, par Chen Zong ; Inde du Nord : L'art du Khyal, par la chanteuse Padma Tawalkar ; Flamenco : L'art du guitariste Pedro Bacan ; 4. Chansons : La rengaine, avec Marie Dubas, Fabienne Thibault ; 5. Le jazz probablement : Le pianiste Randy Weston, ou l'Afrique en mémoire. 1.00 Les Nuits de France-Musique. Programme Hector.

RADIO-CLASSIQUE 20.00 Soirée lyrique. Madame Butterfly, de Puccini, par le Chœur et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Herbert von Karajan, Freni (Madame Butterfly), Luciano Pavarotti (Pinkerton), Ludwig (Suzuki), Kerns (Sharpless), Sénéchal (Goro), Rintzler (Il Bonzo). 22.15 L'Opéra au cinéma. Caprice symphonique, de Puccini, dir. Claudio Scimone ; Œuvres de Mozart : La Flûte enchantée, extrait de l'acte II, dir. Ostman ; Don Giovanni, finale, dir. Fricsay ; La Traviata, finale de l'acte II, de Verdi, dir. Kleiber ; Carmen, finale, de Bizet, dir. Lorin Maazel ; La Bohème, fin de l'acte I, de Puccini, dir. Conlon. 0.00 Les Nuits de Radio-Classique.

Les interventions à la radio

RCJ, 94.8 FM, 11 h 30 : discours du premier ministre, Alain Juppé, enregistré lors du dîner annuel du CRIF, samedi 18 novembre.

Le Monde

DIMANCHE 19 - LUNDI 20 NOVEMBRE 1995

Les téléjusticrates

par Alain Rollat

IL EXISTE DÉSORMAIS, mon cher Montesquieu, une catégorie de justiciables dont les mœurs vous eussent sûrement passionné. Sauf votre respect, il nous semble d'ailleurs que votre éditeur actualiserait fort à propos votre *Esprit des lois* s'il y renvoyait vos lecteurs.

Le chapitre le plus approprié à cet ajout est sans doute celui où vous observez que, sous tous les climats, chaque citoyen se comporte *« comme un esclave échappé de la maison de son maître »* et s'ingénie à se libérer des lois, même lorsque la séparation des pouvoirs lui garantit la liberté dans le respect des lois.

Cette nouvelle génération de justiciables s'épanouit sur les plateaux de télévision. Elle est faite de notables qui ont assez de notoriété pour s'introduire dans les journaux télévisés et qui en profitent pour contester les jugements qui les frappent, parfois même pour mettre en accusation leurs propres juges.

Ces gens-là s'arrogent ainsi le pouvoir de court-circuiter les tribunaux, d'ériger la télévision en instance d'appel, de prendre à témoin l'opinion publique comme les féodaux de jadis en appelaient au jugement de Dieu lorsqu'ils étaient accablés par celui de leurs pairs.

L'institution judiciaire, dont le rituel, lent, précis, raisonnable, est incompatible avec le fonctionnement de la télévision, fait d'urgence, de simplification, d'émotion, avoue son impuissance devant cette tyrannie de l'image mise au service de ces téléjusticrates, ainsi dénommés parce qu'ils sont habiles à user de la télécratie pour infléchir le cours normal de la justice.

Le dernier exemple en date est celui d'un ancien ministre de la communication qu'une chaîne de télévision publique, France 2, a autorisé, le vendredi soir 17 novembre 1995, à outrager ses juges, en direct, après avoir été lourdement condamné, en première instance, pour *« corruption, complicité et recel d'abus sociaux, subornation de témoins »*.

La main sur le cœur, ce prévenu a d'abord accusé ses juges de l'avoir condamné *« sans preuve »*, et d'avoir *« constitué un puzzle pour bâtir l'idée de la corruption »*, autrement dit d'avoir ourdi une machination contre lui. Puis, il s'est posé en bouc émissaire de l'évolution des mœurs politiques : *« Si je suis condamné,* a-t-il dit, *tous ceux qui ont organisé la vie publique dans les années 80 devraient être condamnés. »* Enfin, il a dénié à ses juges le droit de lui faire la morale : *« Est-ce que la société,* a-t-il demandé, *a chargé la justice d'établir un ordre moral ? »* Il a eu le culot de présenter sa condamnation comme la preuve d'une *« dérive de la justice »* ! Tout cela sans subir aucune contradiction. Le présentateur du journal télévisé lui a même facilité la tâche en l'assimilant à un *« lampiste »*.

Est-ce à un telle régression que vous songiez, mon cher Montesquieu, quand vous écriviez : *« Lorsque la force de la vertu cesse, la République est une dépouille ; et sa force n'est plus que le pouvoir de quelques citoyens et la licence de tous »* ?

Paris souhaite engager l'élargissement de l'Union européenne à partir de 1998

PRAGUE et BUDAPEST
de notre envoyé spécial

Donner aux jeunes démocraties de l'Est, qui ont besoin d'être rassurées sur leur avenir dans l'Union européenne, une perspective, comprendre leurs préoccupations, les assurer que la France, même méditerranéenne, a fermement l'intention, en tandem avec l'Allemagne, de les accompagner dans leur démarche : tel est l'objet de la série de visites entreprises à l'Est du continent par Michel Barnier, ministre français délégué aux affaires européennes, qui s'est rendu les jeudi 16 et vendredi 17 novembre à Prague et à Budapest.

Reçu en République tchèque par le président Vaclav Havel, en Hongrie par le président Arpad Goncz et le premier ministre Gyula Horn, Michel Barnier s'est efforcé de convaincre que la France, sous la présidence de Jacques Chirac, était porteuse, pour l'Europe, d'un projet *« politique »* dans lequel ces pays ont toute leur place, à condition de bien comprendre qu'il ne s'agit pas seulement de rentrer dans une simple zone de libre-échange. Il a indiqué que pour ceux qui souhaiteraient se porter candidats, il était possible aujourd'hui d'envisager le début des négociations d'adhésion dès l'année 1998.

Condition *sine qua non* : que les Quinze parviennent entre eux, auparavant, à mener rapidement à bien la Conférence intergouvernementale (CIG) sur la réforme des institutions européennes : avant d'accueillir de nouveaux membres, l'Union doit être en état de fonctionner. Michel Barnier a réaffirmé que pour la France, comme pour l'Allemagne, il était indispensable que la CIG, qui devrait être lancée au moment du conseil européen de Turin, en mars prochain, boucle ses travaux d'ici à 1998. A ses interlocuteurs, *qui craignent de voir les* Quinze traîner les pieds, Michel Barnier a assuré que Paris mettrait tout son poids pour qu'il n'en soit rien, à condition qu'eux aussi comprennent qu'il ne serait de l'intérêt de personne de brûler les étapes.

A Prague, comme à Budapest, le message a été écouté avec attention. La France, dont les investisseurs sont encore loin de donner à la République tchèque et à la Hongrie l'attention que leur accordent les Etats-Unis ou l'Allemagne, doit encore faire la preuve qu'elle veut ajuster les actes aux paroles.

Henri de Bresson

Le maire de Bordeaux licencie le chef d'orchestre Alain Lombard

ALAIN LOMBARD devait être reçu par *Alain Juppé, lundi matin* 20 novembre à la mairie de Bordeaux. Le chef d'orchestre, directeur du Grand Théâtre et de l'Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine, est convoqué pour un entretien préalable à son licenciement, qui devrait être annoncé officiellement aux Bordelais lors de la réunion du conseil municipal qui se tiendra l'après-midi même.

Pressenti pour être directeur du Grand Théâtre, de l'Orchestre national Bordeaux-Aquitaine et du Théâtre Femina par la mairie de Bordeaux, Thierry Fouquet (actuellement directeur général adjoint de l'Opéra-Bastille) cherche déjà des chefs d'orchestre susceptibles de remplacer Alain Lombard pour les concerts et les représentations qu'il devait diriger cette saison. Thierry Fouquet sera épaulé dans ses fonctions par Jean-Luc Maeso, actuellement secrétaire général de l'Opéra-Comique. Se reformerait ainsi l'équipe qui a assuré la réouverture de la Salle Favart à Paris en 1990, puis son maintien en état de bon fonctionnement alors même que le ministère de la culture ne lui octroyait que 17 millions de francs de subventions sous la pression de Pierre Bergé (alors président de l'Opéra de Paris), qui souhaitait que l'Opéra-Comique rentre dans le giron de l'Opéra national de Paris.

Lors d'un conseil municipal, le 23 octobre, Alain Juppé avait annoncé qu'il mettrait un terme aux méthodes de gestion de l'Orchestre national de Bordeaux-Aquitaine et du Grand Théâtre de Bordeaux.

Deux Roumains sauvés d'un charter pour Bucarest

AFFRÉTÉ par le ministère de l'intérieur français, un vol de la compagnie Tarom à destination de Bucarest a décollé dans l'indifférence générale, vendredi 17 novembre, avec à son bord soixante-dix-huit Roumains en situation irrégulière. Un communiqué du ministère a salué ce départ – le neuvième depuis juillet – en rappelant que de telles reconduites à la frontière seront organisées *« aussi souvent que nécessaire »*. Donut Cirpaci et Mircea Graure ont eux aussi célébré ce vol, à leur manière.

A quelques heures près, ces deux Roumains étaient du voyage. Réfugié politique pour le premier, demandeur d'asile pour le second, ils n'auraient jamais dû être inquiétés, mais il aura fallu la ténacité de deux associations, *la Cimade et France Terre d'asile, pour* en convaincre la police et la justice. Donut Cirpaci avait pourtant clairement indiqué sa situation aux policiers : la perte de ses papiers, la demande de duplicata faite à l'office de protection des réfugiés et apatrides (Ofpra), la réponse qui tardait à venir. Une simple vérification sur le fichier télématique reliant les préfectures et l'Ofpra aurait suffi à lever le doute... Paradoxalement, l'indication par l'Ofpra que, étant donné l'amélioration de la situation en Roumanie, son statut de réfugié politique risquait d'être retiré à M. Cirpaci, a permis à ce dernier de faire admettre qu'il bénéficiait encore de ce statut... Vingt-quatre heures avant le départ du charter, Donut Cirpaci était libéré.

Quant à Mircea Graure, il a appris dans l'aéroport que ses demandes avaient finalement été entendues. Interpellé le 13 novembre, cet homme de vingt-cinq ans avait pourtant présenté aux policiers son autorisation provisoire de séjour et le reçu de sa demande d'asile. Mais en découvrant là encore un arrêté de reconduite à son nom, les fonctionnaires avaient conclu que les deux documents qu'il exhibait ne pouvaient être que des faux.

A la préfecture de police, on assure que « les Roumains mentent systématiquement et disent tous qu'ils sont réfugiés politiques » et que *« l'on ne peut pas toujours tout vérifier »*. Les associations de défense du droit d'asile, elles, ne s'expliquent pas pourquoi les deux hommes figuraient au fichier des personnes recherchées.

Nathaniel Herzberg

SOMMAIRE

SERVICES

DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

NANTES, CAPITALE DU CINÉMA DES AUTRES : Philippe et Alain Jalladeau sont frères et surtout embarqués sur un même bateau : celui du cinéma des antipodes, méconnu, donc à faire découvrir. Pour ce, ils ont créé le Festival des trois continents.

Tirage du *Monde* daté samedi 18 novembre 1995 : 507 118 exemplaires 1

■ **FRANÇOIS MITTERRAND : l'ancien président de la République** devrait annuler son voyage à Baden-Baden (Allemagne), jeudi 23 novembre, où il était invité pour remettre le prix 1995 des médias allemands à Yasser Arafat. M. Mitterrand, soixante-dix-neuf ans, lauréat *en 1994 de ce prix remis chaque année à des « personnalités exceptionnelles »*, renoncerait à ce déplacement en raison de sa maladie, a indiqué, vendredi 17 novembre, son secrétariat.

■ **ENVIRONNEMENT : le vulcanologue Haroun Tazieff**, qui occupait, *depuis 1983, le poste de président du Comité supérieur* d'évaluation des risques volcaniques, vient de faire savoir au ministre de l'environnement, Corinne Lepage, qu'il démissionnait. Il estime que Mme Lepage n'a *« pas réussi à amener »* son collègue de la recherche scientifique *« à rendre plus efficace l'estimation des risques volcaniques par la délégation aux risques majeurs »* de son ministère et à *« accroître ainsi la sécurité des populations vivant sous cette menace »*.

■ **GAZA : le porte-parole du Mouvement de la résistance islamique - Hamas** a annoncé, vendredi 17 novembre, à Amman, en Jordanie, que le Hamas ne participera pas aux élections palestiniennes prévues le 20 janvier dans les territoires autonomes à Gaza et en Cisjordanie. L'OLP avait *affirmé le contraire, le 13 novembre. – (AFP.)*

■ **ARABIE SAOUDITE : l'attentat perpétré à Ryad** le 13 novembre a, selon Washington, fait une septième victime, dont la nationalité n'a pas été précisée. – *(AFP.)*

Les nouveaux rendez-vous du « Monde »

À L'APPROCHE du premier anniversaire de sa nouvelle formule, lancée le 9 janvier, *Le Monde* propose à ses lecteurs de nouveaux rendez-vous. Ces modifications concernent nos séquences « Aujourd'hui », « Horizons » et « Culture ».

Au fil de la semaine, outre l'actualité sportive, scientifique et des médias, « Aujourd'hui » consacrera désormais une page entière à la vie quotidienne, de la consommation aux loisirs. Le lundi (daté mardi), « Modes de vie » évoquera les grandes tendances consuméristes ; le mardi (daté mercredi), « Goûts » traitera de la gastronomie, des vins et des produits ; le mercredi (daté jeudi) sera dévolu aux « Voyages » et le jeudi (daté vendredi) aux idées de « Week-end » ; le vendredi (daté samedi), nos lecteurs retrouveront la page « Jeux » ; enfin, chaque samedi (daté dimanche-lundi) – et dès ce numéro –, une page « Styles » *s'intéressera aux créateurs dans les domaines* les plus variés, de la maison à la mode, en passant par les objets de consommation et le design urbain.

La séquence « Horizons » évolue également. Le samedi (daté dimanche-lundi), elle s'ouvrira sur une grande enquête, un reportage ou un portrait, suivie d'une page « Histoire », où sera privilégiée la résonance du passé dans le présent. Le lundi (daté mardi), en « Débats », nos lecteurs retrouveront, entre réflexion et polémique, nos grands entretiens qui, une fois par mois, seront consacrés au « Rendez-vous des politiques », émission de France-Culture désormais réalisée en partenariat avec *Le Monde*. Enfin, à partir de notre numéro de lundi (daté mardi 21 novembre), la page « Editoriaux » sera modifiée. Au lieu de deux, il n'y aura à nouveau plus qu'un seul éditorial du *Monde* – œuvre collective qui engage notre journal – qui sera mieux mis en valeur et accompagné d'une seconde analyse, *en plus de celle qui commence* en bas de la première page, ainsi que d'une revue de presse, française et internationale. Les chroniques des livres d'actualité *qui y figuraient* paraîtront dans « Le Monde des livres », notre supplément littéraire daté vendredi.

Enfin, chaque mercredi (daté jeudi), la séquence « Culture » consacre dorénavant trois pages au cinéma, où la critique de la totalité des nouveaux films est enrichie de reportages et de portraits, d'enquêtes et d'analyses.

